14e ANNEE — T. 28

N° 635 — 3 DÉCEMBRE 1932

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT LE SAMEDI (45 fascicules par an; tables semestrielles)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°

(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668),



Adveniat Regnum Tuum

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Centenaire du P. Vincent de Paul Bailly et cinquantenaire de la fondation de la « Croix »

(2 décembre 1832-16 juin 1883)

Fondation de la « Croix » quotidienne

(16 juin 1883).

1° Notes historiques (E. LACOSTE, *Le P. V. de P. Bailly*) : 1028.

Les origines : Retard dans l'exécution du projet. La *France nouvelle* cesse de paraître (20 mai 1883). Choix du titre : *la Croix*. Premières annonces du projet dans le *Pèlerin* (journal quotidien; son programme et ses ressources). Accueil fait à la *Croix*. La défense de mettre « un sou » dans la manchette du journal. Le Crucifix.

2° Documents : 1037.

a) La presse catholique en France au XIXe siècle (Mgr BAUNARD, *Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900) :* Le *Conservateur*, le *Drapeau blanc*, le *Mémorial*, l'*Ami de la Religion*, l'*Avenir*, l'*Université catholique*, l'*Univers*, le *Français*, la *Défense*, la *Croix*. — *b)* Journaux à tendances politiques *(Documentation catholique)* La *Gazette de France*, le *Figaro*, le *Monde*, le *Gaulois*, le *Soleil*, l'*Autorité*, l'*Eclair*, la *Libre Parole*, le *Peuple français*. — *c)* « Au retour de Jérusalem en 1883 » (P. V. de P. BAILLY). — *d)* Programme du nouveau journal *(Croix)* : 16 juin; Qui êtes-vous? Quel est votre drapeau? Vous ferez insulter la Croix; Vous ne réussirez pas. — *e)* L'annonce de la *Croix* dans le *Pèlerin* (2. 6. 1883) : Soyez quotidiens, le capital. — *f)* Raison d'être et tâche du nouveau journal (R. P. F. PICARD), *(Croix)*. — *g)* Le succès de la *Croix (Pèlerin)*. — *h)* Le salut de l'*Univers* à la *Croix (Pèlerin)*. — *i)* Diverses publications de la Bonne Presse *(Documentation Catholique*. — *j)* La *Croix* et la défense de la cause catholique en France (Mgr SEVIN) : La *Croix* nous a empêchés d'être vaincus. Elle a démasqué la neutralité religieuse.

Notes. — Le P. Picard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption : 1028; — M. Henri Charles de Buchère de l'Epinois : 1029; — Le bienheureux Don Bosco : 1030; — Le P. André Jaujou : 1030; — Léon Harmel : 1031; — Les journaux à un sou : 1033; — Le cardinal Pitra : 1035; — La *Croix* et le Crucifix : 1035; — Le *Conservateur*, le *Drapeau blanc*, l'*Ami de la religion et du roi*, l'*Avenir* : 1037; — L'*Univers* : 1038; — Julien de Narfon : 1040; — L'abbé Garnier : 1044; — L'abbé Dabry : 1044; — M. Jules Bonvattier : 1044; — M. Henri Bazire : 1045; — Louis Veuillot : 1050; — La famille du P. Bailly : 1057; — Le P. d'Alzon : 1058.

Le P. Vincent de Paul Bailly

(2 déc. 1832-2 déc. 1912).

1° Notes biographiques : 1057.

Jeunesse et études. Directeur de télégraphe. Religieux de l'Assomption. Aumônier des Zouaves pontificaux. En résidence à Paris. La guerre de 1870. Après la guerre (1871-1880). Les expulsions (1880). La *Croix*. La Bonne Presse (1883-1900) : La question du ralliement; la loi d'abonnement; les élections de 1898 et le « Comité Justice-Egalité »; la révision du procès Dreyfus; les perquisitions (11 nov. 1899); le procès des douze (22. 1. 1900); la condamnation; le P. Bailly quitte la *Croix* (mars 1900); les dernières années (1900-1912) : la mort (2 déc. 1912).

2° Hommages du Saint-Siège et de l'Episcopat : 1070.

1° *Télégrammes de S. S. Pie X :* Texte des trois télégrammes envoyés au P. Emmanuel Bailly. — S. S. Pie X et le P. Vincent de Paul Bailly : 1070.

2° *Cardinaux :* Lettres de LL. EEm. les card. Ferrata, préfet de la S. C. de la discipline des sacrements; Luçon, archevêque de Reims; Andrieu, archevêque de Bordeaux; Amette, archevêque de Paris; de Cabrières, évêque de Montpellier : 1071.

3° *Archevêques :* NN. SS. Dubois, archevêque de Bourges, et Sevin, archevêque de Lyon : 1074.

4° *Evêques :* NN. SS. Touchet, évêque d'Orléans; Rumeau, évêque d'Angers; Gibier, évêque de Versailles; Péchenard, évêque de Soissons; Monestès, évêque de Dijon; de La Porte, évêque du Mans; Charost, évêque de Lille; 1074.

3° L'homme d'action et l'homme d'œuvres : 1077.

Le « Comité catholique » (1871). Fondation de l'Union des œuvres ouvrières (1871). L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers (1872).

Le bon journal

Pourquoi les journaux catholiques ne font-ils pas plus de bien?

Parce qu'ils n'atteignent que ceux qui n'en ont pas besoin. L'influence de la presse n'est pas assez comprise.

On répandra volontiers de petits traités ou de petites images; on jettera dans cette diffusion des sommes énormes, et pendant ce temps on laissera répandre autour de soi des centaines de mille de mauvais journaux.

La diffusion de la bonne presse ne devrait-elle pas être une des œuvres capitales de la coalition d'efforts *demandée par le Pape?*

Ne sait-on pas qu'insensiblement l'homme épouse l'opinion de son journal?

Le bon journal ne va pas chez l'ouvrier, il ne circule pas dans les masses.

Et c'est notre faute.

Nous sommes sans zèle, nous manquons de générosité.

On se lamente, on gémit à tout propos sur la presse qui perd l'ouvrier, et la jérémiade finie, que fait-on?

LE MOINE.

BONNE PRESSE

Centenaire du P. Vincent de Paul Bailly et cinquantenaire de la fondation de la « Croix »

(2 décembre 1832-16 juin 1883)

Le 1er décembre 1932, la Croix *célèbre à Montmartre le centenaire de la naissance du P. Vincent de Paul Bailly, son fondateur, et prélude par cette cérémonie à la célébration du cinquantenaire de sa fondation* (1).

Dans un prochain numéro la D. C. *donnera un compte rendu de ces fêtes et reproduira les principaux documents qui auront été publiés à cette occasion.*

On trouvera ci-après quelques notes documentaires sur la Croix (2) *et sur son fondateur* (3).

(1) Une première cérémonie s'est déroulée le mercredi 23 novembre : en présence du personnel de la Maison de la Bonne Presse et d'une foule d'amis de l'Œuvre. S. Em. le card. Binet, archevêque de Besançon, a célébré une messe et prononcé une allocution (cf. *Croix*, 24. 11. 32).

(2) Sur la *Croix*, la *D. C.* a reproduit un certain nombre de documents dont on trouvera la liste ci-après : *D. C.*, t. 2, p. 614 : Souscription pour le dôme de Montmartre ; — t. 3, pp. 845, 848 ; Organe informateur ; — t. 5, col. 16-20 : Ses luttes, son rôle (PIERRE L'ERMITE) ; — t. 5, col. 542 : Attaques des juifs à propos des *Protocoles des sages de Sion* ; — t. 6, col. 450 : La *Croix* et l'origine des *Itinéraires d'Intellectuels* ; — t. 7, col. 1508 : Discours de Mgr FLOCARD ; — t. 9, col. 197-9 : Sur son œuvre, son importance, sa propagation, ses Congrès (card. DUBOIS, Mgr CHOLLET) ; — t. 12, col. 793-5 : Nécessité d'utiliser la presse (P. d'ALZON) ; — t. 12, col. 610-3 : Sa propagande et son action (GOETGHEBEUR) ; — t. 16, col. 891, 904-5, 906 : Actes de Pie XI sur « A. F. » ; — t. 17, col. 132, 144, 153, 160, 166-7, 172, 616-7, 667-8, 756-62, 1135-6, 1137-9, 1140-1, 1142 ; Actes de Pie XI sur « A. F. » ; — t. 17, col. 1474 : Nécessité de lire la *Croix* (card. BINET) ; — t. 20, col. 22, 24 : Sur sa valeur intellectuelle et littéraire (Abbé L. GUIZERIX) ; — t. 25, col. 585-90 : Action catholique et *Croix* (card. VERDIER) ; — t. 26, col. 648, 663-5, 678 : Le P. Picard et sa fondation ; — t. 26, 626-9, 636 : Son développement et son but ; — t. 26, col. 689 : Sa diffusion parmi le clergé (Mgr ROUSSEAU). (Note de la *D. C.*)

(3) Sur le P. V. de P. Bailly, la *D. C.* a publié un certain nombre de documents dont on trouvera la liste ci-après :

D. C., t. 5, pp. 16-20 : La presse catholique hier et aujourd'hui (PIERRE L'ERMITE) ; — t. 6, p. 427 : Fondation du *Noël* ; — t. 6, p. 507 : Presse parisienne ; — t. 9, col. 1066-8 : Vertus et caractère. Fondation de l'Association de N.-D. de Salut. Œuvres de presse. Activité (Mgr ANDRÉ DU BOIS DE LA VILLERABEL) ; — t. 9, col. 1076-7 : Pèlerinages ; — t. 9, col. 1074 : Sur l'apostolat « domestique » ; — t. 15, col. 607, 629-631 : Rôle de son père dans la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; — t. 21, col. 1185, et t. 25, col. 190-2, 195 : Fondation des Œuvres de Mer ; — t. 26, col. 643, 647-8, 654-5, 662-3, 670 : Son action et celle du P. Picard. (Note de la *D. C.*)

I — Fondation de la « Croix » quotidienne (16 juin 1883)

Dans les notes biographiques consacrées au P. Picard (1), la *D. C.* (t. 26, col. 661-667) a raconté brièvement les origines de l'œuvre de la Bonne Presse, la fondation de la *Croix* et cité quelques-unes des approbations que le Saint-Siège lui accorda.

L'historique et les documents reproduits ci-après complètent les notes antérieures.

Tout d'abord nous empruntons au volume de la vie du P. Bailly (2) le chapitre qui raconte la fondation de la *Croix* quotidienne, dont le premier numéro parut le 16 juin 1883 :

1° NOTES HISTORIQUES

Les origines (3).

La question d'un journal quotidien populaire s'était présentée plusieurs fois dans des conversations entre le P. Picard et le P. Bailly. L'*Univers*, grand journal de doctrine, occupait une place illustre, la première, dans la presse religieuse ;

(1) Le P. Picard, d'abord supérieur de la résidence de Paris, était devenu second Supérieur général des Augustins de l'Assomption après la mort du P. d'Alzon, le 25 nov. 1880.

Sur le P. Picard, cf. *D. C.*, t. 5, p. 17 : Le P. Picard au Palais de Justice ; — t. 7, col. 1300 : Et Conseil général des pèlerinages (22. 8. 72) ; — t. 7, col. 1311-2 : Premier Congrès eucharistique de Lille (1881) ; — t. 7, col. 1311-2 : Le « Pierre l'Ermite des pèlerinages de ce temps » (*Très Saint Sacrement*) ; — t. 9, col. 474, 475 : Et la fondatrice des Petites-Sœurs de l'Assomption ; — t. 9, col. 1065-6, 1072, 1074-7, 1283 : Et fondation de l'Association Notre-Dame de Salut ; — t. 9, col. 1081-3 : Et Pèlerinage national à Lourdes ; — t. 22, col. 1162-3 : Reçoit Don Bosco à la Bonne Presse (1883) (PIERRE l'ERMITE, *Croix*) ; — t. 25, col. 191-4 : Et Œuvres de Mer ; — t. 26, col. 643-77 : Centenaire (1831-1931) (R. P. G. QUÉNARD). Cérémonie chapelle Notre-Dame de Salut (1. 10. 31) (A. MICHELIN, *Croix*). Notes biographiques (*D. C.*). Un chef (R. P. VAN DEN KORNHUYSE, *D. C.*). Porte-drapeau du surnaturel au XIXe siècle (R. P. L. MERKLEN, *Croix*). Conseils et pensées du R. P. Picard. (Note de la *D. C.*)

(2) Cf. *Le Père V. de Paul Bailly*, par E. LACOSTE. — Un vol. illustré in-8° de 160 pages. Prix, 5 francs. Bonne Presse, Paris. 1913. — Le contenu de ce volume avait d'abord été publié dans les *Questions actuelles*, t. 115, pp. 65-107, 132-164, 199-221, 257-285, 321-363.

(3) Les sous-titres sont de la *D. C.*

mais, par la haute tenue de sa rédaction et aussi par son prix élevé, il s'adressait à une élite et ne visait pas les masses. Or, c'est le grand public qu'on voulait atteindre, et il fallait pour cela un journal d'information populaire et à très bon marché.

M. le comte Henri de l'Epinois (1), qui donnait à la *Croix-Revue* une collaboration active autant que savante, mais qui n'en avait pas moins un grand souci d'apostolat populaire, insistait souvent auprès du P. Picard pour qu'il se décidât enfin à lancer un journal quotidien d'information à un sou.

Retard dans l'exécution du projet.

Le projet mûrissait dans l'esprit du P. Picard, et bientôt, s'étant rendu compte qu'avec le P. Bailly l'œuvre pouvait réussir, il ne fut plus arrêté que par un scrupule de délicatesse ; il craignait de paraître achever un journal catholique, *la France Nouvelle*, qui était justement un journal à un sou. Comme cette feuille agonisait, ou à peu près, il ne voulait point avoir l'air de lui donner le coup de grâce en lui créant un concurrent. Et il disait à M. le comte de l'Epinois :

— Si la *France Nouvelle* disparaît, je vous promets que nous lancerons un journal quotidien à un sou.

Le 7 mars 1883, le P. Bailly s'embarquait pour Jérusalem, où il conduisait 500 pèlerins de la Pénitence. On devait prier aux Saints Lieux pour l'œuvre projetée (2).

Après le retour du pèlerinage, Don Bosco (1) se trouvait à Paris. Il visita longuement le P. Picard, car entre les deux hommes de Dieu existaient d'anciennes et intimes relations. Le P. Picard invita Don Bosco à déjeuner avec lui et quelques amis, à Grenelle, chez les Petites-Sœurs de l'Assomption, le 20 mai 1883.

La *France nouvelle* cesse de paraître. (20 mai 1883).

On sortait de table, et le P. Picard descendait du premier étage, appuyé sur le bras du P. André (2), lorsque, arrivé à la troisième marche de l'escalier, il rencontre le comte de l'Epinois qui montait et qui lui dit :

— Mon Père, vous m'avez promis de fonder, à la mort de la *France Nouvelle*, un journal quotidien à un sou. Or, la *France Nouvelle* cesse aujourd'hui sa publication, et je viens vous demander si vous êtes prêt à tenir votre promesse. J'ai couru vous relancer jusqu'ici.

Le P. Picard répond :

— Je n'ai qu'une parole, et j'accepte en principe. Mais venez dîner ce soir chez nous, rue François-Ier, avec le P. Bailly et moi, et nous verrons ce qu'il est possible de faire.

M. de l'Epinois fut fidèle au rendez-vous. On causa longuement, et la question fut examinée sous toutes ses faces. A cet entretien assistaient le P. Picard, le P. Vincent de Paul, le P. André et M. le comte de l'Epinois.

Choix du titre « la Croix ».

On débattit le titre du nouveau journal. Plusieurs furent proposés : le *Catholique*, le *Crucifix*. On s'arrêta à celui de la *Croix* avec l'image du Crucifix. Toutes les objections qui surgirent plus tard contre ce titre et cette image avaient été prévues et discutées ce soir-là, et on avait résolu de passer outre. Il fut convenu que le journal serait uniquement catholique, sans attaches politiques d'aucune sorte, qu'il ne publierait ni romans ni annonces. Finalement on vota, et à l'unanimité la création du journal quotidien à un sou fut résolue, avec son titre *la Croix*.

On arrêta aussi les moyens d'exécution. Le vendredi 1er juin, fête du Sacré Cœur, fut choisi pour lancer un numéro spécimen dont le P. Picard rédigerait le premier article. En même temps, le

---

(1) Henri Charles de Buchère de l'Epinois, né à Sainte-Anne (Oise), le 7 décembre 1834, sortait de l'Ecole des Chartes. Il fut un des fondateurs de la Société bibliographique et a publié après recherches à la Vaticane à Rome des livres de défense religieuse : *Les Catacombes de Rome*, *La Ligue et les Papes*, *La question de Galilée*, etc. A été rédacteur au *Monde*.

Très lié avec le P. Picard, l'a encouragé et poussé à la fondation de la *Croix* quotidienne, dont il fut un des premiers collaborateurs. Homme très dévoué à toutes les œuvres catholiques, a été en particulier président de l'Hospitalité de Notre-Dame de Salut. Il avait reçu de nombreuses distinctions : Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire (1867) ; commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne (1875) ; créé comte romain héréditaire par Léon XIII (22 avril 1879) ; membre de l'Académie de religion catholique de Rome (1879).

Mort le 15 juillet 1890.

Il eut trois enfants : une fille, Mme la baronne Henri Clouet, et deux fils, MM. Pierre et Paul de l'Epinois.

Pierre de l'Epinois, né à Toulouse, le 27 décembre 1867 ; sorti de Saint-Cyr, ancien commandant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur ; commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, président de l'Hospitalité de Notre-Dame de Salut et président du conseil d'administration de la Maison de la Bonne Presse.

Abbé Paul de l'Epinois, né le 5 septembre 1869 ; élève à la rue des Postes ; sorti de Polytechnique dans l'artillerie, breveté d'état-major ; durant la guerre lieutenant-colonel et après la guerre sous-chef E.-M. des Forces alliées en Haute-Silésie ; démissionnaire en 1920 ; colonel d'artillerie de réserve ; officier de la Légion d'honneur ; entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1920, ordonné prêtre le 30 septembre 1923 ; vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier de Saint-Louis des Invalides. (Note de la *D. C.*)

(2) M. l'abbé Boucher, curé de Margival (Aisne), écrit au lendemain de la mort du P. Vincent de Paul : « J'ai eu l'honneur de faire le pèlerinage de Jérusalem sous sa direction si paternelle, en l'année 1883, l'année terrible de la tempête de Jaffa ; mais aussi j'ai eu un bonheur inappréciable pour moi, ce fut d'assister, dans une petite salle du couvent de Bethléem, à la décision définitive de faire la *Croix* quotidienne. C'était le 29 mars 1883. Je me souviens encore du P. Bailly disant : « Je crois pouvoir me charger d'avoir un peu d'esprit tous les huit jours (faisant allusion au sel du *Pèlerin*) ; mais en avoir tous les jours, c'est à la grâce de Dieu ! » (Note de l'auteur.)

Voir également le témoignage de S. Exc. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, reproduit dans la *Croix* du 15. 11. 32. (Note de la *D. C.*)

(1) Sur le bienheureux Jean Don Bosco on trouvera dans la *D. C.*, t. 22, col. 1155-1170, une notice du R. P. Victor Marmoitton ; — t. 21, col. 1489-1491 : Deux passages des discours de S. S. Pie XI lors de la lecture du décret approuvant les miracles de Don Bosco et du décret *De tuto* précédant la béatification (19 mars et 21 avril 1929) qui eut lieu le 2 juin 1929 en la basilique vaticane ; — t. 23, col. 505-506 : Le modèle de tous les professeurs de l'enseignement libre (Mgr Giray, év. de Cahors) ; — t. 13, col. 1087-1088 : Recension d'*Une méthode d'éducation*, de A. Auffray ; — t. 24, col. 613-614 : Recension de *La pédagogie d'un saint*, de A. Auffray.

(2) Le P. André Jaujou, né à Lunel le 1er juin 1859, alors secrétaire du P. Picard, devenu dans la suite assistant général des Augustins de l'Assomption, de 1898 à 1923 ; mort le 19 septembre 1929. (Note de la *D. C.*)

P. Bailly annoncerait le nouveau journal dans le *Pèlerin* et inviterait ses lecteurs à souscrire des abonnements à la *Croix*. Si le 15 juin on avait assez d'argent pour le premier numéro, on commencerait résolument, s'en remettant pour la suite à la Providence.

Un Conseil de Congrégation, le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice et fête du Saint Sacrement cette année-là, approuva pleinement ces projets.

Premières annonces du projet dans le « Pèlerin ».

Dans le *Pèlerin* du 26 mai, le P. Bailly, sans dévoiler encore le mystère des délibérations, demandait des prières instantes. On y lit cette courte note :

Mois du Sacré Cœur. — Voici l'heure de le faire très saintement. Nous recommandons instamment aux prières une très grande œuvre qui se propose de commencer le vendredi 1er juin, qui est cette année la fête du Sacré Cœur de Jésus.

Il était plus explicite avec des amis intimes. La *Croix des Comités* du 25 mai 1895 nous révèle comment M. Léon Harmel (1) fut mis immédiatement au courant :

Un anniversaire. — Un ami de la première heure [M. Harmel] nous renvoie aujourd'hui, à titre d'éphéméride, une carte de visite sur laquelle nous lui écrivions dans la soirée du 24 mai 1883 :

« La journée du 24 mai est achevée, minuit vient de sonner. Le T. R. P. Picard a décidé ce soir en Conseil la création immédiate de la *Croix* quotidienne. Prions pour avoir la force de la porter, ou plutôt afin que Notre-Seigneur nous permette de faire semblant de l'aider alors qu'il la portera lui-même. »

C'était le soir du jour où à la Fête-Dieu, qui tombait le 24 mai, on avait planté solennellement à Montmartre la croix ramenée quelques jours auparavant de Jérusalem. Le numéro spécimen de la *Croix* parut le 1er juin suivant, vendredi de la fête du Sacré Cœur, et le premier numéro au 16 juin, anniversaire de la pose de la première pierre du Sacré-Cœur en 1875 et de la consécration de la France au Sacré Cœur. Ces heureuses coïncidences n'avaient pas été cherchées.

Journal quotidien.

Le *Pèlerin* du 2 juin 1883 annonçait le « journal à un sou » et expliquait qu'il serait la transformation de la *Croix*, revue mensuelle, en journal quotidien :

En faisant notre examen de conscience, nous avons trouvé que le programme principal [de la *Croix*], la lutte pour le triomphe de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'était point assez rempli ; la périodicité mensuelle ne se prêtait pas à l'ardeur du combat, qui est de tous les jours. D'autre part, les catholiques qui ont besoin de savoir les nouvelles quotidiennes, obligés de recevoir un autre journal, n'avaient plus le temps de lire en outre une revue.

Nos amis nous avaient bien dit dès le commencement : « Soyez quotidien ! »

La *Croix* promit alors qu'un jour elle le deviendrait, et elle attendit l'heure propice. A vrai dire, nous étions timides, et l'œuvre nous semblait colossale.

Aujourd'hui, après avoir attendu et prié, nous croyons reconnaître que cette œuvre, si difficile qu'elle soit, est selon la volonté de Dieu. Dieu le veut ! disons-nous comme pour Jérusalem, et nous cessons d'hésiter.

Son programme et ses ressources.

Après avoir annoncé qu'une des originalités du nouveau journal serait son bon marché, qu'il ne coûterait qu'un sou le numéro, chose très rare à cette époque, il ajoutait :

Pour entreprendre un journal aussi bon marché, nous dira-t-on, vous avez donc un capital immense : car les autres journaux éprouvent à Paris le besoin d'avaler à leur naissance *deux* et *trois cent mille francs*, sous peine de mourir très jeunes, après avoir fait peu de bien.

Voici notre réponse :

— La *Croix* n'a pas plus de capital que Notre-Seigneur quand il expira sur la croix du Golgotha.

— En pareil cas, il faut le million ou *rien*.

— Eh bien ! nous n'avons *rien*.

— Mais vous avez des actionnaires, des prêteurs ?

— La *Croix* n'a d'autres actionnaires que ses futurs abonnés, mais ce sont des actionnaires à qui l'on remboursera leur capital trois fois par an, s'il est vrai qu'un journal pareil vaille trois fois son prix d'abonnement.

— Vous êtes des imprudents. Croyez l'expérience.

— L'expérience a été faite. Le *Pèlerin illustré*, qui devait réclamer, lui aussi, 200 000 francs de capital avant de commencer, et qui, disait-on, ne pourrait pas vivre à 6 francs [par an], a commencé précisément *sans un sou*...

Aujourd'hui, le *Pèlerin* lui-même servira de prospectus, et dans quinze jours nous aurons un capital...

---

(1) Léon Harmel (1829-1915), patron de la filature du Val-des-Bois (Marne), fut mêlé à tout le mouvement social et ouvrier du XIXe siècle ; patron modèle ; apôtre et propagandiste qu'on retrouve à l'origine de créations multiples (journaux, revues, centres d'études et d'action), lié avec de Mun, La Tour du Pin et les principaux chefs de l'action sociale chrétienne de France, de Belgique, d'Italie, d'Autriche ; chrétien, dont le comte de Mun, dans son livre *Ma vocation sociale*, a vanté « l'héroïque sainteté de sa vie ».

Patron, Léon Harmel créa dans son usine une série d'institutions embrassant le cycle entier des intérêts ouvriers :

a) *Institutions professionnelles :* syndicat, Conseil d'usine, caisse de famille alimentée par la direction et administrée par le Conseil d'usine, et dont le rôle était de compléter chaque quinzaine les salaires individuels et de les adapter aux besoins non plus de l'ouvrier pris isolément, mais de sa famille tout entière.

b) *Institutions économiques :* Mutualité familiale, boulangerie coopérative, caisse de prêts gratuits, dotation de la jeunesse, pensions de vieillesse, pharmacie mutuelle, maisons ouvrières.

c) *Institutions religieuses :* Associations pour enfants et adultes.

d) *Institutions d'agrément et d'éducation :* Ecoles maternelle et ménagère, cercles d'études, chorale, gymnastique, cercle dramatique, etc.

Apôtre et propagandiste, Léon Harmel fut de tous les congrès. Il organisa notamment le premier congrès ouvrier chrétien à Reims, fut le fondateur de l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie, le président d'honneur du syndicat agricole de la Champagne, le promoteur des pèlerinages ouvriers « la France du travail à Rome ».

L'usine du Val-des-Bois, détruite de fond en comble pendant la guerre par les Allemands, a été depuis reconstruite. Le fils de Léon Harmel, qui porte le même prénom, en a repris la direction : il y continue les traditions de son père.

Sur Léon Harmel, la *D. C.* a publié quelques informations, notamment : t. 24, col. 1125, 1126, 1129-1136, *passim :* Léon Harmel et les syndicats patronaux ; — t. 23, col. 1097 : Léon Harmel initiateur des allocations familiales ; — t. 26, col. 161 : sur les buts spirituels des entreprises industrielles ; — *ibid.*, col. 43-46 : Amitié de Léon Harmel et du marquis René de La Tour du Pin ; — t. 21, col. 228 : Recension de *Léon Harmel* (1829-1915), de Georges Guitton. (Note de la *D. C.*)

Nous inscrirons dans huit jours, à titre de salutaire amorce, le nom des souscripteurs.

Que les employés de M. Cochery [sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes] ne suffisent pas à remplir les coffres de la *Croix* quotidienne.

Et qu'on se souvienne que donner vite c'est donner deux fois pour fonder un *journal à un sou* qu'on appelle encore un *journal sans le sou.*

Accueil fait à la « Croix ». La défense de mettre « un sou » dans la manchette du journal.

L'annonce de la *Croix* quotidienne fut accueillie avec un véritable enthousiasme. Au bout de quinze jours, elle avait 5 000 abonnés. Elle parut, confiante dans l'avenir. Pour la taquiner, le gouvernement la menaça d'un procès parce qu'elle disait se vendre « un sou », terme exclu du système métrique. Ce fut l'occasion de dix désopilantes caricatures de Lemot dans la *Croix.*

La *Croix* du 29 juin 1883 portait, en effet, en manchette :

Un ordre nous ayant interdit de mettre ici que le journal se vend *un sou*, nous avertissons que désormais il se vendra *cinq centimes.*

Le premier article du même jour, intitulé *Un sou*, encadré de noir, explique que, la veille, le substitut de la République a fait appeler le gérant pour lui annoncer qu'il allait être obligé de poursuivre la *Croix* à cause de ce mot, et l'article se termine ainsi :

Eh bien ! nous nous soumettons ; nous ôtons le *sou*, car si le sou a pour lui le bon sens il n'est pas un principe que nous ayons juré de défendre. Inscrivons donc cette sotte désignation : *cinq centimes*, que le peuple n'aura jamais la sottise de prendre, parce qu'il appelle les choses par leur nom et parce qu'en écrivant sur un journal *cinq centimes*, vous ne l'empêcherez jamais de dire que c'est un *journal à un sou* (1).

Le P. Vincent de Paul fut le rédacteur en chef de la *Croix ;* il en fut l'âme, il en fut la vie. Presque tous les jours il en rédigea le premier article, qu'il signait du pseudonyme devenu célèbre « LE MOINE ».

Désormais, la *Croix* et « LE MOINE » ne semblent plus faire qu'un, c'est le P. Bailly qui lui imprime cette allure surnaturelle, originale, alerte, vigoureuse, qui plaît par sa crânerie, attire et encourage. Il avait pour principe qu'un organe catholique, si moderne soit-il, agit selon la vieille tradition des âges de foi lorsqu'il cherche à plaire et à faire rire à l'occasion. Il ne redoutait pas un bon mot au milieu d'un sujet sérieux, mais il redoutait énormément une faiblesse dans l'affirmation de la foi. Comme dans le *Pèlerin*, il heurtait le diable sans détour.

Il eut sans doute quelques collaborateurs, mais fort peu, et tout le journal passait réellement par ses mains. Dès l'origine, un de ses collaborateurs fut chargé de préparer pour le journal ce que le P. Bailly appelait le « menu spirituel ». C'était un trait de la vie des saints assaisonné de quelques réflexions pieuses pouvant servir de méditation.

Celui qui l'aida le plus dans les débuts fut M. le comte de l'Epinois. Le P. Picard, en fondant la *Croix*, avait mis comme condition que M. de l'Epinois viendrait aider le P. Bailly pendant trois mois.

Le Crucifix.

Le succès de la *Croix* fut tellement rapide, tellement surprenant, que, quelles que fussent la valeur de sa rédaction et la sagesse — discutée du reste — de son administration, ce sujet ne pouvait être attribué qu'à une protection surnaturelle. C'était visible : Dieu récompensait l'acte de foi qui avait inspiré le journal, le but uniquement apostolique qu'il poursuivait.

Le drapeau qu'il arborait lui portait bonheur.

On en eut bientôt une preuve manifeste.

---

(1) Dans un article du *Gaulois* (6 janv. 1902) sous la signature FAVEROLLES a paru un article qui traite justement de la presse à un sou, à l'occasion de la transformation du *Petit Journal*, qui parut alors sur six pages. Dans l'énumération des journaux à un sou ne figure pas la *Croix.* Il est vrai qu'elle ne paraissait alors que sur petit format.

« Peu de temps après la guerre (1870-71), le *Soleil* se vendit au même prix que le *Petit Journal.* Puis vint le *Petit Parisien*, à qui M. Piégu donna, dans le sillage de son aîné et devancier le *Petit Journal*, une impulsion rapide, et qui depuis, sous la direction immédiate, transformée aujourd'hui en inspiration plus lointaine, de M. Jean Dupuy, actuellement ministre de l'Agriculture, a continué à fournir derrière lui une très belle course.

» Dans les dix années qui s'écoulent entre 1880 et 1890, une évolution importante s'accomplit dans la presse à bon marché. Des journaux à un sou, tels que le *Soleil* et la *Paix*, avaient déjà adopté le grand format. Des journaux d'un format égal, mais d'un prix supérieur, tels que le *Rappel*, l'*Autorité*, etc., adoptèrent le prix de o fr. o5. Contraints par cet exemple, les journaux à format réduit, comme le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*, augmentèrent leurs dimensions. D'autres feuilles également à un sou furent créées. Et ainsi naquit, pour se maintenir une dizaine d'années à peu près, l'état de choses d'hier, qu'une nouvelle évolution modifie encore aujourd'hui, en substituant au journal à quatre pages le journal à six, même à huit et à dix pages, quand ce n'est pas plus.

» La statistique morale de cette presse uniformément réduite au prix de o fr. o5 n'est pas indifférente à établir. Elle comporte quelques constatations intéressantes. On peut dire qu'à côté du *Petit Journal* et du *Petit Parisien*, qui ont une place à part, il y a trois autres genres de journal à un sou.

» C'est d'abord la presse d'information, dont le *Matin* et l'*Eclair* représentent plus spécialement le type. Perfectionnée par des directeurs avisés, elle a atteint, par l'extrême limite où elle prolonge dans la nuit l'attente des dernières nouvelles, à peu près le dernier degré où puisse prétendre en ce genre une presse qui, malgré tous ses efforts personnels, n'est pas encore desservie par un outillage télégraphique analogue à celui dont bénéficient les journaux anglais ou américains.

» C'est ensuite la presse littéraire à un sou, résultat imprévu, comme succès, d'une entreprise hardie jusqu'à la témérité, celle d'un jeune journaliste rompu à toutes les formes de son métier, Fernand Xau, qui, comme d'autres avaient vulgarisé l'information, s'avisa de vulgariser la littérature. L'*Echo de Paris*, à deux sous, avait concurrencé le *Gil Blas* à trois sous. Fernand Xau créa le *Journal* à un sou, pour concurrencer l'*Echo de Paris* à deux sous. Et l'*Echo de Paris* est aujourd'hui à un sou, comme son rival. Et tous les deux tirent à un minimum de six pages.

» Il y a, enfin, la presse que nous appellerons « personnelle », parce que les journaux qui la composent valent chacun par la personnalité des directeurs qui en rédigent le « premier-Paris ». Tels sont l'*Intransigeant* avec Henri Rochefort, la *Libre Parole* avec Edouard Drumont, l'*Autorité* avec Paul de Cassagnac, la *Petite République* avec M. Jaurès, la *Lanterne*, hier avec M. Millerand, le *Radical* avec M. Ranc, etc. Le public les achète pour connaître, sur la question du jour, la pensée de l'écrivain qui donne chaque matin sur elle une opinion dont le caractère entier et la forme tranchante constituent surtout l'intérêt. » (Cf. *Chronique de la Bonne Presse*, 1902, pp. 58-9). » (Note de la *D. C.*)

Il se rencontra, en effet, des catholiques timides qui se scandalisèrent de voir un grand Christ en tête d'un journal. Ils commencèrent par prédire des insuccès. D'après ces sages, *le Christ devait tuer la Croix.* Puis ils se lamentèrent et se fâchèrent. Cet ornement ne convenait pas, disait-on, à une feuille exposée à traîner partout. C'était une profanation.

Le journal n'avait cure de ces clameurs et allait de l'avant. Elles redoublèrent. On fit intervenir l'archevêché de Paris pour vaincre l'obstination du « Moine » à étaler sur la première page de la *Croix* la figure de Jésus crucifié.

L'archevêque de Paris s'effraya de ces plaintes. Mgr Battandier a raconté dans son *Annuaire pontifical* de 1913 que le cardinal Guibert, n'osant pas agir directement, écrivit au cardinal Pitra (1), qu'il savait en rapports intimes avec les Augustins de l'Assomption, le priant d'user de son influence pour obtenir qu'ils abandonnassent ce trophée en tête du journal. Le célèbre Bénédictin fit communiquer cette lettre à la *Croix*, la laissant libre de sa décision.

La *Croix*, toujours déférente à l'autorité épiscopale, supprima aussitôt son Crucifix. C'était le 2 février 1883. « Nous eussions résisté à l'orage plus longtemps, disait le « Moine », mais un conseil — et non un ordre — venu de haut nous fit hésiter. »

Quelques semaines après, le P. Vincent de Paul faisait connaître au cardinal Pitra le résultat de cette obéissance. Avec le Crucifix, le tirage était de 30 000 ; depuis la suppression du signe sacré, le tirage était progressivement descendu à 14 000, et on ne savait où s'arrêterait le fléchissement. On courait à un désastre.

Le cardinal Pitra répondit aussitôt selon le désir de son cœur et sans consulter le cardinal de Paris : « Reprenez le Crucifix. » (2)

Le 28 mars 1884, la *Croix*, qui, sans son Crucifix, voyait l'abîme s'ouvrir toujours plus béant, commença à publier des lettres qui réclamaient le grand Christ des débuts. La première est celle d'un brigadier d'artillerie, auquel on fait écho : « Brigadier, vous avez raison ! »

Enfin, on eut expressément de l'archevêché de Paris l'autorisation d'arborer à nouveau l'emblème sacré, et, les demandes du Crucifix continuant à affluer, on se rendit à cette sorte de referendum populaire. Avec la Semaine Sainte, le 5 avril, dimanche des Rameaux, le Crucifix reprenait possession de la première page de la *Croix*, qu'il n'a jamais plus quittée.

Les abonnements se multiplièrent aussitôt. L'effroyable dégringolade s'arrêta net. Les 30 000 abonnés revinrent et montèrent sans cesse ; ils sont arrivés jusqu'à 200 000 et marchent depuis quelques années vers les 300 000.

C'était la réponse du ciel. L'expérience était décisive. Non, le Crucifix ne nuisait pas à la *Croix*. Il était au contraire manifeste que Dieu voulait que cet étendard présidât à la bataille du journalisme quotidien.

Le P. Picard et le P. Bailly n'en avaient jamais douté. Ils virent dans cet incident une indication nouvelle de la volonté de Dieu, et conçurent encore une plus grande confiance dans les moyens surnaturels.

Dès le début, ces moyens furent considérés par eux comme une condition essentielle du succès. La prière, la pénitence, les sacrifices, furent sollicités de tous côtés. Nul ne pourra dire les mortifications et prières de jour et de nuit que le P. Bailly s'imposait. C'était un journaliste qui tranchait encore sous ce rapport avec ses confrères de la presse contemporaine.

Une messe hebdomadaire, devant le Saint Sacrement exposé, fut instituée pour la diffusion du

---

(1) Né en 1812 à Champforgueil (Saône-et-Loire), mort à Rome en 1889, le cardinal Pitra (Jean-Baptiste) professa d'abord la rhétorique au petit séminaire d'Autun. Entré à Solesmes dans l'Ordre de Saint-Benoît, il se consacra à l'étude des antiquités ecclésiastiques. Il fut appelé à Rome en 1852 par Pie IX, qui le promut cardinal-prêtre en 1863, cardinal-évêque de Frascati (1879), puis de Porto et Sainte-Rufine. Le cardinal Pitra était en outre bibliothécaire de la Sainte Eglise romaine. Il écrivit une *Vie de saint Léger* (1846) et un *Spicilegium Solesmense* en 5 volumes (1852-1862), œuvre de grande érudition ; on lui doit de savants travaux sur l'Eglise grecque, son droit canonique et son hymnologie, notamment *Des canons et des collections canoniques de l'Eglise grecque* (1867) ; *Hymnographie de l'Eglise grecque* (1867) ; *Juris ecclesiastici Graecorum Historia et monumenta* (1864-1868) ; *Analecta novissima* (1885).

Sa vie a été écrite par Dom Cabrol et par Mgr Battandier. (Note de la *D. C.*)

(2) Voici, d'autre part, le récit de ces démarches, écrit pour l'*Annuaire pontifical catholique, 1913* (p. 805), par Mgr Battandier, vicaire général du cardinal Pitra :

« ... En 1873, il fonde le *Pèlerin*, revue qui se répand aujourd'hui chaque semaine à plus de 500 000 exemplaires. Quelques ébauches, la *Croix-Revue*, par exemple, servirent comme de tâtonnements à l'apparition du journal quotidien *la Croix* en juin 1883.

» L'apparition de ce journal, qui, pour la première fois, osa étaler sur la première page la figure du Dieu crucifié, causa tout d'abord, dans certains milieux, un véritable scandale. Le P. Bailly n'en eut cure et continua. Mais les clameurs redoublèrent ; on ne voulait à aucun prix de ce Crucifix, sous prétexte que c'était exposer aux insultes et aux railleries le signe adorable de la Rédemption. Qu'on me permette à ce sujet un souvenir personnel. Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, avait été saisi de ces plaintes ; il s'en effraya, mais, n'osant pas agir directement et en usant de son autorité épiscopale, il écrivit à Rome, au cardinal Pitra [et non à Léon XIII comme il a été dit par erreur], dont il connaissait les grands et intimes rapports avec les Augustins de l'Assomption, le priant d'user de son influence pour leur faire abandonner ce trophée en tête du journal. Le cardinal Pitra n'était pas de l'avis du cardinal Guibert ; néanmoins, par déférence pour le vénérable archevêque, il fit communiquer la lettre à la *Croix*, la laissant libre de sa décision. La *Croix* supprima alors son Crucifix (2 février 1884).

» Au bout de deux mois, le P. Vincent de Paul écrivit au cardinal Pitra pour lui indiquer les résultats obtenus. Avec le Crucifix, le tirage était de 30 000 ; depuis, il était progressivement descendu à 14 000, et on ne savait où s'arrêterait le fléchissement. Sans consulter cette fois le cardinal de Paris, le cardinal Pitra fit simplement répondre ce qui était le désir de son cœur : « Reprenez le Crucifix. » Ce fut aussi l'avis du cardinal Guibert, et le grand Crucifix reparut au dimanche des Rameaux (5 avril 1884). Désormais, la *Croix* et le P. Bailly ne semblent plus faire qu'un, et Dieu sait les résultats obtenus par cette feuille, qui donnait la formule moderne du journalisme catholique en même temps qu'elle en créait un modèle.

» Vinrent les jours tristes. Le gouvernement français, esclave des sectes antichrétiennes, crut qu'en enlevant la direction de la *Croix* aux Augustins de l'Assomption c'en serait fini de cet organe qui le gênait, et il fut assez habile, grâce à de louches complicités, pour faire persuader à Léon XIII que, dans un dessein de paix intérieure, il fallait que les Augustins se retirassent de ce journal. Léon XIII, croyant aux promesses faites alors, exprima ce désir, et le P. Vincent de Paul se soumit sans mot dire. C'est le plus bel acte d'obéissance que je connaisse, et c'est là que le P. Bailly a réalisé de la façon la plus énergique cette signature qui terminait ses articles : Le Moine. » (Note de la *D. C.*)

journal, car ce qu'on cherchait avant tout, c'était le succès pour l'évangélisation des âmes. Le P. Bailly la disait toujours le jeudi, en la chapelle de la rue François-Ier, devant une assistance fidèle, composée de ses collaborateurs, de zélateurs et zélatrices, et, plus tard, des pieuses ouvrières des ateliers. Il leur adressait toujours quelques paroles pour stimuler le zèle de l'œuvre surnaturelle.

2° DOCUMENTS

La presse catholique en France au XIXe siècle.

De Mgr Baunard, dans *Un siècle de l'Eglise de France, 1800-1900*, pp. 416-419 :

[...] Un mot rapide d'abord sur les commencements.

Nous ne pouvons décerner le nom de feuilles religieuses aux premiers journaux qu'illustra la signature de Chateaubriand, de Bonald, de Lamennais, dans les premières années de la Restauration : le *Conservateur* (1), le *Drapeau blanc* (2), journaux beaucoup plus royalistes que catholiques ; ni même au *Mémorial*, tout bouillant des colères mennaisiennes, et dont l'Eglise ne pouvait accréditer les doctrines non plus que le langage.

Le premier organe propre de l'Eglise de France est l'*Ami de la Religion et du Roi* (3), fondé en 1814. C'est d'abord un petit recueil in-8° de seize pages, semi-hebdomadaire, plus tard quotidien et très modeste : l'Eglise se défie encore de la presse. Celui qui le crée, qui le rédige, est vraiment un homme ! Pour les publicistes chrétiens, M. Picot est l'ancêtre. Il avait voulu être prêtre, il lui fallut être soldat dans la marine française : soldat et prêtre, il l'est encore dans la défense et le service du rempart de la cité sainte jusqu'à la fin de ses jours, 1841.

L'*Ami de la Religion*, né gallican sous la Restauration, demeure tel sous Louis-Philippe, en dépit du mouvement ultramontain de l'époque.

Un moment, après 48, l'abbé Dupanloup lui prête une plume bien taillée pour la polémique religieuse. Puis, de plus en plus, l'estimable feuille languit et se décolore : la sève romaine n'est pas en elle. Elle tomba quelques années avant le concile du Vatican, et elle tomba sans gloire.

J'ai mentionné l'*Avenir* (4), le journal de Lamennais, de Montalembert, de Lacordaire, au front duquel rayonne « Dieu et la liberté ». Tout est jeune dans cette œuvre des jeunes. Aussi arriva-t-il d'elle ce qui arrive de la plante exubérante dont la sève pousse d'un seul et premier jet ses feuilles, ses fleurs et ses fruits. L'*Avenir* s'épuisa d'un coup. Rome essaya en vain de l'émonder pour le sauver ; il ne survécut pas à ce rapide printemps.

(1) Fondé en 1818 et disparu en 1820, organe du parti ultra-royaliste, dirigé par Chateaubriand et Lamennais. (Toutes les notes sont de la *D. C.*)

(2) Fondé le 20 janvier 1819, disparu le 26 juillet 1830 ; directeur, Martainville ; principaux collaborateurs : Carmouche, Charles Nodier, Pouqueville, Lévelinges et parfois Lamennais.

(3) Fondé par Adrien Leclerc et Picot en mai 1814 ; a cessé de paraître en 1862 ; en 1830, ne porte comme titre que l'*Ami de la religion* ; en 1862, fusionne avec le *Journal des villes et des campagnes*. Principaux collaborateurs : Picot, Genoude, Dupanloup.

(4) Fondé le 17 octobre 1830, avec cette épigraphe « Dieu et la liberté » ; cessa de paraître le 15 novembre 1831. Principaux collaborateurs : Lamennais, Lacordaire, Gerbet, Salinis, Rohrbacher, de Coux, de Montalembert, Harel du Tancrel, Barte.

Après l'*Avenir*, surgit une revue mensuelle, l'*Université catholique*. Faire par la presse ce qu'on n'avait pas la liberté de faire par la parole, substituer à une université catholique de professeurs une université catholique d'écrivains, qui fissent pénétrer l'esprit religieux dans toutes les branches des connaissances humaines : telle était la pensée des fondateurs, l'abbé Gerbet, l'abbé de Salinis et Montalembert.

Tous les rédacteurs avaient un entrain de zouaves contre l'erreur moderne, qu'ils attaquaient à la française, avec une fougue disciplinée. L'*Université* n'eut pas de longs jours, mais ce furent de beaux jours (1).

L'*Univers* (2) existait depuis 1833. Ce premier *Univers*, celui de l'abbé Migne et de M. Bailly, n'avait été qu'une première tentative, une aube.

Il ne devint pour l'Eglise de France une clarté, une force, que le jour où Louis Veuillot lui apporta la puissance et l'éclat de sa plume (3).

Tout a été dit sur le talent de Louis Veuillot, si varié, si riche. Malgré d'inévitables inégalités, il demeurera le grand nom du journalisme catholique en ce siècle. Plus haut encore que le talent, ce qu'il convient de placer sur cette tête un peu revêche, c'est la chevaleresque indépendance d'un homme qui ne fut rien, qui ne voulut rien être, qui refusa de se vendre, comme il refusa de se rendre, qui n'eut pas de décorations, de sièges, de places, de faveurs ; qui n'attendit rien des hommes, rien des puissances, rien des caresses de l'opinion, sachant souffrir pour sa cause, sachant souffrir la pauvreté, l'ostracisme du pouvoir, l'ingratitude des partis, et s'estimant suffisamment récompensé de

(1) Mgr Baunard, qui fait simplement une énumération des principaux organes catholiques, omet ici la mention du *Correspondant*, fondé le 10 mars 1829 par M. Bailly, et qui fut remplacé le 31 août de la même année par la *Revue européenne*, dirigée par MM. Bailly et Cazalès. Cette dernière revue fusionna en 1836 avec l'*Université catholique*, dont il a été parlé plus haut.

(2) Est omise ici la mention de la *Tribune catholique*, journal semi-quotidien, fondé par M. Bailly. Deux ans plus tard l'*Univers*, que l'abbé Migne, son fondateur en 1833, avait cédé à M. Bailly, la remplaça.

(3) Principaux collaborateurs : Louis Veuillot, Melchior du Lac, Dom Guéranger, A. Loth, A. Roussel.

Le premier article de Louis Veuillot parut dans l'*Univers* le 16 juin 1839, mais Louis Veuillot n'y entra comme rédacteur en chef qu'en 1842.

L'*Univers* au début s'appelait l'*Univers religieux, politique, scientifique et littéraire*.

Supprimé le 29 janvier 1860, il ne reparut que le 19 février 1867. A la mort de Louis Veuillot (7 avril 1883) c'est son frère Eugène qui devint directeur du journal et le resta jusqu'à sa mort.

En 1893, par suite de dissentiment au sujet du ralliement, MM. Arthur Loth et Auguste Roussel quittèrent l'*Univers* pour fonder la *Vérité française*, soutenus dans leur attitude par Elise Veuillot, la sœur du grand journaliste. (Cf. *Chronique de la Presse*, 1911, p. 601.)

En 1896, le *Monde* fusionna avec l'*Univers*. Le 18 janvier 1907 la *Vérité française* et l'*Univers* s'unirent de nouveau et le lendemain le journal adoptait comme titre et sous-titres l'*Univers*, le *Monde*, la *Vérité française*.

En 1912, nouvelle organisation de l'*Univers*, qui annonce le 4-5 mars que le journal a été obligé de faire appel à des commanditaires nouveaux et que parmi eux figure M. de Lur-Saluces et affirme que l'*Univers* reste « toujours essentiellement catholique et tout dévoué au Saint-Siège ». L'année suivante la rédaction de l'*Univers* avec Arthur Loth, rédacteur en chef, passe au *Soleil*, et le chanoine Lecigne devient rédacteur en chef. (Cf. *Chronique de la Presse*, 1913, pp. 376-381.)

A partir de 1917 le journal changea de format et devint hebdomadaire pour cesser de paraître en 1919.

tout cela par la conscience d'avoir pour sa part fait avancer les affaires de la vérité en ce siècle. La belle épitaphe en vers qu'il prépara pour sa tombe n'a rien dit de trop sur lui-même. Et ce n'est pas une place usurpée que celle que les catholiques de France ont demandée pour son buste dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Après que l'*Ami de la Religion* eut rendu les armes à l'Empire, le *Français* (1) se leva. Il était bien français de langage et d'allure, et fit belle figure d'écrivain politique, aux premiers rangs de la presse religieuse libérale de son temps. Sa disparition fut un regret pour tous les hommes de goût. La *Défense* lui succéda, mais sans le remplacer. C'est sous son pâle drapeau que les derniers tenants du catholicisme libéral gallican tirèrent ces derniers coups de fusil qu'on entend s'égarer dans le lointain, le soir d'une bataille perdue.

Le peuple veut un journal à lui et qui lui ressemble. Ce qu'il fallait chez nous aux masses catholiques, c'était un organe actif, entreprenant, vif, hardi, bien informé, sachant parler aux foules. Rien de tout cela n'a manqué au journal *la Croix* et encore moins le succès. Le tirage de la *Croix* de Paris est de 200 000 pour la *Croix* quotidienne, de 600 000 pour la *Croix* hebdomadaire. Le *Pèlerin* tire à 250 000 ; la *Vie des Saints* à 550 000. Les *Croix* de province sont au nombre de 108 ; la plupart sont hebdomadaires, et leur tirage global approche d'un million.

Si quelque chose a pu manquer à cette feuille ardente, ce n'est pas l'heure de l'examiner, puisque c'est l'heure où elle souffre, indignement persécutée pour la vérité et la liberté. Bien plutôt avons-nous le devoir de proclamer très haut les services rendus par elle à la cause commune, en lui adressant nos vœux profondément sympathiques pour que les mains auxquelles elle vient d'être remise continuent à faire le même bien, en le faisant mieux encore, assuré que je suis qu'il n'y en a pas de plus dévouées au service de Dieu, de l'Église et de son Chef.

Journaux à tendances politiques

Ce bref aperçu de Mgr Baunard n'épuise pas la liste des journaux qui furent rédigés par des catholiques au XIXe siècle. Il faut remarquer cependant que presque tous servaient d'organe à un parti politique ou faisaient à cette politique la place principale. De ce fait, ils ne pouvaient pas à proprement parler porter le titre de journaux catholiques.

Sans prétendre les énumérer tous, il convient cependant de mentionner au moins les principaux.

Le plus ancien est sans conteste la *Gazette de France*. Fondée par Théophraste Renaudot, le 30 mai 1631, elle s'appela successivement *Gazette* (1631), *Gazette de France* (1er janvier 1762), *Gazette nationale de France* (10 août 1792) et enfin *Gazette de France* sous l'Empire.

Sous la Restauration, elle fut un des principaux organes royalistes. Elle compta Joseph de Maistre et de Bonald parmi ses principaux rédacteurs.

Sous le gouvernement de juillet, elle fut dirigée par l'abbé de Genoude, qui en fit un journal d'opposition modéré et l'organe des légitimistes.

Elle a cessé de paraître le 30 septembre 1915.

(1) Fondé en 1867 par un groupe de catholiques libéraux, parmi lesquels le duc de Broglie, Buffet. C'était un journal quotidien s'intitulant politique, philosophique et littéraire. Pendant la guerre de 1870, il cessa sa publication et reparut en 1871 comme organe militant de la monarchie et du catholicisme. Il disparut en 1887.

En 1854, Villemessant, reprenant le titre d'un journal éphémère (1), fonda le *Figaro*, où dominaient la littérature, les mondanités et la satire. Le succès fut grand, et d'hebdomadaire le journal devint bihebdomadaire.

Il avait alors pour principaux rédacteurs MM. Villemot, Lespès, Edmond About, Aurélien Scholl, Wolf, etc.

En 1886, le *Figaro* devient quotidien ; il aborde la politique en 1867. Rochefort y publie alors des articles violemment pamphlétaires qui forcèrent bientôt la direction à se séparer de lui.

Après la guerre de 1870-71, le journal de Villemessant devient un organe monarchique et le reste jusqu'à la mort de son fondateur en 1879.

Après Villemessant, ce furent Francis Magnard, F. de Rodays et Périvier qui assumèrent la direction. Le journal perd un peu de son ton agressif tout en se faisant le défenseur des idées conservatrices et même des idées religieuses. Cependant il reste surtout un journal mondain.

C'est durant cette période, en 1891, que Julien de Narfon (2) entre à la rédaction du *Figaro* et inau-

(1) Ce premier *Figaro* avait été fondé en 1825 par Maurice Alhoy et n'était que satirique, d'où une multitude de procès qui le forcèrent à disparaître.

(2) Julien de Narfon, né en 1864, mort le 4 mai 1919, fit ses études au collège de Tivoli, entra aux Grands Séminaires de Périgueux et de Bordeaux, quitta l'état ecclésiastique après son sous-diaconat dans des conditions régulières et se spécialisa dans l'étude des questions religieuses. Il a publié notamment, *Léon XIII intime*, *Pie X intime*, *Vers l'Eglise libre*, *la Séparation des Eglises et de l'Etat*, *Montalembert*, *Louis Veuillot*. A collaboré au *Gaulois*, au *Figaro*, au *Journal de Genève*, à l'*Eclair*, au *Matin*, à la *Revue hebdomadaire*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Grande Revue*, etc. Le 6 mai 1919, la *Croix*, annonçant sa mort, écrivait : « [Il] fut un chrétien pratiquant, attaché à l'Eglise et la défendant à l'occasion. Nous tenons à lui rendre cet hommage. Mais il est impossible de ne pas ajouter que son libéralisme, allant bien au delà des limites de la vraie doctrine, le conduisit souvent trop loin. De là son animosité connue contre le Pape Pie X. De là aussi les difficultés juridiques qu'il eut avec nous lorsqu'il voulut nous faire insérer des exposés que notre conscience nous demandait d'écarter. »

Sur M. de Narfon. — Voir dans : *a*) *D. C.*, t. 1er, p. 16 : Sur les inquiétudes des alsaciens catholiques (à propos de M. Debierre) ; — t. 3, p. 374 : Sur la mission protestante du Rév. Macfarland en France.

b) *Chronique de la Presse*, 1910, pp. 615-7 : Divulgation d'une lettre confidentielle de Mgr Chapon au card. Coullié (L. Daudet, *Action Française*) ; — pp. 779-781 : Conférence de J. de Narfon à l'Ecole des hautes études sociales, sur l'information religieuse (Roger Duguet, *Univers*) ; — pp. 817-818 : Une manœuvre de M. J. de Narfon à propos d'une lettre adressée par M. Neveux, vic. général de Reims, à M. Mereu, correspondant romain du *Figaro* (Aventino, *Action Française*) ; — *1911*, pp. 561-2 : Réponse à une série d'articles contre le Saint-Siège et l'épiscopat français publiés par J. de Narfon dans la *Grande Revue* (*Sem. rel. Laval*) ; — pp. 681-682 : Sa jeunesse cléricale (R. Duguet, *Univers*) ; — pp. 709-710 : Professe, à l'Ecole des hautes études sociales, un cours sur la Séparation (*Croix*) ; — *1912*, pp. 157-8 : Son livre *La Séparation des Eglises et de l'Etat*, injurieux pour S. S. Pie X. A l'Assemblée générale des catholiques du Nord (*Sem. rel. Cambrai*) ; — p. 13 : Admiration de *Foi et vie* pour la *Séparation des Eglises et de l'Etat* (*Sem. rel. Cambrai*) ; — pp. 205-6 : Les renseignements sur les controverses ecclésiastiques : *a*) l'épiscopat et son livre *La Séparation des Eglises et de l'Etat* ; *b*) la *Démocratie* loue ses « hautes qualités de documentation sûre, originale » ; — pp. 82-3 : J. de Narfon et la condamnation de Mgr Duchesne par l'Index (*Croix*) ; — pp. 561-563, 587 : Vilenies. A propos de la déformation, dans le *Matin*, des instructions politiques du Saint-Siège à

gure sa rubrique du « Monde religieux » qu'il y tiendra jusqu'à sa mort en 1919. A cette date, la *Croix* (6. 6. 19) affirme qu'il y manifestait un libéralisme excessif en matière doctrinale. Il mena quelques campagnes qui à l'époque furent sévèrement jugées.

A la mort de F. Magnard (1894), la direction passa à ses deux associés, F. de Rodays et Périvier, qui restèrent à la tête du *Figaro* jusqu'en 1902, et accentuèrent les nuances politiques du journal.

Le 24 janvier 1902, M. Gaston Calmette, secrétaire de rédaction, fut nommé directeur et écrivait le lendemain (*Figaro*, 25. 1. 1902) notamment ces lignes : « Le *Figaro* de demain ne sera inféodé à aucun parti. Journal absolument indépendant, essentiellement français, sincèrement libéral, respectueux de toutes les fidélités politiques, de toutes les croyances religieuses, de tous les courages... il sera l'adversaire de toutes les lois restrictives de nos libertés, liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté de vote. » En politique, le *Figaro* n'est donc plus monarchiste, mais rallié à la République. » (1)

Après l'assassinat de Gaston Calmette par Mme Caillaux (16 mars 1914) (2), MM. Alfred Capus et Robert de Flers furent nommés rédacteurs en chef. M. Victor Bucaille y tint la rubrique d'information religieuse. A la mort de Capus (1er novembre 1922), M. de Flers resta seul rédacteur en chef.

Enfin, en 1924, le *Figaro* fut acquis par M. Coty, parfumeur ; la rédaction comprend alors MM. Gheusi, radical ; Humbert, vice-président de l'Alliance démocratique ; Georges Goyau, Louis Martin-Chauffier, Vonoven, Henri de Régnier, Robert de Flers, Paul Lesourd, etc. Propriétaire de *Figaro*, M. Coty en a changé fréquemment les rédacteurs en chef.

Le *Monde* fut fondé en 1860, lorsque l'*Univers* fut supprimé (29 janvier 1860), par quelques-uns des collaborateurs de Louis Veuillot.

En 1867 des négociations ayant eu lieu entre Louis Veuillot et le *Monde* sans aboutir à aucun résultat, l'*Univers* reprit sa publication (19 févr. 1867) et le *Monde* continua de son côté. Fusionna avec l'*Univers* en 1896 et le titre devint alors *L'Univers et le Monde*.

Le *Gaulois*, quotidien, politique et littéraire, fut fondé à Paris en 1867 par Edmond Tarbé, ex-collaborateur du *Figaro*, et Henry de Pène, à qui fut donnée la fonction de rédacteur en chef. Il fut, au début, un organe de l'opposition, puis il défendit le bonapartisme, la monarchie avec Arthur Meyer, puis la politique du centre gauche sous la direction de Jules Simon (1881).

A partir de 1882, de nouveau sous la direction d'Arthur Meyer, il devint un des organes les plus importants du parti monarchiste.

Ses principaux collaborateurs furent, à cette époque, Cornély, Sarcey, Aurélien Scholl, Paul Hervieu, Capus, Alfred Edwards, le futur fondateur du *Matin*, Octave Mirbeau.

Un article de doctrine, toujours signé d'un nom connu ; un « éditorial » où la politique était résumée en une quarantaine de lignes ; les « Echos de partout », donnant place aux potins, et d'une platitude parfois déconcertante ; des « Notes sociales » souvent intéressantes, signées « Un désabusé », où quelques-uns voulaient reconnaître Emile Faguet, d'autres M. René Doumic ; le « Bloc-notes parisien », où sévissait l'esprit boulevardier ; puis les nouvelles politiques, souvent noyées dans les mondanités ; enfin les comptes rendus des théâtres, où les pires des pièces trouvaient grâce : tel se présentait le *Gaulois* (1).

L'article de tête faisait visiblement l'objet des préoccupations du directeur. Parmi les signataires on pouvait relever des noms comme ceux d'Emile Ollivier, du comte de Mun, de René Bazin, de Frédéric Masson, d'Henry Houssaye, de Maurice Barrès, d'Henri Lavedan, d'Emile Faguet, de René Doumic, de Jean Richepin. Ces articles, bien soignés, d'une parfaite tenue littéraire, constituaient le charme principal du *Gaulois*.

Après la mort de M. Arthur Meyer, survenue le 5 février 1924, la direction du *Gaulois* fut confiée à M. René Lara, le plus intime de ses collaborateurs. Celui-ci resta à la tête du journal jusqu'au jour où ce dernier fusionna avec le *Figaro*, passant dans les mains de M. François Coty (1er avril 1929).

Le *Soleil* fut fondé en 1873 par Edouard Hervé, de l'Académie française (1886), et dirigé par lui jusqu'à sa mort en 1899.

Sous sa direction le journal défendit les idées monarchiques, et à partir de 1879 devint l'organe du parti orléaniste. A la mort d'Edouard Hervé, la direction du journal fut confiée à Ambroise Rendu, puis vinrent Louis Baragnon et Kermingant avec Huillard pour rédacteur en chef.

En 1907, le *Soleil* se transforme : un comité de direction politique est constitué qui comprend MM. le comte de Lanjuinais, de Pruines, Quatre-Solz de Marolles, François Froment-Meurice ; le rédacteur en chef est M. Ernest Renauld (2).

En 1913 nouvelle transformation. Les rédacteurs démissionnaires de l'*Univers* (Arthur Loth, Louis Romain, R. de la Tour du Villard, R. du Bousquet, Vincent Lamoré, François Veuillot) entrent au *Soleil*. Le 1er juin 1913, la direction du journal, définissant son programme, écrit : « Le *Soleil* restera, pour le fond, ce qu'il a voulu être jusqu'ici, un journal catholique et traditionaliste et il le sera davantage encore » Ernest Renauld donne sa démission et MM. Arthur Loth et Oscar Havard deviennent directeurs, avec pour secrétaire général Louis Romain (abbé Thuélin) (3).

A disparu le 22 avril 1914.

Mgr Campistron, év. Annecy (L. Romain, *Univers*) ; — pp. 574-5 : J. de Narfon, champion du catholicisme libéral. Conformité du catholicisme avec les principes de la société moderne ? (Alphonse Aulard, *Action*) ; — pp. 634-5 : Agent anticlérical. Le triple Narfon du *Figaro*, du *Matin* et du *Journal de Genève* ou de la *Revue* (L. Daudet, *Action Française*) ; — p. 558 : En coquetterie avec Gaston Riou, un des chefs du mouvement jeune-protestant ; — *1913*, pp. 374-5 : Ignoble pamphlet qu'est sa *Séparation des Eglises et de l'Etat* ; — pp. 481-4 : Au congrès du Progrès religieux ; — p. 552 : Nommé chevalier de la Légion d'honneur : — *1914*. pp. 135-6 : Sur le remplacement de la « Curie généralice » des Frères de Saint-Vincent de Paul (de Narfon, *Figaro*).

c) A propos de sa mort, *Temps* (5. 5. 19) ; *Figaro* (5. 5. 19) ; *Ordre public* (5. 5. 19) ; *Vérité* (5. 5. 19) ; *Débats* (5. 5. 19) : *Croix* (6. 5. 19).

d) Enfin sur ses tendances et opinions : *a*) *Foi catholique* (25. 9. 12) : Rappel des principes politico-religieux : — (25. 2. 12) : Lettres de M. J. de Narfon et réponses du chan. Gaudeau ; — *b*) *Critique du libéralisme* (1er et 15 sept. 1912) : M. J. de Narfon journaliste catholique.

(1) Cf. *Chronique de la Bonne Presse*, 1902, pp. 77-80.

(2) Cf. *Questions actuelles*, t. CXVI, pp. 385-404, 419-444 et t. CXVII, pp. 131-151 ; voir aussi *Chronique de la Presse*, 1914, pp. 217-223.

(1) Cf. *Revue des Lectures*, 1924, p. 15.

(2) Cf. *Chronique de la presse*, 1907, pp. 755-758.

(3) Cf. *Ibid.*, 1913, pp. 379-381.

L'*Autorité* fut fondée par Paul de Cassagnac, le 25 février 1886, après sa rupture avec le prince Napoléon. Après avoir été bonapartiste, Cassagnac déclara dans la suite qu'il se détachait de toute question dynastique et soutint la politique d'union conservatrice, fit partie du comité des douze qui s'était entendu avec Boulanger pour renverser le gouvernement.

Bien que catholique, Paul de Cassagnac fut un des adversaires les plus tenaces de la politique de ralliement préconisée par Léon XIII.

Après sa mort, survenue le 4 novembre 1904 (1), l'*Autorité* passa sous la direction de ses deux fils Paul et Guy (29 décembre 1904) (2).

A cessé de paraître le 6 septembre 1914.

L'*Eclair* fut fondé en 1888 par Ch. Cazet et G. Sabatier, qui lui donnèrent comme titre : journal quotidien, politique, indépendant. Ses principaux rédacteurs furent au début : Emmanuel Arène, Camille Pelletan, Séverine, E. de Grammont.

En 1905 Ernest Judet, qui venait d'être congédié du *Petit Journal*, prit la direction de l'*Eclair ;* il y fut un adversaire de l'entente anglaise et un partisan du rapprochement franco-allemand, notamment au moment de l'affaire d'Agadir. Il intitule son journal « organe d'union nationale » et s'occupe parfois des questions intéressant les catholiques, mais ses informations et ses appréciations ne dénotent point un souci scrupuleux de la vérité.

Durant la guerre, en 1915, Judet donna une série d'articles, réunis ensuite en volume : *La Papauté et la France*, où il traitait de la « lutte du catholicisme et de l'orthodoxie en Orient » et à propos desquels plus tard il mit en cause Benoît XV dans des interviews parues au *Matin* et au *Journal* (28. 8. 19 et 2. 9. 19). Deux démentis successifs furent publiés par le Vatican (3).

Aussi la *Croix* (6. 9. 19) pouvait-elle écrire à son sujet : « Il est d'autres [rédacteurs], au contraire, qui, rédigeant un journal lu par des catholiques, évitent de les froisser et soutiennent même leurs revendications, mais ne connaissent le catholicisme que de l'extérieur. Ils ne sont pas des « dirigeants catholiques ». Au moment de cet incident M. Judet se trouvait en Suisse, où il était passé pour se soustraire à une poursuite ouverte contre lui en août 1919 sous l'inculpation d'intelligences avec l'ennemi (4).

L'*Eclair*, après son départ, eut comme directeurs MM. Wertheimer et Emile Buré, ancien socialiste et ancien chef de cabinet de Briand. A cette époque la rédaction assez mêlée comprend L. Marcellin, Léon Treich, Pierre Loewel, etc.

Le 28 janv. 1926, l'*Eclair* fusionna avec l'*Avenir*.

La *Libre Parole*, journal quotidien, fut fondé à Paris par Edouard Drumont, le 20 avril 1892. Le fondateur en fit un organe antisémite.

La *Libre Parole* compta parmi ses collaborateurs Papillaud, de Boisandré, Gaston Méry, Albert Monniot, Jean Drault, R. Viaud et plus tard Henri Bazire, colonel Driant, Joseph Ménard.

Le 1er octobre 1910, le *Peuple français*, dont le dernier numéro avait paru la veille, fusionnait

(1) Cf. *Chronique de la Bonne Presse*, 1904, pp. 731-736, 751-755.
(2) Cf. *Ibid.*, 1905, p. 13.
(3) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 336-337.
(4) Cf. *Ibid.*, t. 7, col. 605-621, le texte de l'arrêt de la Chambre des mises en accusation dans l'affaire Judet-Bossard-Paul Meunier.

avec la *Libre Parole* et celle-ci paraissait avec six pages. Edouard Drumont restait rédacteur en chef et s'adjoignait M. Henri Bazire, rédacteur en chef du *Peuple français*, qui avait écrit dans son dernier article du journal disparu : « Catholiques avant tout, nous serons aussi énergiques dans la défense catholique que hardis dans l'action sociale. » (1)

Edouard Drumont mourut durant la guerre, le 3 février 1917 ; M. Henri Bazire lui-même mourait deux ans après, le 23 juillet 1919.

La direction politique du journal jusqu'en 1923 avait été confiée à MM. Jean Lerolle, député, et Joseph Denais. Le 8 mars M. Denais était mentionné à la manchette du journal, comme directeur politique, et M. Georges de Buysieulx, comme directeur (2).

Le 17 mars seul restait le nom de M. Joseph Denais. Enfin le 5 décembre 1923 M. Joseph Denais annonce que M. A.-A. Bonnet, président du Conseil d'administration du journal depuis six mois, assume la responsabilité du journal. Durant cette période y collaborent le P. Yves de la Brière, MM. Jean Maxe, Tavernier, Geoffroy de Grandmaison, Taittinger, Poitou-Duplessy, François Veuillot, Henri Reverdy.

La *Libre Parole* a cessé de paraître le 22 mai 1924 avec un numéro d'adieu le 7 juin 1924 (3).

Le *Peuple français* fut fondé par l'abbé Garnier (4). Le premier numéro du journal porte la date du 18 décembre 1893, en réalité ne parut qu'au début de 1894. Le journal avait pour but de soutenir la politique du ralliement et d'être l'organe des « catholiques républicains ».

Fut souvent en désaccord avec la *Vérité française*, d'où de nombreuses et parfois violentes polémiques.

Avait dès le début pour collaborateur l'abbé Dabry (5), qui devint rédacteur en chef lorsque M. Jules Bouvattier quitta cette charge et passa à la *Croix*, en 1897 (6).

(1) Cf. *Chronique de la Presse*, 1910, pp. 639-640.
(2) Cf. *D. C.*, t. 9, 859-860 ; t. 10, col. 1178-1180.
(3) *Ibid.*, t. 12, col. 783-784.
(4) Abbé Théodore Garnier, missionnaire apostolique et conférencier populaire, ancien miraculé de Lourdes, propagateur de la *Croix*, collaborateur à l'Œuvre des Cercles catholiques, aux secrétariats sociaux ; fondateur de la *Ligue pour l'Evangile* et du *Peuple français ;* mort à Montmagny, chez son frère, curé de cette paroisse, le 21 août 1920.
(5) L'abbé Dabry, en plus de sa collaboration au *Peuple français*, fonda en 1898 la *Vie catholique*, qui fut condamnée, le 13 février 1908 en ces termes par le Saint-Office, de même que la *Justice sociale* de l'abbé Naudet : « Les deux journaux *la Justice sociale* et *la Vie catholique* sont réprouvés et condamnés ; avis formel et péremptoire est donné aux prêtres Naudet et Dabry de ne plus avoir l'audace de publier à l'avenir, sous leur propre nom ou sous un nom faux, ni ces journaux ni d'autres journaux ou écrits quelconques de même caractère, sous peine de suspense *a divinis* encourue *ipso facto* et sans autre déclaration. »
Le 25 février, l'abbé Dabry écrivait une lettre de soumission à S. S. Pie X. (Cf. *Q. A.*, t. 95, p. 293.)
Le 29 février 1908 la *Vie catholique*, dans un dernier numéro, annonçait qu'elle disparaissait définitivement.
La soumission de l'abbé Dabry ne fut malheureusement pas de longue durée. Par une lettre adressée à *Paris-Journal* (20. 5. 10), ce prêtre annonçait qu'il quittait l'Eglise (Cf. *Chronique de la Presse*, 1910, pp. 349-350) ; il est mort sans qu'ait été connu aucun acte de réconciliation. (Cf. *D. C.*, t. 12, col. 370.)
(6) Jules Bouvattier, ancien sous-préfet, député de la Manche de 1885 à 1890, rédacteur en chef du *Peuple*

Le 7 août 1908, le journal ne portait plus en manchette le nom de l'abbé Garnier, et contenait ces lignes de la rédaction : « M. l'abbé Garnier, qui, depuis tant d'années, s'est consacré avec un inlassable dévouement à ce journal, tous les anciens collaborateurs du *Peuple français*, qui demeurent indissolublement unis pour la défense du programme des catholiques sociaux et l'avènement d'une république libérale et réformatrice... ont confiance que nos lecteurs feront dans l'avenir pour l'œuvre commune un nouvel effort. »

L'abbé Garnier fonde quelque temps après le *Peuple Français du dimanche*, tout à fait indépendant de son ancien organe.

Le 13 septembre, la *Vie nouvelle*, organe de l'A. C. J. F., annonce que la nouvelle direction du journal sera assurée par « une Société composée en partie d'anciens membres de la Jeunesse catholique ».

M. Henri Bazire (1) devient peu après rédacteur en chef et a comme collaborateurs MM. Lerolle et Joseph Denais. Cette nouvelle organisation dura deux ans. Le 1er octobre 1910 le *Peuple français* fusionnait avec la *Libre Parole*, dans les conditions indiquées en parlant de ce journal.

« Au retour de Jérusalem, en 1883 ».

Le 11 février 1892, le P. Vincent de Paul écrivait, dans son rapport général sur les travaux de l'Association de Notre-Dame de Salut, les lignes suivantes :

On a rapporté de Jérusalem et de ces pèlerinages de pénitence, très supérieurs, disions-nous, aux Croisades sanglantes, non pas des sacs de pierres précieuses, comme dans les contes fantastiques d'Orient, on a rapporté un talisman de salut inattendu ; une réponse à l'apostasie du siècle la plus considérable ; une croix, enfin, à opposer à la mauvaise presse.

Si la croix avait été effacée de nos monuments, de nos places publiques, et si nous étions devenus le seul peuple de la terre sans Dieu, n'ayant même plus une idole, un fétiche, comme les nègres d'Afrique, la cause de cette apostasie, c'était la presse.

Déjà l'organe de Notre-Dame de Salut, qui a aujourd'hui quinze ans et deux mois, le journal, petit *Pèlerin*, surmonté de l'image de la Vierge de Salut, avait, grâce à ce passeport, fait son tour du monde, et enseigné, au lieu du chemin des théâtres, celui des sanctuaires. Il avait, dans une promenade à travers les nouvelles, jugé les événements au point de vue de la foi. C'était un journal extravagant pour le monde mondain, et les grands folliculaires le regardaient avec une incommensurable pitié. Dans les maisons on le recevait, mais aux grandes occasions on le reléguait volontiers à la cuisine ; et si le souvenir d'un conte n'est pas trop déplacé dans une histoire aussi véridique, nous dirions volontiers que le *Pèlerin* était la *Cendrillon* de beaucoup de familles chrétiennes.

français, puis de la *Croix* de 1897 à 1916, où il fut remplacé par M. Jean Guiraud ; commandeur de Saint-Grégoire ; mort à Paris le 18 novembre 1917.

(1) Henri Bazire, avocat, ancien président de la Jeunesse cath., pendant la guerre capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, trois fois cité, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, mort dans l'Allier des suites d'intoxication par gaz, le 23 juillet 1919.

Il avait une protectrice ; ce n'était pas une fée, c'était Notre-Dame de Salut elle-même.

Cette feuille ne donnait pas encore la solution du terrible problème ; le petit *Pèlerin* était considéré comme un enfant terrible, mais ce n'était qu'un enfant. Cependant, les enfants grandissent, et un jour étonnent.

Un jour donc, au retour de Jérusalem, en 1883, nous fûmes stupéfaits ! Notre-Dame de Salut nous mettait soudain la Croix sur les épaules, et des rivages bleus de la Méditerranée nous étions tombés au bord d'un noir encrier !

Nous voilà donc journalistes, métier qui rappelle les galères du roi, où il faut ramer sans merci.

La *Croix* était fondée.

Nous aurions dû nous souvenir qu'à Lourdes la Sainte Vierge avait commencé par faire un signe de croix à Bernadette, et le nouvel office du bréviaire insiste beaucoup sur cette circonstance.

Comme Bernadette, nous essayions de nous signer ; mais, ô merveille, comme dans les pieuses légendes, le signe de la croix eut un succès prodigieux contre le diable ; il attirait les foules comme à Lourdes ; il guérissait les malades de l'esprit par centaines et par milliers.

Et c'était le secrétaire de l'Association du Salut qui devait fournir alors le plus d'encre avec l'encrier du Salut.

Les collaborateurs ne lui ont pas fait défaut ; il y en a eu d'illustres ; mais, à la *Croix*, on ne nomme que le Sauveur, qui doit être le seul rédacteur.

Programme du nouveau journal.

Ce programme parut le 1er juin sur une demi-feuille envoyée aux amis ; la Croix *du 16 juin 1883, sous le titre « A nos lecteurs », le publie à la suite de l'article du P. Picard, que nous reproduisons également.*

16 juin.

En ce jour, l'anniversaire des premières révélations du Sacré Cœur de Jésus pour le salut de notre temps, en cette date choisie par Pie IX pour la consécration du monde au Cœur de Jésus, en cette fête qui nous rappelle la pose solennelle de la première pierre de l'église du Vœu national à Montmartre, nous commençons, sous la protection du Sacré Cœur de Jésus, l'œuvre difficile d'un petit journal radicalement catholique, pieux et néanmoins rempli d'informations.

Nous l'offrons à tous ceux qui n'ont point le temps ou l'argent nécessaire pour lire un grand journal catholique.

L'origine de cette petite feuille est un acte de foi.

« N'estimez jamais, disait saint Vincent de Paul à ses fils, les difficultés et les dépenses d'une entreprise.

» Mais demandez-vous si elle est dans la volonté de Dieu, et, si vous la jugez telle, entreprenez-la.

» Sinon, ne l'entreprenez pas, alors même que vous auriez beaucoup de facilités. »

Après avoir prié, nous avons cru reconnaître la volonté de Dieu dans un succès précédent et nous lançons cette nouvelle feuille : nous la confions aux bons anges de chacun des futurs lecteurs.

Qui êtes-vous ?

Avant de se confier à un journal qui pourrait être un trompeur, et surtout en ce temps où ces séducteurs en papier noirci font tant de ravage, il est

nécessaire de poser à un journal, qui demande hospitalité au foyer de la famille, cette question : Qui êtes-vous ?

Voilà notre généalogie :

La *Croix*, journal quotidien à un sou, continue une revue mensuelle fondée pour les saints combats par le T. R. P. d'Alzon, religieux qui a lutté vaillamment jusqu'au jour de sa mort, après avoir vu disperser ses enfants par les décrets iniques d'expulsion.

A côté de la *Croix* mensuelle, les collaborateurs du T. R. P. d'Alzon faisaient chaque semaine le petit journal populaire *Le Pèlerin*, lequel n'a jamais été accusé de manquer d'ardeur.

Ces deux publications ont obtenu un véritable succès.

Le *Pèlerin* a eu tout de suite des tirages qui atteignent très ordinairement 100 000 ; il compte plus d'abonnés qu'aucun des journaux politiques de Paris.

La *Croix*, dont le tirage atteint 3 000, est aussi une des revues les plus favorisées par l'abonné, car les autres revues en comptent fort peu.

Le nombre des lecteurs s'accroît, en effet, prodigieusement avec la périodicité, et le bien se multiplie par elle ; voilà pourquoi la publication capitale de l'œuvre, la *Croix*, devient aujourd'hui un journal quotidien.

Le *Pèlerin* hebdomadaire a eu plus de lecteurs que sa sœur la *Croix* mensuelle, et désormais la nouvelle *Croix* quotidienne à un sou aura plus de lecteurs encore que le *Pèlerin*, qui subsiste.

Quel est votre drapeau ?

Notre drapeau, nous ne sommes pas de ceux qui le cachent.

Notre drapeau, c'est la croix.

Notre croix a formé toutes les nations.

Elle a renversé le César païen et ses victoires, le vieux monde et ses plaisirs.

La politique n'a d'autre grandeur que celle qu'elle emprunte à la science de la croix.

L'œil fixé sur le Vatican, nous voulons ici être et demeurer simplement catholiques, apostoliques, romains

Nous marchons à la conquête de toutes les libertés dont l'Eglise de Jésus-Christ a besoin pour remplir sa mission ; nous revendiquons les droits de Dieu, et nous le faisons bannières déployées et sans nous préoccuper des insultes des ennemis et des critiques des amis.

Vous ferez insulter la Croix.

Etre insulté, c'est le sort de la croix.

La croix est un signe de contradiction, et elle triomphe par les excès mêmes de ses contradicteurs.

Nous ferons insulter la croix, c'est vrai, mais pas plus qu'elle ne l'a été par les bourreaux, les Juifs et les pharisiens qui l'ont insultée au Golgotha, où Jésus a eu l'impudence de la planter en face d'eux.

Nous ferons insulter la croix, c'est vrai, mais pas plus qu'elle ne l'est par les préfets, les maires et les maîtres d'école qui la brisent, la foulent aux pieds et parfois la jettent aux latrines publiques. Il fallait cependant mettre des croix dans les écoles, malgré le danger de les voir traiter ainsi.

Nous ferons insulter la croix, c'est vrai, mais pas plus qu'elle ne l'est souvent par ceux qui la renversent sur les chemins à Montceau ou qui violent tous les jours nos églises, s'appuyant sur l'exemple de l'autorité. Il fallait bien cependant planter des croix sur les chemins et les mettre sur les clochers, quoique les clochers puissent être profanés, peut-être demain, pour carillonner au 14 juillet la fête des assassins.

Nous ferons insulter la croix, c'est possible, mais c'est une grande erreur de croire que Jésus crucifié soit un vaincu dont il faudrait cacher l'ignominie.

Le Christ est un victorieux, et le signe de sa victoire, c'est la croix.

Vous ne réussirez pas.

Le peuple n'est pas si sot que vous prétendez ; il est fatigué des violences contre le bien et ceux mêmes qui les exercent savent qu'ils ont tort ; ils envoient leurs enfants aux religieux et se soucient fort peu de voir leurs filles si hardies et si remplies de morale civique

Chaque fois qu'un voisin meurt sans prêtre à l'hôpital, le malade se dit tout bas : Je ne voudrais pas qu'il m'en advînt autant.

Le peuple n'aime pas les timides qui se cachent, car avec son bon sens pratique il ne comprendra jamais *un Dieu qu'il faut cacher.*

Arrière donc les protecteurs de Jésus-Christ et de sa croix, nous, nous sommes ses protégés et ses apôtres.

L'argument de la *non-réussite* ne saurait toucher des apôtres.

Si la *Croix* ne réussit pas, c'est que nous ne serons pas dignes de triompher avec elle ; nous n'en aurons pas moins eu le devoir d'annoncer Jésus-Christ même sur cette place publique qui est le journalisme. La réussite est à Dieu.

L'annonce de la « Croix » dans le « Pèlerin ».

Le Pèlerin (2. 6. 1883), *sous le titre « Journal à un sou », faisait connaître à ses lecteurs ce que serait la* Croix. *Bien qu'une partie de cet article ait pris place dans les notes historiques sur la fondation, nous le reproduisons néanmoins* in extenso :

La revue mensuelle *La Croix* est née, il y a trois ans, pour devenir une œuvre de combat religieux et social et surpasser le *Pèlerin* dans cette bonne voie. Elle vient d'achever sa troisième année.

Par son tirage, elle est aujourd'hui une des principales revues ; par sa doctrine et par les attraits de son illustration, elle a eu un lustre à part, et, en ces derniers temps, elle s'est acquis de nouveaux et brillants collaborateurs. Pour d'autres, cet ensemble constituerait un véritable succès.

Mais, en faisant notre examen de conscience, nous avons trouvé que le programme principal : la lutte pour le triomphe de la croix de N.-S. J.-C. n'était point assez rempli ; la périodicité mensuelle ne se prêtait pas à l'ardeur du combat, qui est de tous les jours. D'autre part, les catholiques qui ont besoin de savoir les nouvelles quotidiennes, obligés de recevoir un autre journal, n'avaient plus le temps de lire en outre une revue.

« Soyez quotidiens ».

Nos amis nous avaient bien dit dès le commencement : *Soyez quotidiens !*

La *Croix* promit alors qu'un jour elle le deviendrait, et elle attendit l'heure propice. A vrai dire, nous étions timides et l'œuvre nous semblait colossale.

Aujourd'hui, après avoir attendu et prié, nous

croyons reconnaître que cette œuvre, si difficile qu'elle soit, est selon la volonté de Dieu. **Dieu le veut** ! disons-nous comme pour Jérusalem, et nous cessons d'hésiter. Donc, à partir du 15 juin, la *Croix* va paraître tous les jours : six fois la semaine, et le septième jour elle sera complétée par le *Pèlerin illustré*, qui viendra avec ses images et caricatures apporter un délassement sanctifiant.

On pourra prendre séparément la *Croix* seule, ou le *Pèlerin* seul, ou *la Croix* et le *Pèlerin* réunis ; mais, dans ce dernier cas, il y aura, pour les lecteurs du *Pèlerin*, une très grande réduction.

Prix spécial pour les seuls abonnés du Pèlerin : un an, 14 francs ; six mois, 8 francs ; trois mois, 4 fr. 50.

Pour les personnes non abonnées au Pèlerin : Un an, 18 francs ; six mois, 10 francs ; trois mois, 6 francs.

Un abonné à la *Croix* et au *Pèlerin* n'ayant à payer que 14 francs et 6 francs, soit 20 francs. On voit que réellement le *Pèlerin* ne lui coûte plus que 2 francs l'an. C'est pour rien.

Le capital.

Pour entreprendre un journal aussi bon marché (1), nous dira-t-on, vous avez donc un capital immense ; car les autres journaux éprouvent à Paris le besoin d'avaler, à leur naissance, 2 et 300 000 francs sous peine de mourir très jeunes, après avoir fait peu de bien.

Voici notre réponse.

— La *Croix* n'a pas plus de capital que Notre-Seigneur quand il expira sur la croix du Golgotha

— En pareil cas, il faut le million ou rien.

— Eh bien ! nous n'avons rien.

— Alors, vous avez des actionnaires, des prêteurs ?

— La *Croix* n'a d'autres actionnaires que ses futurs abonnés, mais ce sont des actionnaires à qui l'on remboursera leur capital trois fois en un an, s'il est vrai qu'un journal pareil vaille trois fois son prix d'abonnement. (Voir le programme ci-joint et considérer que ce petit journal, n'ayant ni annonces ni longs discours, contiendra réellement autant de nouvelles que s'il se faisait grand journal à 60 francs et se couvrait de réclames destinées à vous tromper.)

— Vous êtes des imprudents. Croyez l'expérience.

— L'expérience a été faite. Le *Pèlerin* illustré, qui devait réclamer, lui aussi, 200 000 francs de capital avant de commencer, et qui, disait-on, ne pourrait pas vivre à 6 francs, a commencé précisément *sans un sou.*

On lui a donné ultérieurement, il est vrai, 1 000 francs pour payer les frais d'une circulaire prospectus, et ce fut tout.

Aujourd'hui, le *Pèlerin* lui-même servira de prospectus, et dans quinze jours nous aurons un capital.

Comme nous n'avons pas de capital, les rédacteurs eux-mêmes payent leur abonnement et il n'y a pas de service gratuit.

Nous inscrirons dans huit jours, à titre de salutaire amorce, le nom des souscripteurs.

Que les employés de M. Cochery ne suffisent pas à remplir les coffres de la *Croix* quotidienne !

Et qu'on se souvienne que donner vite c'est donner deux fois pour fonder un journal à un sou, qu'on appelle encore journal sans le sou.

(1) A cette époque, le prix des autres journaux était de 0 fr. 15 pour Paris, et de 0 fr. 20 pour la province.

N'imitons pas les lenteurs de nos gouvernants pour venir au secours de nos soldats de Cochinchine. C'est trop triste.

Raison d'être et tâche du nouveau journal.

De la Croix *(16 juin 1883), article signé du* P. Picard, *sous le titre « Le journal* La Croix » :

Après avoir pris rang parmi les journaux quotidiens au jour de la fête du Sacré-Cœur, la *Croix* paraît définitivement aujourd'hui. Elle sera un journal catholique, uniquement catholique, apostolique et romain. En nous jetant dans la mêlée, nous sommes loin de suivre notre attrait et nous ne voulons pas faire l'apologie du journalisme. Nous subissons une douloureuse nécessité et voulons opposer au torrent dévastateur de la mauvaise presse l'affirmation constante de la Vérité et du Bien.

A notre avis, la presse quotidienne est la plaie de l'époque. Le meilleur des journaux ne vaut rien, car il habitue l'homme à ne plus réfléchir et crée une société superficielle qui rit de tout et veut trouver un sujet d'amusement même dans les deuils publics.

Désormais, plus d'études possibles, la revue a tué le livre ; le journal sérieux a tué la revue ; le journal de nouvelles a tué le journal sérieux.

Pourquoi donc, nous direz-vous, créer un de ces petits journaux ? Parce qu'il n'y a que ce moyen d'atteindre l'ennemi sur le terrain qu'il ravage.

Le soldat qui se sert du glaive pour défendre sa patrie ne fait point pour cela l'apologie de son glaive, il s'en sert. Après la victoire, il a même le droit de l'aimer comme Roland aimait sa *Durandal.*

Le grand journaliste que Dieu vient de nous ravir (1) déplorait le fléau de la presse, il n'en aimait pas moins sa plume et il s'en servait comme d'une épée bien trempée pour défendre son roi Jésus-Christ, sa mère l'Eglise, sa patrie la France.

Plus que jamais le Christ et son Eglise sont attaqués, plus que jamais il faut donc se défendre. Les petites feuilles immondes pénètrent partout, jusque dans les mansardes et dans les chaumières ; il faut donc une feuille catholique à bon marché qui aille combattre le mal partout. Il faut que la *Croix*, portée par ses amis, devienne un journal populaire universel.

La lutte, voilà sa raison d'être.

La Révolution est triomphante, les sociétés secrètes envahissent tout : liberté de l'enseignement, honneur du clergé, droits de la charité, liberté de la prière, tout est ravagé par elles. Leurs adeptes, assis sur les fauteuils parlementaires ou ministériels, disent à l'Eglise notre mère : « Tu n'enseigneras plus ! — L'enfance du peuple, il nous la faut pour former des socialistes ; — l'enfance des bourgeois, il nous la faut pour préparer des libres-penseurs ; — la jeunesse des écoles supérieures, il nous la faut pour former des hommes sans Dieu comme nous. »

Maîtres du pouvoir, ils nous ravissent notre or et notre liberté, et se servent de cet or et de cette

(1) Il s'agit de Louis Veuillot. Il mourut, en effet, le 7 avril 1883.

A l'occasion du centenaire de sa naissance (11 octobre 1813), les *Questions actuelles* ont publié sur lui un important dossier. Dans le tome 115, pp. 705-730, 741-757, 784-792, 804-812, 822-827, 897-917, 943-955, on trouvera des notes biographiques, des études documentaires sur son œuvre et son influence comme journaliste, des appréciations diverses, le récit des cérémonies qui ont célébré son centenaire.

liberté pour établir par la presse quotidienne la légitimité de leurs usurpations : les droits de l'homme contre Dieu.

Eh bien! tant qu'il restera une goutte de sang dans nos veines, nous lutterons contre ces hommes de malheur.

Nous voulons un enseignement chrétien.

Nous voulons un clergé libre et respecté.

Nous voulons pour les religieux le droit de vivre, d'étudier, d'enseigner, de prêcher.

Nous voulons la liberté de la charité. Combien de temps nos hospices, fondés par l'Eglise, seront-ils au pouvoir de ses ennemis? Combien de temps le pauvre, obligé de mourir hors de sa famille, sera-t-il condamné à mourir sans Dieu?

Nous voulons, en un mot, toutes les libertés de l'Eglise, qui sont les seules libertés indispensables aux sociétés et aux âmes, et qui sont les seules qu'on supprime.

Réussirons-nous à remplir notre tâche? A nos amis de répondre.

Dans tous les cas, nous aurons fait notre devoir et réalisé notre devise :

Adveniat regnum tuum!

F. Picard,
des Augustins de l'Assomption.

Le succès de la « Croix ».

Du *Pèlerin* (25. 6. 1883), sous le titre « La *Croix* de 1883 » :

La *Croix* a lancé ses premiers rayons dans le monde, elle a paru au jour des révélations du Sacré Cœur, samedi.

Dès la veille au soir, le numéro était vendu dans tout Paris, et nous avions la consolation de voir ce nom béni et cette image victorieuse, le Christ, prendre possession de nos places publiques.

Ce cri était accueilli sans injures, sans blasphèmes. Quelqu'un a dit : « C'est crâne », mot parisien qui nous a plu en cette circonstance.

Le soir on a remarqué que le nouveau journal était lu sur les boulevards en plusieurs cafés. Des ouvriers trouvaient très intéressante la nouvelle avec son titre carré : « Ce que c'est qu'un curé. »

La *Croix* a pris possession de la ville païenne, et elle fera sa voie :

Les abonnements de cette nouvelle semaine se continuent dans une proportion telle que nous ne pourrons sans doute pas continuer la publication des noms. La seule journée de lundi amenait le matin 421 abonnés.

Quelqu'un nous écrit : « Il faut de 1 600 000 à 1 800 000 francs pour fonder un journal à un sou, les avez-vous? »

Nous avons beaucoup plus que cela, puisque nous avons l'aide manifeste de Notre-Seigneur. Mais en argent nous ne sommes guère plus riches que Notre-Seigneur sur la croix. Où sont ses 100 000 francs? Où est son champ? On a tiré au sort sa tunique et il donne sa dernière goutte de sang.

Nous sommes aussi pauvres : cependant, nous vivons.

Lorsqu'un journal qui n'est pas la *Croix* commence, il n'a pas un abonné. Il paraît. Le soir de ce jour on voit parfois poindre au guichet un monsieur enthousiaste qui prend trois mois d'abonnement au nouveau journal. Alors le caissier court à la rédaction et dit : « Il y a déjà un abonné! »

Mais ordinairement ce jour-là il n'en vient pas, et l'on se console en disant : « Le premier jour, il ne peut pas en venir. »

Puis, s'il y a succès, si l'on a envoyé gratuitement des numéros, si l'on a posé des affiches ruineuses, le courrier apporte de la province quelques abonnés ; une douzaine ou une vingtaine ; on en voit deux, trois... six au guichet. On s'écrie : « Nous en avons vu deux à la fois. »

Et s'il y a eu 18 abonnés le soir, c'est grand succès.

Mais le journal a mangé des billets de mille francs pendant huit jours avant d'avoir réuni 600 abonnés.

La *Croix* n'avait point paru que son caissier demandait un aide.

Elle a eu 8 abonnés le jour du premier prospectus et puis chaque jour 50, 100, 200, si bien qu'en douze jours elle en avait 3 600, et le numéro a paru.

Nous n'avions pas un million et demi, c'est vrai ; mais nous avions quelque 50 000 francs ; les machines ont donc pu rouler ; un numéro a pu être envoyé à MM. les curés.

Sans doute, il faudra vivre ; mais les oiseaux trouvent chaque matin des vermisseaux ou des graines du bon Dieu : pourquoi la *Croix* ne continuerait-elle pas à trouver ses 300 abonnés chaque matin?

Pourquoi ne trouverait-elle pas même, çà et là, un ami qui la ferait vivre un jour gratis? Un jour, en dehors du papier, c'est 700 francs.

Ou pourquoi ne trouverait-elle pas un zélateur extraordinaire qui prendrait mille numéros?

Pourquoi ce succès populaire qui lui attire déjà le peuple ne s'agrandirait-il pas?

Pourquoi, après avoir tant désiré une feuille catholique, franchement catholique, nos amis ne se donneraient-ils pas la mission de la répandre par dix, par cent et par mille?

Aux grands maux les gros remèdes.

On prend l'opinion de son journal, dit-on, eh bien, répandez le bon journal — si vous le jugez tel — à dix, à cent, à mille exemplaires.

Un village a été éclairé, a compris le venin de nos ennemis le jour où quelqu'un y a fait venir chaque semaine 200 *Pèlerins*.

La *Croix* quotidienne est un remède autrement puissant. Elle offre un intérêt qu'ont peu de journaux. Elle a chaque jour à sa dernière page des caricatures, et nous en donnons ici plusieurs qui proviennent d'un des numéros, pour que les abonnés tardifs du *Pèlerin*, qui n'ont pas encore eu le temps, se décident dans le cas où ils auraient supposé que la *Croix* serait un journal lourd et peu fait pour tous.

Que tout abonné au *Pèlerin* profite, en effet, malgré la misère des temps, des avantages qu'on lui fait : 14 francs au lieu de 18, alors que le *Petit Journal* coûte 24 francs, et a des annonces et aucun dessin.

Le salut de l' « Univers » au nouveau journal.

Du *Pèlerin* (17. 6. 1883), sous le titre « Nouveau journal » :

La *Croix* quotidienne suscite une explosion d'enthousiasme qui ne permet plus de douter qu'elle ne soit venue au bon moment ; mais nous demandons plus que de l'enthousiasme pour une œuvre qui intéresse si directement le salut des âmes ; nous sol-

licitons avec instance des prières, des communions, des messes.

Nos anciens et vaillants amis de l'*Univers*, qui croient très difficile de faire descendre les luttes glorieuses de la *Croix* dans le journal à un sou, saluent la nouvelle feuille par les lignes suivantes, auxquelles nous attachons grand prix :

« Nos excellents amis de la revue mensuelle *la Croix* et du petit journal hebdomadaire *le Pèlerin* se proposent de fonder prochainement un petit journal quotidien à un sou, qui prendrait le titre de leur revue mensuelle. C'est une entreprise difficile, dans laquelle ont échoué déjà plusieurs hommes de bonne volonté qui l'ont tentée, mais nous souhaitons vivement qu'elle réussisse aux mains des vaillants Pères de l'Assomption qui n'ont d'autre souci que de propager la bonne doctrine. Pour y aider de notre mieux, nous nous plaisons à reproduire la partie de leur programme qui expose l'origine et le but du journal en fondation. » (1)

Nous pensons que la *Croix*, qui a pour devise : *Je crois*, est saluée aussi du ciel par le rude écrivain qui écrivit sur son épitaphe :

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix.
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : « J'ai cru, je vois. »

Le *Pèlerin* portera désormais la date du dimanche au lieu de celle du samedi, et laissera à la *Croix*, sa sœur laborieuse, les six jours de la semaine.

Diverses publications de la Bonne Presse (2).

Voici la liste des divers périodiques sortis de la Bonne Presse, classés par ordre chronologique d'apparition :

Cosmos, fondé en 1852, pris par la Bonne Presse en 1885, a cessé de paraître en 1914 ;
Pèlerin, illustré (janv. 1877) ;
Almanach du Pèlerin, petit format (1875-1879) : grand format (1880) ;
Croix-Revue (1880-1883) ;
Vie des Saints (1880-1914) ;
Croix, quotidien (16. 6. 1883) ;
Catéchisme en images (1884) ;
Laboureur (1887), supplément au *Pèlerin*, puis annexé à la *Croix du Dimanche ;*
Questions actuelles, fondées en 1887, annexées à la Bonne Presse en octobre 1891, supprimées en 1914 ;
*Ligue de l'*Ave Maria (1888) ;
Croix du Dimanche (janv. 1889) ;
Croix des comités (sept. 1889) ;
Bonnes Lectures (1890-1892) ;
Contemporains (1892-1914) ;
Mon Almanach (1893) ;
Album de la Croix (1894) ;
Croix des marins (avr. 1894-1914) ;
Franc-Maçonnerie démasquée (1894) ;
Noël (mars 1895) ;
Bulletin des Congrégations (1895-1906) ;
Petit journal bleu de la Ligue de l'*Ave Maria* (1897) :
Echos d'Orient (1897) ;
Annuaire pontifical catholique (1898) ;
Conférences (1898-1914) ;
Œuvre électorale (1898-1900) ;
Causeries du Dimanche (1898-1914) ;
Action catholique (commencée à Lille en 1899, prise à la Bonne Presse en 1910-1914) ;
Mois littéraire et pittoresque (1899-mai 1917) ;
Croix illustrée (1900) ;
Echos de Notre-Dame de France (1888-1903), devenus *Jérusalem* (1904) ;
Chronique de la Presse (1902-1914) ;
Croisade de la Presse (1902) ;
Revue Augustinienne (1902-1912) ;
Rome (1904) ;
Revue d'Organisation et de Défense religieuse (1906-1914) ;
Echo du Noël (févr. 1906) ;
Revue des Bulletins paroissiaux (16. 2. 1909) ;
Eucharistie (1910) ;
Sanctuaire (janv. 1911) ;
Notre-Dame (1911) ;
Semaine littéraire (1912-1914) ;
Etoile noëliste (1. 1. 1914) ;
Bernadette (janv. 1914) ;
Prêtre aux armées (1915), devenu *Prêtre et Apôtre* (1919) ;
Documentation Catholique (qui comprend les *Questions actuelles*, la *Chronique de la Presse*, l'*Action catholique* et la *Revue d'Organisation et de Défense religieuse*, 1919) ;
Maison (janv. 1920) ;
Croix des jeunes gens (8. 10. 22) ;
Union des Eglises (1922), devenue *Unité de l'Eglise* (1930) ;
Revue des Saints (avril 1927) ;
A la Page (27. 3. 30) ;
Vie augustinienne (nov.-déc. 1929-juillet 1932).

La « Croix » et la défense de la Cause catholique en France.

Le 23 août 1910, Mgr Sevin, évêque de Châlons-sur-Marne, prononçait dans l'Eglise du Rosaire, à Lourdes, lors du XXXVIIIe Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut, une forte allocution (1) à laquelle nous empruntons le passage où il rendait hommage à la *Croix* pour les éminents services qu'elle a rendus à la cause catholique en France :

... L'Association de Notre-Dame de Salut... dans le temps même où elle édifiait des écoles, créait la Bonne Presse. Quelle œuvre colossale ! Le *Pèlerin*, la *Croix* de Paris, les *Croix* de province, les *Contemporains*, la *Vie des Saints*, *Jérusalem*, *Rome*, l'*Eucharistie*, le *Bulletin de Notre-Dame de Salut*, le *Mois*, les *Questions actuelles*, la *Chronique*, la *Revue augustinienne*, la *Revue d'Organisation*, les *Conférences*, les projections, des tracts sans nombre,

---

(1) Cf. *Univers*, 10. 6. 1883, qui fait suivre son article d'un extrait du programme paru dans le numéro spécimen de la *Croix* du 1er juin 1883.

(2) Cette liste a paru dans la *D. C.*, t. 26, col. 664 ; il manquait la *Croix des jeunes gens* et la *Vie augustinienne.*

(1) En voir le texte complet dans le livre *Paroles pontificales en faveur de l'Association de Notre-Dame de Salut. Discours de S. S. Pie X de 1908 à 1912. Allocutions épiscopales prononcées à Rome et à Lourdes de 1906 à 1913* (pp. 121-179), édité par le secrétariat de l'Association de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris.

portent Dieu dans les ateliers et les chaumières, ranimant la foi dans les masses urbaines et rurales, démasquant tous les mensonges, s'insurgeant contre les coups de force ourdis par l'athéisme. Quel arsenal de défense, quel moyen de propagande ! Jamais l'Eglise, quoiqu'elle ait été plus d'une fois assistée depuis cent ans par des journalistes de génie, n'a vu mettre au service de la vérité une presse plus puissante et plus populaire, une publicité plus claire, plus alerte, faite de plus de bon sens et de sûre doctrine. Un des vœux les plus chers de Mgr Dupanloup et de Montalembert, de Lacordaire et de Louis Veuillot était accompli. Si on a eu raison de dire : « La presse, c'est tout », jugez par là du don qu'à fait à la France chrétienne l'Association de Notre-Dame de Salut en instituant la Bonne Presse. Saluez en elle l'un des meilleurs instruments du règne de Dieu. *Adveniat regnum tuum !*

A quoi, dira peut-être quelqu'un, à quoi cette Bonne Presse a-t-elle servi ? Quelle victoire a-t-elle disputée à l'athéisme ? A-t-elle même suspendu pour un instant ses progrès ? Depuis qu'elle existe, n'a-t-il pas sécularisé les écoles publiques, banni les Congrégations, séparé l'Eglise de l'Etat, spolié les évêques et les prêtres après les moines, et en même temps que les morts eux-mêmes ; ne dénonce-t-il pas, avec un succès toujours croissant, la hiérarchie à la haine du genre humain ? Où fut autrefois, où est aujourd'hui l'utilité de tant de journaux ?

La « Croix » nous a empêchés d'être vaincus.

Oui, je l'avoue, la Bonne Presse ne nous a pas empêché d'être blessés, mais convenez avec moi qu'elle nous a empêchés d'être vaincus. Blessés, nous le sommes ; vaincus, non pas. A qui devons-nous de vivre quand même ? A Dieu, sans doute, et à nos évêques ; mais ne devons-nous rien à la presse, qui, dans ces heures sinistres, où, selon le mot de Matathias, triomphait l'orgueil et passait la colère, a porté tous les jours dans des centaines de milliers d'intelligences les vengeresses protestations du droit, marqué au fer rouge l'iniquité, empêché le vulgaire d'admirer les attentats même couronnés de succès, donné du cœur aux catholiques en proie aux violences des triomphateurs. Vaincus, non, nous ne le sommes pas. L'Eglise est avant tout une société doctrinale. Or, une société de ce genre est-elle vaincue, je vous le demande, quand, à la suite du plus furieux des assauts, elle n'a pas abandonné un seul de ses principes, elle n'a perdu aucun ou presque aucun de ses adeptes ? Comptez nos transfuges ! Combien y en a-t-il ? Faites le tour de nos principes ; lequel d'entre eux est entamé ? Nous sommes spoliés, frappés d'ostracisme, c'est vrai ; mais ce sont là des blessures qu'ont eu à subir nos pères, et l'histoire nous apprend qu'en leur tirant du sang ou des larmes elles leur ont ménagé le plus glorieux succès. Que nos souffrances ne vous rendent donc pas injustes vis-à-vis des services que nous a rendus la Bonne Presse. Après le Pape et après vos évêques, c'est à elle que nous devons, pour une large part, le salut. La Bonne Presse, je ne l'ignore point, n'est pas toute la presse catholique, et d'autres journaux, vous les nommez tous, ont vaillamment combattu avec elle à nos côtés. Notre reconnaissance se garde bien de l'oublier. Mais à la haine qui a poursuivi la *Croix*, aux invectives, aux manœuvres qui ont pensé l'accabler et qui n'ont visé qu'elle ou l'ont visée de préférence, vous pouvez apprécier quel rang d'honneur elle occupe parmi les soldats de Dieu et les défenseurs de son règne social.

Elle a démasqué la neutralité religieuse.

Là ne se borne pas son œuvre. L'athéisme, ai-je dit, doit aux honnêtes gens ses victoires ; ce sont eux qui lui ont concilié l'opinion en prônant que le faire passer dans les lois c'était y introduire non point l'hostilité, mais la neutralité religieuse, et en faisant accroire à une société encore chrétienne dans la plupart de ses membres que la tolérance universelle était l'unique remède de nos divisions.

Illusion et sophisme ! Illusion et sophisme qui ont rendu possibles tous les coups de force de l'athéisme en faisant apparaître l'hérésie révolutionnaire comme un dogme incontesté et comme un instrument de progrès.

Avec quelle pénétration la Bonne Presse les démasqua dès son apparition ! Avec quelle vigueur elle établit que les doctrines des athées et celles de nos honnêtes gens ont même principe et même fin ! Organisons l'Etat sans Dieu, disent les athées, puisque Dieu n'existe pas. Organisons l'Etat sans Dieu, disent les honnêtes gens, puisque l'existence de Dieu n'est plus unanimement admise par nos concitoyens. Ainsi, de part et d'autre, le principe est le même, c'est l'hérésie révolutionnaire, c'est la négation de Dieu donnée pour base à tout l'ordre public. Et qu'on le légitime par une raison ou par une autre, il n'en produira pas moins les effets désastreux qui en sortent fatalement : ruine des mœurs, ruine de la famille, ruine de l'Etat. C'est en vain que le libéralisme se flatterait de les conjurer. D'accord avec l'athéisme sur le principe fondamental de la société sans Dieu, comment pourrait-il s'opposer à ce qu'en soient logiquement tirées toutes les conséquences ? Il ne peut alléguer à l'encontre que des raisons d'opportunité ; or, on sait quel compte en tient la passion irréligieuse quand elle se sent assez forte pour passer outre.

La Bonne Presse n'accomplit pas son œuvre de salut et ne s'efforcera pas de restaurer dans les idées le règne de Dieu sans soulever bien des colères. Quand elle démontrait que le libéralisme de nos honnêtes gens n'est qu'un athéisme déguisé ; quand elle ajoutait que le libéralisme de nos honnêtes gens est un pur scepticisme, vu que, Dieu écarté, il n'y a plus de règle certaine pour discerner le bien du mal ; quand elle établissait que ce libéralisme enfin est en train de faire périr de consomption les consciences et les énergies catholiques, car le doute alanguit et énerve les courages ; quand elle faisait observer toutes ces conséquences funestes de l'erreur à la mode, elle était poursuivie de malédictions et accusée de provoquer de nouvelles ruines en irritant l'ennemi par une intransigeance impolitique. Ne tenait-elle donc aucun compte des contingences actuelles ? Soutenait-elle que, même dans les circonstances où nous sommes, l'Etat doit refuser à ses sujets la liberté religieuse ? Non, elle affirmait simplement que la nécessité où se trouve l'Etat de tolérer chez les autres telle ou telle religion ne l'affranchit pas du devoir d'avoir la sienne ; que, au reste, se réfugier dans l'athéisme, c'est encore en professer une, la plus intolérante et la plus irrationnelle de toutes, en même temps que la plus funeste.

La Bonne Presse accepta d'être haïe pour la vérité, et sa récompense fut une extension qui tient du prodige...

II — Le P. Vincent de Paul Bailly (2 décembre 1832-2 décembre 1912)

La D. C. a déjà eu l'occasion de parler du P. Vincent de Paul Bailly, notamment à propos de la fondation de l'Association de Notre-Dame de Salut (1) *et des Œuvres de mer* (2).

Après sa mort, survenue le 2 décembre 1912, les Questions actuelles *ont publié une biographie complète du fondateur de la Bonne Presse* (3). *Ces articles furent ensuite réunis en un volume abondamment illustré :* le P. V. de P. Bailly.

Dans un autre volume, paru la même année, furent recueillis tous les hommages rendus au P. Bailly, à l'occasion de sa mort (4). *C'est à ces deux ouvrages que nous allons emprunter les détails des courtes notes biographiques qui suivent.*

1° Notes biographiques.

Jeunesse et études.

Vincent de Paul Bailly naquit le 2 décembre 1832 à Berteaucourt-les-Thennes (Somme), d'Emmanuel-Joseph Bailly et d'Apolline-Marie-Sidonie Vrayet de Surcy. Il fut baptisé par son oncle, Joseph Bailly, prêtre de la Mission, vicaire général d'Amiens, supérieur du Grand Séminaire et archidiacre d'Abbeville (5).

M. Bailly occupait un rôle de premier plan dans le mouvement de renaissance catholique qui se manifestait alors. Son fils hérita de cette ardeur apostolique, comme sa vie le démontra par la suite.

Le jeune Vincent de Paul fit en grande partie ses études au sein de sa famille avec ses frères et sœurs. Après avoir eu comme précepteur M. Trapadoux en 1839 et 1840, il fréquenta en 1844, avec son frère Bernard, l'école des Frères de la rue de Fleurus.

En même temps il suivait le catéchisme de Saint-Sulpice et fit sa première Communion le 19 juin 1845. A cette occasion, il reçut un souvenir du P. d'Alzon (1), qui, de passage à Paris, avait été invité par la famille. « C'était un sceau en agate au milieu duquel était gravée une croix, avec ces mots en exergue : *In hoc signo vinces.* Quel cadeau symbolique ! En cette même année 1845, le P. d'Alzon jetait à Nîmes les fondements de sa Congrégation naissante. Prévoyait-il que le jeune Vincent de Paul serait un de ses plus fidèles disciples et qu'il ferait de la « Croix » le labarum du journalisme moderne ? » (2)

De 1845 à 1848, deux précepteurs le préparèrent successivement au baccalauréat : son parrain d'abord, M. Vivier, Lazariste, ancien supérieur du collège de Montdidier, puis, en 1847, M. l'abbé Langlet. Reçu au baccalauréat ès lettres, le 29 août 1848, avec une dispense d'âge, il suivit ensuite les cours au lycée Louis-le-Grand pour la préparation au baccalauréat ès sciences, qu'il conquit en 1850.

Directeur de télégraphe.

Entré à Polytechnique, il abandonna cette école en 1852 pour l'administration des Télégraphes, qui débutait alors. Rapidement, il parcourut les différents degrés de la hiérarchie jusqu'au grade de directeur.

C'est à Nîmes qu'il débute dans ses nouvelles fonctions. Il prit logement au collège de l'Assomption, que dirigeait le P. d'Alzon, et trouva le temps d'y donner des leçons de mathématiques aux élèves qui se préparaient aux Ecoles Centrale et Polytechnique.

De Nîmes il passa à Valence, et le 1[er] janvier 1855 fut attaché aux bureaux de l'administration centrale à Paris au poste de sous-chef de bureau, qu'il occupa trois ans.

Envoyé comme chef télégraphiste à Orléans, lors des inondations de cette ville, il y fut remarqué par l'empereur Napoléon III et reçut peu après sa nomination au service du cabinet de l'empereur.

« Vers la fin de 1857, l'administration des Télégraphes fut entièrement fondue dans le ministère de l'Intérieur. Les nouveaux règlements modifièrent la situation de Vincent de Paul, en exigeant que sa place fût occupée par un sous-chef de bureau titulaire, et même le travail qu'il y faisait seul fut scindé et confié à deux sous-chefs...

» Dans cette nouvelle organisation, Vincent de

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 9, col. 1066-8.

(2) *Ibid.*, t. 21, col. 1185.

(3) Cf. *Questions actuelles*, t. 115, pp. 65-107, 132-164, 199-221, 257-285, 321-363.

(4) *Hommages au R. P. Vincent de Paul Bailly, fondateur de la « Croix » et de la Maison de la Bonne Presse.* — Un vol. 22 1/2 × 15 1/2 de 784 pages. Bonne Presse, Paris. 1913.

(5) La famille du P. Bailly compta six enfants : Adrienne, née le 4 septembre 1831 († le 22 mars 1854) ; Vincent de Paul, né le 2 déc. 1832 ; Bernard, né le 2 août 1835 († 6 nov. 1920) ; Marie, née le 4 sept. 1837 (devenue Supérieure générale des Dames de Sainte-Clotilde, † le 1[er] septembre 1906) ; Sidonie, née en 1840 († en 1866) ; Benjamin, né le 4 août 1842 (devenu Supérieur général des Augustins de l'Assomption et mort à Paris le 23 novembre 1917).

La *D. C.*, t. 15, col. 579-631, a donné un historique et une série de documents sur le rôle de M. Bailly dans la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont il fut le premier président.

On trouvera dans ce même article des renseignements très circonstanciés sur les différentes œuvres créées par M. Bailly, sur son rôle dans le mouvement catholique et sur la *Tribune catholique*, qu'il avait fondée en 1831 et qui, en 1833, devint l'*Univers*, dont Louis Veuillot fut le rédacteur en chef depuis 1842.

(1) Sur le P. d'Alzon, la *D. C.* a reproduit un certain nombre de documents dont on trouvera la liste ci-après : *D. C.*, t. 6, p. 473 : Que les parents aient le choix des établissements pour leurs enfants titulaires de bourses d'études (*Revue de l'enseignement chrétien*) ; — t. 10, col. 994 : Etre de son temps en ayant les vertus contraires à ses vices ; — t. 12, col. 793-795 : Sur l'utilisation de la presse par les catholiques ; — *ibid.*, col. 795 : Responsabilité du croyant ; — t. 14, col. 1106 : Sur l'action de Dieu ; — t. 15, col. 915-916 : Signe, au nom de sa Congrégation, la déclaration de respect envers les pouvoirs publics (1880) ; — t. 17, col. 1155-1159 : Préface de la *Vie du P. Emmanuel d'Alzon*, du R. P. Siméon Vailhé ; — *ibid.*, col. 1154 : Maîtrise des saints sur eux-mêmes ; — *ibid.*, col. 1159 : Sur l'apostolat et la mission du prêtre ; — t. 25, col. 379-89 : Cinquantenaire (1930) de sa mort (1880). Fêtes (Nîmes). Lettre *Parmi les dates* (Pie XI, 17. 11. 30). Lettre de Mgr Girbeau (16. 11. 30). Recherche, écrits R. P. d'Alzon (ordonn. Mgr Girbeau) ; — *ibid.*, col. 379 : Centenaire (1910) de sa naissance (1810) ; — t. 26, col. 299 : Procès de béatification. Recherche écrits (Mgr Girbeau) : — t. 26, 643, 645-9, 652, 654, 662, 673-4 : Et R. P. Picard ; — t. 27, col. 1637 : Eglise et régime politique (R. P. Quénard, *Croix*).

(2) Cf. *Le P. V. de P. Bailly*, p. 16.

Paul Bailly se vit obligé ou d'accepter une direction en province, celle de Paris n'étant pas vacante, ou de rester au ministère de l'Intérieur comme employé. On lui offrit en province un poste important à organiser, mais comme tout le rattachait à Paris, ses œuvres de jeunesse en particulier, il préféra choisir cette dernière alternative et donna sa démission de directeur de télégraphe. Il obtint la première place après celle de sous-chef dans le même bureau où il avait été longtemps sous-chef lui-même. » (1)

Le 1er octobre 1860 il renonça définitivement à sa carrière.

Religieux de l'Assomption.

En avril 1860, pendant un voyage dans le Midi, il se rendit à Nîmes, qu'il avait quitté depuis sept ans. Dans ses entretiens avec le P. d'Alzon il discuta la vocation à laquelle il se sentait appelé et résolut de revenir en juin pour faire une retraite. Il la commença le 25 juin et le 1er juillet prenait la résolution d'entrer à l'Assomption.

Il reçut l'habit des mains du P. d'Alzon le 20 octobre 1860, alla continuer son noviciat à Paris, sous la direction du P. Picard. Son père étant mort le 12 avril 1861, il retourna le 17 septembre à Nîmes et prononça sa profession religieuse le 31 octobre 1861. Peu après, Mgr Plantier lui conférait les Ordres mineurs.

Envoyé à Rome pour ses études théologiques, il prit logement chez les Pères Résurrectionnistes. Le 20 septembre 1862, pendant les vacances qu'il passait à Nîmes, il fut ordonné sous-diacre. Revenu à Rome, il y reçut le diaconat le 20 décembre à Saint-Jean de Latran et la prêtrise le 1er janvier 1863 et continua jusqu'en juin ses études théologiques.

Rentré en France le 20 juin, il fut nommé directeur du collège de Nîmes et occupa cette charge jusqu'en novembre 1867.

Aumônier des Zouaves pontificaux.

En novembre 1867, il accompagnait en Italie 160 volontaires nîmois qui partaient à la défense de la Papauté. Arrivé sur le champ de bataille de Mentana, il put recueillir les restes des Nîmois et élever peu après un monument au sergent Pascal, dont il avait ramassé la cervelle éparse. Aumônier à Monterontodo, du 3e bataillon, avec le capitaine Wyard devenu le Rme Dom Sébastien, abbé général des Trappistes, dont la compagnie comprenait la plupart des volontaires nîmois, il remplaça quelque temps Mgr Daniel, l'aumônier en chef de ce régiment, dont le futur général de Charette était le lieutenant-colonel.

« Pendant l'année 1868, le Pape monta jusqu'au Camp d'Annibal pour faire une visite à ses chers zouaves. Il y eut grande fête à l'église de Rocca di Papa, qui tint à en perpétuer le souvenir par une inscription. Puis on grimpa par les chemins muletiers jusqu'au camp. Les pompes du protocole n'étaient guère de mise au milieu de cette nature sauvage et abrupte. Pie IX, du reste, savait s'en passer et se contenait d'être Père parmi ses enfants. Il y eut des scènes joyeuses et émouvantes, et cette délicieuse journée fortifia dans tous les cœurs l'enthousiasme du dévouement et du sacrifice. Ce séjour au milieu des défenseurs du Saint-Siège (novembre 1867-avril 1869) mit au cœur du P. Vincent de Paul encore plus de zèle et d'intrépidité, s'il est possible, pour la cause du Vicaire du Christ. » (2)

(1) Cf. *Le P. V. de P. Bailly*, p. 22.
(2) *Ibid.*, pp. 38-39.

En résidence à Paris. La guerre de 1870.

A son retour de Rome, le P. Vincent de Paul fut attaché à la résidence de Paris, sous l'autorité du P. Picard, supérieur de la communauté de la rue François-Ier. C'est là que va se passer désormais sa vie religieuse jusqu'à la dispersion de 1900.

« Quand il arriva à Paris, l'installation de la rue François-Ier était dans les langes de ses humbles commencements. Alors s'ébauchait avec le P. Pernet, sous la direction du P. Picard, l'admirable fondation des Petites-Sœurs de l'Assomption gardes-malades des pauvres à domicile. On essayait d'entrer dans le mouvement des œuvres de défense religieuse et des œuvres populaires, et de poser les jalons de tout ce qui allait bientôt se créer.

» Le P. Vincent de Paul retrouva à Paris ses patronages et ses œuvres ouvrières. Tout en s'occupant activement du ministère des âmes dans la petite chapelle de la rue François-Ier, il donna un concours généreux au P. Pernet pour l'œuvre des Petites-Sœurs ; il collabora avec Mme Le Kime à l'œuvre des écoles professionnelles des cigarières, œuvre qui sombra lors de la Commune, mais qui peut être considérée comme l'origine des ateliers chrétiens pour les femmes, une de ses préoccupations qu'il réalisa plus tard à la Bonne Presse.

» Tout cela débutait au milieu d'une grande pauvreté. C'était même, à certains jours, la misère au petit couvent. On y était toutefois fort accueillant et fort hospitalier. Le P. Picard aimait à inviter les hommes d'œuvres, et le dimanche soir voyait ordinairement un certain nombre de convives étrangers s'asseoir autour de la table de la communauté. On s'y entretenait des luttes du moment, et le zèle de tous se réchauffait dans ces modestes agapes. Les plus familiers et les plus intimes, quand ils venaient dîner, apportaient des vivres. La mère du P. Vincent de Paul y envoya souvent des poulets, des pâtés, des fruits, etc. Louis Veuillot, qui était quelquefois le commensal de la communauté, disait : « Dans cette maison on mange mal, mais on cause bien. » (1)

Quand la guerre éclata, il partit pour Metz comme aumônier volontaire avec le P. Pernet.

Il assista aux batailles de Vorny et de Gravelotte, resta aux ambulances pendant le siège de Metz, fut fait prisonnier et emmené à Mayence, où il exerça son ministère près des soldats. Après l'armistice, il passa à Genève, près de Mgr Mermillod, et rentra à Paris le 18 mars, à l'heure même où étaient fusillés les généraux Clément Thomas et Lecomte.

Il dut, pendant la Commune, se réfugier à Versailles. Il n'y fut pas inactif. Ecoutons son biographe : « Il se lança aussitôt dans une œuvre naissante — les « Orphelins de la guerre » — et devint le factotum de Mme Thiers, qui en avait accepté la présidence. Il continua à s'en occuper après la Commune jusqu'en 1873 et il eut longtemps avec la présidente des séances quotidiennes et prolongées. Il suivit l'armée de Versailles dès qu'elle eut franchi l'enceinte de la capitale. Le 22 mai, il était dans les rues de Paris, où on se battait avec fureur. Il ne put atteindre la rue François-Ier que le lendemain. Il pénétra, avec son frère Bernard, à Auteuil, dans le couvent des Dames de l'Assomption, fort abîmé par le dernier siège, car il avait été occupé par les communards, dont le drapeau rouge flottant au sommet de la maison avait servi de cible au canon des Versaillais. Ils y trouvèrent une vingtaine

(1) *Le P. V. de P. Bailly*, p. 43.

de fédérés blessés qui, n'ayant pu fuir, étaient fort inquiets sur leur sort. Le P. Bailly les rassura et les confessa tous. Il fut témoin, les jours suivants, des derniers soubresauts de la Commune, de l'incendie de Paris et de toutes les horreurs de la lutte fratricide. « Notre chapelle de la rue François-Ier, écrivait le » P. Picard, le 26 mai, a passé inaperçue au milieu » des splendeurs du quartier : on a pu continuer » le mois de Marie. » Sa modestie et sa pauvreté avaient été sa sauvegarde. » (1)

Après la guerre (1871-1880).

Les années qui suivirent la guerre de 1870 furent marquées par un renouveau extraordinaire de l'esprit d'apostolat. Une quantité d'œuvres furent fondées alors qui devaient dans la suite prendre un grand développement. Le P. Bailly en fut un des meilleurs ouvriers.

Des différentes œuvres auxquelles le P. Bailly prêta un si actif concours, il sera parlé longuement dans un chapitre suivant. Ici nous ne ferons que noter les dates les plus marquantes de la période qui va de 1871 à 1880.

Avec les autres religieux de sa Congrégation le P. Bailly assiste à des réunions tenues à Nîmes sous la présidence du P. d'Alzon où furent décidées la reprise de la *Revue de l'enseignement chrétien* pour obtenir la liberté de l'enseignement supérieur et la fondation de la *Ligue pour la défense de l'Eglise* d'où sortit le *Comité catholique* dont il sera question plus loin.

En septembre 1871, se tint à Nevers un Congrès des œuvres ouvrières catholiques où le P. Bailly, en compagnie du P. Halluin, directeur de l'orphelinat d'Arras, assista et fit décider la fondation du *Bureau central de l'Union* dont il fut nommé secrétaire général, charge qu'il conserva jusqu'en 1879. Au Congrès de Poitiers (1872), où il se trouva avec le P. d'Alzon, l'Union fut enfin organisée et ses rapports avec les autres œuvres spécifiés. Le comte Albert de Mun et le marquis de la Tour du Pin Chambly participaient à ce Congrès.

Le 24 janvier 1872, au couvent des Dames de l'Assomption, l'Association de Notre-Dame de Salut est fondée par le P. Picard. Le P. Bailly en est nommé secrétaire général et l'on possède la collection de ses rapports, qu'il présenta à chacune des assemblées générales jusqu'en 1894 (2).

Pendant cette même année, c'est l'œuvre des Cercles d'ouvriers qui sollicite le P. Bailly de faire partie du Conseil de Jésus-Ouvrier, créé en juin 1872.

Passant en revue l'année ou les deux écoulées entre chaque assemblée, le P. Bailly y note toutes les créations qui sortirent de l'Association : prières publiques, pèlerinages, œuvres ouvrières, Bonne Presse.

En 1872 encore eut lieu le premier pèlerinage organisé par Notre-Dame de Salut : celui de La Salette (août 1872) (3).

Le mouvement lancé par La Salette se continua l'année suivante par le Pèlerinage national de Lourdes, fixé en juillet 1873. C'est alors que fut créé le *Pèlerin*, bulletin hebdomadaire et organe du Conseil central des pèlerinages, dont M. Gondry du Jardinet était le directeur. Le P. Vincent de Paul n'en prit la direction qu'en 1877. Deux ans après le *Pèlerin* comptait déjà 80 000 abonnés.

Du 7 au 11 avril 1874 se tint à Bourges une assemblée générale des *Comités catholiques*, où le P. Bailly présenta le rapport général et parla de l'Union des œuvres ouvrières et de l'Association de Notre-Dame de Salut pour préciser le but bien distinct de ces deux fondations.

L'Association de Notre-Dame de Salut reçut, en 1876, de nouveaux accroissements par la fondation des « Apôtres du Salut » et des « Enfants du Salut » qui eurent toutes les sollicitudes du P. Vincent de Paul, encouragé par le P. Picard.

En même temps qu'il s'adonnait à toutes ces œuvres, le P. Bailly était intimement mêlé au ministère des âmes, qui prenait tous les jours plus d'empleur dans la petite chapelle de la rue François-Ier.

En 1880 paraissait le premier *Almanach du Pèlerin* en grand format à deux colonnes, 128 pages, succédant à un autre de petit format.

Les expulsions (1880).

L'année 1880 débuta par la fondation de la *Croix*, revue mensuelle de doctrine, à qui le P. d'Alzon donna le P. Bailly comme rédacteur en chef. Peu après, c'est la *Vie des Saints* qui s'ajoute au *Pèlerin*.

Vers la fin de l'année, la persécution vint interrompre quelque temps tout cet élan apostolique. Le 5 novembre les religieux étaient expulsés de leur couvent. Voici le récit de cette expulsion tracé par un des collaborateurs du P. Bailly :

> La communauté assomptioniste de Paris fut brutalement chassée de sa maison de la rue François-Ier, au matin du 5 novembre.
>
> Tous les religieux réunis à la chapelle, sous la présidence du P. Picard, assistaient à la sainte messe, que célébrait le P. Vincent de Paul, pendant que les crocheteurs enfonçaient les portes du couvent.
>
> Le Père continua le Saint Sacrifice, et, quand la messe fut terminée, sans quitter l'autel, il lut successivement six fois la Passion de Notre-Seigneur en présence des exécuteurs des décrets gouvernementaux. Ceux-ci enfin s'impatientèrent d'une messe qui durait depuis deux heures et menaçait de ne pas s'achever. Ils envahirent le sanctuaire et expulsèrent par la force les religieux ainsi que le célébrant, pendant que le P. Picard, de sa voix tonnante, fulminait l'excommunication contre les malheureux agents du pouvoir. Le P. Vincent de Paul fut un des cinq Pères autorisés à garder la maison (1).

Le 21 novembre 1880 le P. d'Alzon mourait à Nîmes, et le P. Bailly avec les autres religieux de l'Assomption élisaient le P. Picard pour lui succéder, le 25 novembre suivant.

La « Croix ». La Bonne Presse (1883-1900).

La *Croix* quotidienne, on l'a lu plus haut, parut le 16 juin 1883.

A partir de cette date le journal et les publications qui furent fondées dans la suite absorbèrent toute l'activité du P. Bailly. Le Père prit alors l'habitude, pour se délasser, d'aller presque chaque

(1) Cf. *Le P. V. de P. Bailly*, p. 51.
(2) *Association de Notre-Dame de Salut. Assemblées générales de 1873 à 1913. Rapports généraux du R. P. Bailly. Allocutions et autres rapports.* Un vol. in-16 de 464 pages. 4, avenue de Breteuil. Paris.
(3) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 647 et 656, quelques détails sur ce pèlerinage et les incidents qu'il provoqua.

(1) Cf. *Chronique de la Presse* (5. 12. 12). — Voir également *D. C.*, t. 26, col. 648 et *Q. A.*, t. 12, pp. 69, 132.

année à Jérusalem comme directeur du Pèlerinage de pénitence.

Le succès de la *Croix* et des diverses publications s'affirma très rapide. En 1886, l'état des tirages était le suivant : *Croix*, 20 000 ; *Pèlerin*, 46 000 ; *Vie des Saints*, 59 000 ; *Cosmos*, 4 000 ; *Almanach du Pèlerin*, 150 000.

La liste des publications que nous avons reproduite à la suite de l'historique de la fondation de la *Croix* démontre que le P. Bailly, malgré le peu de ressources, n'hésita jamais à aller de l'avant toutes les fois que le bien de l'Eglise et des âmes était en jeu. Dans la période qui va de 1883 à 1900 le « Moine » batailla sans défaillance et sans repos !

Ce que son biographe appelle « les grandes luttes » constitue la partie la plus marquante de la vie du P. Bailly. Dans ces notes il n'est guère possible de les raconter longuement et il faut se contenter d'une brève énumération des principaux événements et d'une série de dates.

La question du « Ralliement ».

On se souvient que le 12 novembre 1890 le cardinal Lavigerie avait, dans son toast d'Alger, donné le signal du ralliement à la République (1).

Le 16 février 1892 parut l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* (2), destinée à mettre fin aux discussions suscitées par l'acte du cardinal Lavigerie.

Le 3 mai suivant, la lettre *Notre consolation* (3) demandait aux catholiques de France d'accepter le pouvoir établi, mais non pas la législation mauvaise.

Lorsque parut le premier de ces deux documents la *Croix* jugea que sa ligne de conduite, conforme aux enseignements du Pape, n'avait pas besoin d'être réaffirmée. Elle garda le silence.

Après la lettre *Notre consolation*, ce fut le P. Picard — le P. Bailly était alors absent — qui écrivit pour la *Croix* l'article d'adhésion à la politique préconisée par Léon XIII. Il y disait notamment :

[...] Quelle sera notre ligne de conduite ?

Elle est bien simple. Nous sommes avec le Pape. Nous acceptons ce qu'il accepte, nous condamnons ce qu'il condamne, mais nous ne voulons pas aller plus loin que lui. [...]

N'épiloguons pas sur les termes ; gardons, si nous le voulons, nos préférences dans l'ordre spéculatif, le Pape nous le permet ; mais ne stérilisons pas nos efforts par des divisions intestines.

Les francs-maçons marchent avec ensemble à l'assaut de nos institutions et de nos libertés, et ils nous battent parce qu'ils obéissent au mot d'ordre.

Obéissons aussi, sans nous préoccuper de nos sympathies ou de nos antipathies. République ou monarchie, que nous importe, pourvu que la France reste la France et soit vraiment chrétienne ? Dans ce journal on n'a jamais crié : « Vive le roi ! » à moins qu'il ne s'agît du grand Roi : le Christ ! On ne crie pas non plus : « Vive la République ! » Mais on criera toujours : « Vive le Pape ! »

Suivons le mot d'ordre du Pape. [...] (4)

Dans la suite, le P. Bailly suivit scrupuleusement la ligne indiquée par son général, et si parfois il

(1) Voir le texte dans *Questions actuelles*, t. 8, pp. 255-257.
(2) *Ibid.*, t. 12, pp. 226-238.
(3) *Ibid.*, t. 13, pp. 258-263.
(4) Cf. *Croix*, 25 mai 1892.

répondit aux attaques dont il était l'objet, ce fut pour bien maintenir toujours la distinction faite par Léon XIII entre le pouvoir établi et la législation émanant de ce pouvoir. Aussi le biographe du P. Bailly peut-il conclure cet épisode de politique catholique en France par ces lignes :

[Si] les directions politiques de Léon XIII pour la France furent suivies par la quasi-unanimité du clergé et la grande majorité des laïques, tous les gens impartiaux reconnaissent maintenant qu'on le doit pour une bonne part à l'attitude de la *Croix*. Celle-ci eut quelque mérite à adopter une tactique qui contristait un grand nombre de ses meilleurs amis (1). Mais le P. Bailly n'hésita jamais devant une parole du Pape ; c'était pour lui, en toute vérité, la « consigne de Dieu » (2).

La loi d'abonnement.

En 1895, c'est une mesure d'ordre fiscal qui donna au « Moine » l'occasion d'une brillante campagne de presse, menée à la fois dans la *Croix*, le *Pèlerin* et le *Bulletin des Congrégations*.

On avait inventé contre les Congrégations divers articles de lois de finances restés plus ou moins à l'état de lettre morte. On résolut de les rendre applicables par de savantes combinaisons — loi d' « accroissement » devenant « loi d'abonnement » — qui permettraient d'accabler les Congégations d'impôts spéciaux, dans l'espoir de leur couper les vivres et de les empêcher de subsister. Ce système avait, outre son efficacité certaine, le grand avantage d'atteindre les communautés de femmes aussi bien que les communautés d'hommes. Ces exactions devaient à bref délai tuer toutes les Congrégations, même les plus fortunées (3).

Avant d'engager la lutte, le P. Bailly avait tenu à avoir l'avis du P. Picard, qui lui avait répondu : « Tant que Rome n'aura rien dit... ne craignez pas de faire l'opinion pour la résistance... »

Léon XIII, interrogé plus tard à son tour par plusieurs chefs de Congrégations, leur avait répondu de consulter les cardinaux de Paris et de Reims, qui avaient sa pensée.

Ceux-ci, dès les premiers jours, donnèrent ce mot d'ordre : « Sur la question de principe comme sur la question de fait, la résistance passive s'impose : il faut refuser de payer ces impôts d'exception, afin que le fisc, s'il veut appliquer la loi, soit obligé de prendre lui-même ce qu'on ne peut pas lui donner. » (4)

A côté du silence significatif de Rome, la noble lettre des deux cardinaux accueillie avec enthousiasme, la magnifique démonstration des évêques réunis à Clermont, l'acte auquel ils adhérèrent, le cri « Dieu le veut ! » poussé en leur présence, en pleine cathédrale, par le P. Monsabré (5), qui eut un immense retentissement, l'attitude enfin de la presse catholique, ouvrirent l'ère de la résistance (6).

(1) Dans le courant de 1892, l'année du ralliement, la *Croix* perdit 10 000 abonnés, dont beaucoup figuraient parmi les plus généreux bienfaiteurs des œuvres qu'elle patronnait.
(2) Cf. *Le P. V. de P. Bailly*, p. 91.
(3) *Ibid.*, p. 93.
(4) Cf. *Questions actuelles*, t. 29, pp. 5-7, le texte de cette lettre. (Note de la *D. C.*)
(5) Cf. *Ibid.*, t. 29, pp. 67-82, le texte de ce discours. (Note de la *D. C.*)
(6) *Le P. V. de P. Bailly*, p. 94. — Au début un seul évêque, Mgr Fuzet, de Beauvais, avait pris nettement position contre la résistance. (Cf. *Q. A.*, t. 28, pp. 290-292 ; t. 29, pp. 5-7, 43-45 ; t. 31, pp. 194-196, 197-198.)

Dans la *Croix* le P. Bailly, en une formule topique, exprimait sur l'impôt sa pensée en ces termes :

Nous payerons le timbre-poste 0 fr. 30 s'il le faut, au lieu de 0 fr. 15, si tout le monde paye ainsi ; mais nous refusons de payer le timbre-poste 0 fr. 16 si les autres citoyens le payent 0 fr. 15. Nous ne voulons pas admettre que le dévouement nous prive de l'égalité devant l'impôt que nous garantissent les Droits de l'homme et la Constitution.

Malheureusement, après des années de sacrifices et de magnifiques dévouements, cette lutte s'acheva par une défaite. L'unanimité des Congrégations dans l'attitude de la résistance avait été rompue : quelques Congrégations payèrent.

N'était-ce pas des lignes prophétiques que celles du P. Bailly, écrivant dans la *Croix* (3 déc. 1895) :

Un même sac est destiné par la loi des associations [de Waldeck-Rousseau] à ceux qui se sont soumis [au droit d'abonnement] et à ceux qui ont dit « Jamais ! » Il n'y aura plus ni autorisés ni non autorisés, rien que des étranglés.

Avec une pittoresque énergie, il redisait quelques jours plus tard (*Bulletin des Congrégations*, 6 février 1896, p. 194) :

On ne demande pas du tout, comme il a été dit, la bourse ou la vie ; on veut la bourse, mais surtout la vie, c'est-à-dire la mort.

Les élections de 1898. Le « Comité Justice-Égalité ».

En 1895 les organisations de province de la *Croix* formaient un ensemble de 10 000 comités ou sous-comités. Au Congrès qui se tint à Paris en cette année, un grand nombre des assistants insistèrent pour que fût créée, au sein du Secrétariat général, une section spéciale d'organisation électorale.

Bien entendu, le terrain choisi fut le terrain constitutionnel, comme le demandait Léon XIII. De plus, le P. Picard exigea que la nouvelle organisation serait absolument distincte des organisations de la *Croix*. Il consentit seulement à permettre que le P. Adéodat Debauge, secrétaire général de la *Croix*, entrât dans le nouvel organisme, qui prit le titre de « Comité Justice-Egalité ». Seul, parmi tous les organismes similaires, le Comité avait une organisation sérieuse et des ressources fournies par les souscriptions de la *Croix*. Sans donner les résultats espérés, les élections de 1898, grâce au Comité, amenèrent à la Chambre un nombre important de députés catholiques. Mais il y eut bientôt des plaintes et des dénonciations à Rome.

Le secrétariat « Justice-Egalité » apprit tout à coup que des dénonciations avaient été portées à Rome contre lui et contre le comité des congrès nationaux catholiques. Une sorte d'invitation, mais non officielle, vint même de Rome de n'avoir pas à continuer l'œuvre électorale, à cause des attaques dont elle était l'objet.

Aussitôt, par esprit de soumission, le P. Bailly fit savoir au Vatican qu'il se disposait à dissoudre sans retard Comités et groupes divers, entre autres celui de Bordeaux, particulièrement visé par les milieux gouvernementaux. Immédiatement, par la même voie, une nouvelle instruction donnée en haut lieu arriva de Rome, recommandant et même ordonnant de ne rien supprimer, au contraire, de continuer et d'activer le mouvement. Bien plus — il n'y a maintenant aucune indiscrétion à mentionner cet épisode, déjà raconté avec de longs détails dans plusieurs ouvrages importants, — Léon XIII manda à Rome le P. Picard et le chargea, en même temps que Dom Sébastien, abbé général des Trappistes, de remettre en mains propres à chacun des évêques de France une note concernant, entre autres choses, les élections législatives de 1898 (1).

Mais le gouvernement commençait à s'inquiéter de cette organisation, qui devenait puissante. Les libéraux lui prêtèrent main-forte d'une façon plus ou moins dissimulée, et ce fut bientôt une guerre acharnée contre « Justice-Egalité », contre la *Croix* et contre les Assomptionistes. Pourquoi contre la *Croix* et contre les Assomptionistes ? Parce que, disait-on, c'étaient les Assomptionistes et la *Croix* qui menaient tout ; c'étaient le P. Picard et le P. Bailly qui prétendaient régenter la France ou tout au moins soutenir une action qu'on disait désapprouvée par Rome, alors que Rome l'avait suscitée et venait encore d'ordonner si nettement de la continuer (2).

Révision du procès Dreyfus.

Les reproches adressés à la *Croix* à cause du « Comité Justice-Egalité » ne furent pas les seuls. Son attitude dans la fameuse « Affaire » ne manqua pas de lui attirer de nouveaux et puissants ennemis.

Quand s'ouvrit la seconde phase de l'affaire Dreyfus, la *Croix* et le Comité « Justice-Egalité » se trouvaient à la tête d'une petite armée disciplinée et agissante. Cette troupe prit évidemment position en face de l'ennemi du pays, contre les traîtres et les étrangers fauteurs de tous les troubles.

La puissante organisation de la *Croix* se révéla d'une manière étonnante à propos du second procès Dreyfus à Rennes, en 1899. Par ses centaines de dépêches, par ses heureuses informations et une série de circonstances favorables, ce petit journal catholique l'avait emporté sur toute la presse parisienne, en plusieurs régions et principalement à Rennes.

La seconde condamnation de Dreyfus était la défaite du gouvernement et de la franc-maçonnerie et l'échec du complot international qui, en procurant la ruine de la France, visait celle du catholicisme. Dès lors, la *Croix* devait être comprise dans le « chambardement général » (3).

Les perquisitions du 11 novembre 1899.

Le procès des Douze (22. 1. 1900).

Chaque jour devenait plus évidente la grande puissance de la *Croix* sur l'opinion catholique. Le gouvernement s'en inquiétait et naturellement chercha à la briser.

Pendant l'année 1899 s'élaborait dans les Conseils du gouvernement la loi d'association. En ce qui concerne les Congrégations, elle visait à les proscrire et à les supprimer.

Le gouvernement s'attendait évidemment à une rude bataille, peut-être à un échec, si les forces catholiques donnaient avec ensemble. L'ardeur combative de la *Croix* inspirait des soucis. Comment la faire taire ? Le P. Bailly n'allait certainement pas rester muet. La lutte, loin de le fatiguer, multipliait au contraire ses forces et son talent (4).

On essaya pour obtenir ce silence de faire intervenir le nonce, Mgr Lorenzelli, insinuant même que la suppression du journal serait un bien.

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 26, col. 665-667, le récit de ces faits et le texte de la lettre de Léon XIII au P. Picard.
(2) *Le P. V. de P. Bailly*, pp. 97-98.
(3) *Ibid.*, p. 98.
(4) *Ibid.*, p. 100.

Le nonce, communiquant les suggestions du gouvernement au P. Picard, conseillait personnellement d'enlever le Crucifix, par prudence et pour ne pas compromettre l'Eglise.

La *Croix* conserva le Crucifix et continua sa lutte contre les lois mauvaises, qu'elle considérait comme un de ses devoirs les plus impérieux.

Le gouvernement agit alors directement à Rome.

En cette année 1899, au retour du pèlerinage d'automne, que le P. Bailly ne conduisit pas à Jérusalem, mais qu'il alla spontanément attendre à Rome et qu'il présenta au Pape, il sollicita une audience particulière de Léon XIII, et il eut beaucoup de peine à l'obtenir. Pendant l'audience, le Pape (c'est le P. Bailly lui-même qui l'a raconté) lui fit beaucoup d'éloges de la *Croix*. Seulement, à la fin, il lui dit :

— Il ne faut pas toujours crier : Dreyfus ! Dreyfus !... Et puis il faut dire quelquefois du bien de Loubet.

Mais cela était dit comme en passant et noyé dans de très abondants éloges, de telle sorte que le P. Bailly, peut-être trop sensible aux encouragements, vit surtout les félicitations, et il crut à une telle satisfaction du Pape qu'à peine rentré au couvent de la Piazza d'Ara Cœli il fit chanter un *Magnificat* par la communauté.

Le langage diplomatique traduisit cette scène en un style qui lui est propre et auquel le P. Bailly était peu familiarisé. L'ambassade de France nous montre le Pape *faisant appeler de sa propre initiative* l'inspirateur du journal *La Croix* et lui déclarant « qu'il réprouvait l'esprit et le ton de cette feuille ».

Cette feuille savait bien que son inspirateur n'avait pas été appelé à Rome, et que le Pape n'avait blâmé ni son ton ni son esprit. Aussi elle ne changea ni d'esprit ni de ton (1).

Vers la fin d'octobre ou de novembre 1899, à la suite d'une entrevue avec M. Waldeck-Rousseau, le nonce fit connaître au P. Picard « qu'on allait faire quelque chose contre les Assomptionistes », mais sans savoir exactement ce que signifiait cette menace. On n'attendit pas longtemps.

Le 11 novembre 1899, toutes les maisons de l'Assomption, dans toute l'étendue du territoire, étaient envahies à la même heure, 8 heures du matin, par une nuée de magistrats, d'agents et de gendarmes, et minutieusement perquisitionnées, afin d'établir que les Assomptionistes étaient associés plus de vingt ensemble sans en avoir obtenu l'autorisation. C'était fort grave, paraît-il. Et voilà l'article 291 du Code pénal qui se réveillait de sa longue léthargie et qui, avant de disparaître à tout jamais de l'arsenal des lois, n'allait pas mourir sans faire parler de lui. Le Parquet, stylé par le gouvernement, lui donnait même une vertu que ne lui avaient pas attribuée les législateurs, car on n'avait jamais émis la prétention absurde d'appliquer la prohibition qu'il formulait aux personnes vivant sous le même toit, et par conséquent aux Congrégations.

Quoi qu'il en soit, un procès retentissant s'ensuivit, le fameux « procès des Douze » (2). Le procureur de la République Bulot y alla de sa personne, il réquisitionna abondamment (3) [...]

Après cinq jours de débats, les prévenus furent condamnés, le 25 janvier 1900, à 16 francs d'amende et à se dissoudre. La Cour d'appel confirma, le 6 mars, la décision du tribunal, accordant pour l'amende le bénéfice du sursis, mais pas de sursis pour la dissolution... (1)

Aussitôt après la condamnation, le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui n'avait jamais eu l'occasion jusque-là de se rendre au couvent de la rue François-Ier, accourut chez les condamnés, ses diocésains, pour les féliciter. Le gouvernement lui adressa une lettre de blâme. NN. SS. Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; Goux, de Versailles ; Bonnet, de Viviers ; Cotton, de Valence ; Denéchau, de Tulle, qui se permirent de protester publiquement par lettre, avant ou après la condamnation des Assomptionistes, furent privés de leur indemnité concordataire. La *Croix* ouvrit une souscription pour la leur rendre. Au bout de quelques jours, la souscription avait quadruplé le traitement de ces prélats. [...] (2)

Le P. Bailly quitte la « Croix » (mars 1900).

Le 10 février M. Rouanet annonçait une demande d'interpellation sur les mesures à prendre pour réprimer ce mouvement. Deux jours après, Waldeck-Rousseau déposait son projet de loi sur les Congrégations (12 févr. 1900). Par ailleurs, l'ambassadeur à Rome, M. Nisard, était chargé d'obtenir de Rome une déclaration officielle de blâme à l'égard des évêques qui avaient manifesté leur sympathie aux religieux condamnés. La décision à laquelle s'arrêta le Pape fut bientôt communiquée au P. Picard.

Léon XIII fit savoir au gouvernement, en mars, que, pour le bien de la paix et pour éviter un plus grand mal, il venait d'inviter les Assomptionistes à s'abstenir désormais de prendre part à la rédaction de la *Croix*.

La plume du P. Bailly était brisée.

Son cœur aussi, on n'en doute pas. Mais aucune parole d'amertume ne s'échappa de ses lèvres. Sans une plainte, sans un mot d'explication, il rendit les armes, il quitta la *Croix*, son œuvre, en pleine bataille, en plein triomphe, et cela simplement, docilement, en religieux. A aucun prix il n'eût voulu récriminer ni découvrir son Chef et son Père, qui, dans sa sagesse, et avec l'espoir d'arrêter l'ennemi, croyait devoir sacrifier un de ses intrépides défenseurs (3).

Les dernières années. La mort (1900-1912).

Après l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, le P. Picard s'était pourvu en Cassation, mais il retira son pourvoi au mois d'avril 1900.

Ce fut alors la dispersion de tous les religieux de l'Assomption, qui n'empêcha pas, dans la suite, une multitude de procès pour reconstitution de Congrégation dissoute.

Traqués partout où ils se réfugiaient, beaucoup de religieux passèrent la frontière et allèrent fonder de nouvelles maisons en Belgique, en Angleterre, en Espagne.

Le P. Bailly commença par conduire le XXe Pèlerinage de pénitence à Jérusalem, qui eut lieu du

(1) *Le P. V. de P. Bailly*, pp. 102-103.

(2) Voici les noms des douze religieux poursuivis : T. R. Picard, RR. PP. V. de P. Bailly, Adéodat Debauge, André Jaujou, M.-Léopold Gerbier, Claude Allez, Hippolyte Saugrain, Ambroise Jacquot, Joseph Maubon, Paul-François Doumet, Marie-Jules Chicard, Lazare Chabant. (Note de la *D. C.*)

(3) Cf. le texte de son réquisitoire : *Q. A.*, t. 52, pp. 297-307, 322-334.

(1) Cf. *Affaire des Augustins de l'Assomption. Plaidoiries de MMes Delepouve, de Bellomayre, Bazire et Reverdy* (24 janvier 1900). Un vol. de 144 pages. Bonne Presse.

Le Procès des Douze. En appel. Interrogatoire et Plaidoiries (26 et 27 fév., 5 et 6 mars 1900). Un vol. de 240 pages. Bonne Presse. (Note de la *D. C.*)

(2) Cf. *Le P. V. de P. Bailly*, pp. 103-104.

(3) *Ibid.*, p. 105.

25 avril au 5 mai 1900, puis il se rendit en Hollande, à Gemert, où s'était réfugié le noviciat de la Congrégation.

L'amnistie de 1905 lui permit de revenir en France et de se fixer à Paris.

Le P. Vincent de Paul s'occupa plus encore que par le passé des pèlerinages de Jérusalem, qu'il conduisit vingt-huit fois (le dernier pèlerinage dirigé par lui fut celui de mai 1910), et de la dévotion aux âmes du purgatoire. Ne pouvant plus se consacrer à l'Eglise militante comme autrefois, il se tourna du côté de l'Eglise souffrante et secourut les âmes qui achèvent de se purifier dans les flammes expiatrices. Il institua une Association des « Croisés du purgatoire », qui a pris une extension surprenante et compte ses adhérents par milliers, rédigea un bulletin mensuel en faveur des pauvres âmes souffrantes, dont il se constitua l'apôtre zélé.

Il conduisit aussi plusieurs pèlerinages aux pieds de S. S. Pie X et eut avec le grand Pape glorieusement régnant plusieurs entretiens où le Souverain Pontife lui prodigua ses bénédictions avec ses encouragements les plus précieux et les plus constants.

Il s'adonna aussi à l'extension des œuvres de sa Congrégation, dont il était assistant général, prêcha de nombreuses retraites à ses frères en religion, aux Oblates de l'Assomption, aux Petites-Sœurs de l'Assomption, dont jusqu'à ces derniers mois il aimait à présider les réunions des « Fraternités ».

Cependant, sa plume ne restait pas complètement inactive. Il n'avait plus, il est vrai, la tribune retentissante de la *Croix*, mais à de nombreux articles donnés à diverses revues il ajoutait tous les ans la rédaction de l'*Almanach du Pèlerin*, dont l'apparition est toujours un triomphe, et qu'il a composé jusqu'au dernier, paru en octobre de cette année.

Depuis deux ou trois ans, arrivé à un grand âge, quoique toujours jeune d'esprit, il se préparait saintement à la mort, qu'il a vue venir avec joie et sérénité, conservant jusqu'au bout sa puissance de travail et l'usage des merveilleuses facultés dont Dieu lui avait fait don. Aussi, la mort ne l'a pas surpris. Une de ses dernières paroles a été : « J'arrive au terme. C'est un grand bonheur. Dieu soit béni ! » (1)

Cette mort survint au jour anniversaire de sa naissance, le 2 décembre 1912. Il avait reçu les derniers sacrements le 27 novembre. Les obsèques furent célébrées le 4 décembre, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

La *Croix* (5. déc. 1912) en rendait compte en ces termes :

La grande famille de la *Croix*, les amis que son intarissable bonté avait suscités en foule autour de lui, les admirateurs et les continuateurs de son œuvre, ont fait au R. P. Bailly de triomphales obsèques. Non que tout n'y fût simplicité : le corbillard était celui des pauvres, et nulle fleur ne l'ornait. Mais la multitude qui l'accompagnait était telle, et son attitude si émouvante, qu'on ne pouvait, à son passage, manquer d'être profondément impressionné.

On s'était réuni rue Camou, au domicile du vénéré défunt. Un immense cortège se forma là pour se rendre à Saint-Pierre du Gros-Caillou, où eut lieu la cérémonie religieuse. Devant le corbillard marchait le personnel féminin de la Maison de la Bonne Presse ; en arrière, avec le T. R. P. Emmanuel Bailly et M. Bernard Bailly, ses frères, la famille du R. P. Bailly : MM. René et Paul Bailly, Théodore Becquerel, Adrien du Souich, de Longeville ; puis M. Paul Feron-Vrau, les Révérends Pères Assomptionistes, les Petites-Sœurs de l'Assomption, les Sœurs de la rue Bizet et les religieuses Auxiliatrices du Purgatoire, les chefs de service de la Maison de la Bonne Presse, plusieurs curés de Paris, de nombreux ecclésiastiques et un cortège immense.

Un tiers à peine put entrer à l'église. Au chœur avaient pris place Mgr Arnal du Curel, évêque de Monaco, et Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

La levée du corps fut faite et l'absoute donnée par M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou. La grand'messe fut chantée par le R. P. Joseph Maubon, supérieur des missions du Chili, premier assistant général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption. Les dernières prières, au cimetière Montparnasse, furent dites par le R. P. J. Germer-Durand, représentant Jérusalem, que le « Moine » aima tant.

La cérémonie des obsèques du « Moine » laisse le souvenir d'une des plus touchantes manifestations qui aient été vues à Paris. Ce furent bien les funérailles d'un saint religieux et d'un apôtre aimé.

(1) Cf. *Chronique de la Presse*, 5 déc. 1912.

2° Hommages du Saint-Siège et de l'Episcopat.

Le volume intitulé *Hommages au R. P. Vincent de Paul Bailly* (Bonne Presse, 1913) a recueilli toutes les lettres écrites soit au Supérieur général des Augustins de l'Assomption, soit à la direction de la *Croix*, après la mort du P. Bailly. Nous reproduisons ci-après celles qui émanent du Saint-Siège, de certains cardinaux et de quelques-uns des membres de l'épiscopat français :

1° Télégrammes de S. S. Pie X.

T. R. P. Emmanuel Bailly, Paris.

Rome, 26 novembre, 14 h. 35.

Le Saint-Père Pie X, avec l'assurance de ses prières, envoie de tout cœur spéciale Bénédiction apostolique implorée, gage de réconfort et de précieuses faveurs célestes pour votre vénéré frère, P. Vincent de Paul, malade ; bénit aussi vous-même et parents.

Card. Merry del Val.

T. R. P. Emmanuel Bailly, Paris.

Rome, 3 décembre, 14 h. 40.

Très vives condoléances.

Card. Merry del Val.

T. R. P. Emmanuel Bailly, Paris.

Rome, 6 décembre, 15 heures.

Saint-Père Pie X a appris avec une peine réelle la nouvelle de la mort de votre frère vénéré, le R. P. Vincent de Paul, si méritant de l'Eglise et de la cause apostolique, et tandis qu'il partage votre deuil et celui de votre famille et de la famille de la *Croix*, il prie pour le repos éternel du très regretté défunt et envoie de tout cœur à vous-même et aux vôtres spéciale Bénédiction apostolique, gage de réconfort et de faveurs divines en cette douloureuse circonstance. Agréez nouvelle expression de mes vives condoléances.

Card. Merry del Val (1).

(1) *Hommages*, p. 9.

S. S. Pie X et le R. P. Vincent de Paul Bailly.

De la *Croix* (31. 12. 12) :

M. Bernard Bailly, directeur du *Cosmos*, a reçu de son frère, le T. R. P. Emmanuel Bailly, Supérieur des Augustins de l'Assomption, le très intéressant et très consolant récit suivant d une audience du Saint-Père. Les deux frères du R. P. Vincent de Paul Bailly comprendront certainement et excuseront l'indiscrétion que nous commettons en la publiant à l'honneur du fondateur de la *Croix* :

« Rome, 24 décembre 1912.

» Mon cher frère,

» J'ai vu le Pape vendredi. A peine étais-je assis, avant que j'aie eu le temps de le remercier de ses dépêches et bénédictions à l'occasion de la maladie et de la mort de notre frère, Sa Sainteté m'a dit : « Votre frère est certainement au paradis, vous ne devez pas en douter. »

» Comme je la remerçiais de cette parole si consolante et qu'au nom de la famille, de nos religieux et de la *Croix*, je la remerciais aussi de la dépêche si touchante qu'elle avait daigné m'adresser, Sa Sainteté reprit aussitôt : « Soyez-en sûr, il a reçu la couronne due à ses » mérites : *Reposita est illi corona justitiæ.* » Puis le Saint-Père m'a cité le texte de saint Paul, où l'Apôtre dit : J'ai fini ma course, j'ai conservé la foi, j'ai combattu le bon combat, c'est pourquoi m'est assurée la couronne. Et il appliqua ce texte à notre frère en disant de lui : « *Cursum consummavit, fidem servavit* », etc. « Comme vous êtes son frère, ajouta-t-il, vous ne pouvez » sans doute pas vous faire son panégyriste, mais il » a grandement mérité de l'Eglise, il a été un grand et » vaillant serviteur de la bonne cause. C'est lui qui a » créé cette œuvre si importante, cette œuvre si remar- » quable de la *Croix* et de la Bonne Presse ; c'est un » magnifique titre à la reconnaissance des catholiques ; » il a droit à la gratitude de la presse catholique ; elle » lui doit beaucoup, car il en a été un promoteur prin- » cipal. Il a fait là une œuvre admirable. Oui, c'est » une belle vie, et il jouit sûrement de la récompense » due à tant de hautes vertus et à des mérites aussi » signalés. »

» Ces éloges étaient si beaux et si affirmatifs que l'émotion m'a empêché d'en retenir tous les termes. Je ne puis vous en donner que la substance et le résumé. L'impression très douce qui m'en est restée est que certainement le Pape croit que notre frère est au ciel, qu'il le considère comme un saint religieux qui a rempli une mission providentielle au sujet de la presse catholique et a rendu par là de signalés services à l'Eglise. Son admiration et son éloge ont été sans l'ombre d'une restriction et si étendus que j'en étais à la fois plein de joie et de confusion.

» Voilà de belles étrennes, etc. » (1)

2° Cardinaux.

S. Em. le card. Ferrata, préfet de la S. C. de la Discipline des Sacrements.

Le cardinal Ferrata présente ses plus vives et sincères condoléances au T. R. P. Emmanuel Bailly pour la perte si douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de son frère Vincent de Paul, le grand serviteur de Dieu et de son Eglise. Il ne manquera pas de prier Notre-Seigneur pour le repos éternel du vénéré et très regretté défunt, en lui demandant aussi de consoler lui-même son digne frère.

Rome, le 5 décembre (2).

(1) *Hommages*, pp. 306-7.
(2) *Ibid.*, pp. 10-11.

S. Em. le card. Luçon, archev. de Reims.

Reims, le 8 janvier 1913.

Mon Révérend Père,

[...] Oui, je suis un grand admirateur des grandes œuvres créées par votre vénérable frère : la *Croix*, la Bonne Presse, le pèlerinage de Jérusalem, les pèlerinages et trains de malades à Lourdes. Toutes ces œuvres ont prospéré ; elles ont eu des succès magnifiques. Dieu seul sait les fruits de salut qu'elles ont produits dans le monde des âmes. On dit quelquefois que le laboureur se console de ses fatigues quand il voit mûrir les moissons qu'il a semées. En voilà un laboureur qui a jeté de belles semences dans la terre de France et qui a vu mûrir de belles moissons ! Quelle belle récompense le bon Dieu a dû donner à son vaillant serviteur ! Qu'il daigne bénir avec lui toute sa chère Congrégation, qui peut mesurer l'amour que Dieu a pour elle à la haine dont ses ennemis la poursuivent.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes meilleurs vœux pour vous et pour votre saint Ordre, l'assurance de mon religieux dévouement, avec, par surcroît, l'expression de ma vive reconnaissance pour le bien que vous avez fait par vos œuvres dans mes deux diocèses de Belley et de Reims (1).

S. Em. le card. Andrieu, archev. de Bordeaux.

Bordeaux, le 11 décembre 1912.

Cher Monsieur,

Vous avez raison. C'est un grand deuil qui vous a frappé et qui a frappé avec vous l'Eglise de France et on peut dire toutes les Eglises du monde.

Mais si l'ouvrier de la première heure a disparu, l'œuvre reste grande, belle et féconde. Comment n'en serait-il pas ainsi ? Le fondateur l'a marquée d'un signe qui est, depuis le Calvaire, le signe de la victoire : *In hoc signo vinces.* Un sectarisme jaloux et brutal l'a marquée ensuite au cachet du sacrifice, qui est le cachet de tout ce qui est voulu et par conséquent béni de Dieu. Et elle a pour soutiens des hommes auxquels le prophète semble avoir légué non pas son manteau de bure — il serait peut-être compromettant à l'heure actuelle — mais, ce qui est mieux encore, son esprit, son cœur et sa foi.

L'intrépide lutteur avait droit, en quittant le champ de bataille, aux félicitations de ses chefs, et elles ne lui ont pas manqué. Elles lui sont venues même des sommets les plus élevés de la hiérarchie catholique. Le généralissime de l'armée du Christ a compris qu'il perdait dans le « Moine » un soldat de premier ordre, et il a honoré sa mort comme il avait apprécié sa vie.

Avec des hommages, nous avons à déposer sur la tombe qui vient de se refermer non pas des fleurs, mais des prières ; et, en priant pour le prêtre d'élite dont elle garde la dépouille et qui a bien justifié son nom, car il a été le Vincent de Paul de la presse catholique contemporaine, je n'oublie pas ceux qui ont accepté de le continuer au risque de payer cher cet honneur, et je demande à Dieu de leur faire voir ce qu'il n'a point vu : le triomphe des principes qu'il défendit si lumineusement, si vaillamment, à l'ombre de la croix, et pour lesquels ils combattent eux-mêmes avec autant d'intelligence que de force, dans l'intérêt de la religion et de la patrie.

Agréez, cher Monsieur, la nouvelle assurance de mon paternel dévouement en Notre-Seigneur (2).

(1) *Hommages*, pp. 11-12.
(2) *Ibid.*, pp. 13-14.

S. Em. le card. Amette, archev. de Paris.

Paris, le 10 janvier 1913.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

[...] L'année précédente s'est achevée pour vous dans un grand deuil auquel j'ai bien pris part, mais vous avez dû être bien consolé par tous les témoignages de regret qu'a provoqués la fin de votre cher et vénéré frère. Notre-Seigneur a vraiment été glorifié par sa mort comme par sa vie, et vous ne pouvez douter qu'il ne le glorifie maintenant là-haut. [...]

Agréez, mon Révérend et très cher Père, l'expression de mes sentiments respectueux et religieusement dévoués (1).

S. Em. le card. de Cabrières, év. de Montpellier.

Montpellier, 2 décembre 1912.

MON TRÈS DIGNE ET TRÈS CHER PÈRE,

Si votre glorieux Père saint Augustin s'est permis à lui-même de pleurer sa sainte mère, celle qui, disait-il, l'avait deux fois enfanté, donnez-vous à vous-même le droit de pleurer aussi votre cher et très saint frère Vincent de Paul.

Votre famille a pleinement répondu tout entière et à son titre de chrétienne et à ses nobles traditions, et vos bons parents doivent jouir au ciel du fruit si particulièrement béni de l'éducation qu'ils vous ont donnée. Vous avez eu une sœur religieuse (morte Supérieure générale des Dames de Sainte-Clotilde, en 1906) ; un de vos frères, officier de marine, s'est signalé au siège de Paris, et enfin Vincent de Paul et vous, vous avez été à l'Assomption, soit à Nîmes, soit à Clichy, les brillants disciples du P. d'Alzon, puis des religieux modèles ; et sur tous les terrains où le zèle vous a appelés tous les deux, constamment unis par le cœur quoique séparés parfois dans vos occupations, vous avez servi ensemble l'Eglise et le pays avec une généreuse émulation.

J'ai vu votre frère exercer dignement son zèle au collège ; puis je l'ai trouvé à Rome auprès des zouaves pontificaux, qu'il fallait enrôler, équiper, encourager, et je sais que souvent il les suivait ou les précédait dans leurs marches, afin d'être l'instrument de la Providence à leur service. Quand la guerre de 1870 a commencé par des revers qui nous semblaient incompréhensibles, vous avez été tous deux aumôniers d'ambulance, et aumôniers qui ne se contentaient pas d'attendre les convois des blessés, mais qui s'approchaient du feu le plus possible, au risque d'être atteints par les projectiles ennemis.

A la paix, une autre carrière s'est ouverte pour le P. Vincent de Paul. Il a deviné ce qu'allait être la presse dans un pays que la défaite irritait, que les intrigues politiques écartaient des solutions où il aurait pu rencontrer au moins le repos, sinon la complète guérison de ses maux ; et c'est par une impulsion vraiment providentielle que, sous le pseudonyme du « Moine » de la *Croix*, créée par lui, votre excellent frère a donné à cette feuille le succès qu'elle lui a dû et révélé le talent si sûr et si incisif que, aujourd'hui encore, « Pierre l'Ermite » ne cesse de rappeler par ses compositions toujours applaudies.

L'heure vint où l'Assomption fut frappée, et frappée avec un luxe de sévérités successives, dont chacune était, sur le bras du P. Picard, et ensuite sur le vôtre, un nouveau chevron d'honneur dans la grande armée catholique. Mais l'honneur, si précieux qu'il soit, n'empêcha ni la douleur ni les larmes, et le coup qui vous enlève aujourd'hui votre cher frère lui fut d'abord frappé alors qu'il lui fallut quitter son cher journal, puis la société de ses confrères, puis la vôtre, puis la France.

Il trompa son chagrin en allant à Jérusalem accompagner les Pèlerinages de pénitence, puis à Lourdes exercer encore son apostolat et mêler aux ardeurs de sa foi chevaleresque les saillies du plus pur et du plus militaire esprit français.

Réjouissez-vous, cher ami, au milieu de vos larmes ; votre frère, comme la Monique d'Augustin, est digne d'être pleuré ; mais, comme elle, il ne doit l'être qu'en accompagnant les pleurs par des accents de triomphe ! C'est une admirable vie qui se termine, c'est une vie bienheureuse qui a déjà commencé ; et le « Moine » de la *Croix* sera peut-être un jour un saint sur nos autels.

Je prierai pour lui ; je le prierai avec vous et avec toute l'Assomption, et je suis heureux de vous redire avec quelle sainte envie je m'associe aux œuvres et aux mérites de vos fils et de vos filles ! La moisson est bien belle parce que les semeurs sont et ont été d'admirables ouvriers.

Je suis, en Notre-Seigneur, fidèlement et respectueusement vôtre,

Le cardinal de Montpellier (1).

3° Archevêques.

S. G. Mgr Dubois, archev. de Bourges.

Bourges, le 10 décembre 1912.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

C'est à Modane, en revenant de Rome, que j'ai appris la mort du R. P. Vincent de Paul Bailly, votre vénéré frère. Empêché d'assister à ses obsèques, j'ai tenu à m'y faire représenter par M. le chanoine Sevestre, mon secrétaire particulier, et je l'ai chargé d'exprimer à votre chère et révérée Paternité mes très vives et très religieuses condoléances.

J'avais en trop grande vénération le cher et regretté défunt, je suis trop intimement lié à sa famille religieuse, pour ne pas venir moi-même, mon Très Révérend Père, dès mon retour à Bourges, vous dire toute la part que je prends à votre deuil et à celui de l'Assomption. Je tiens aussi à vous donner à nouveau l'assurance de ma prière pour le repos de l'âme du saint religieux et de l'inconfusible défenseur des droits de Dieu et de l'Eglise que fut le R. P. Vincent de Paul Bailly.

Veuillez agréer, mon Très Révérend et très cher Père, l'hommage de mes sentiments de profond respect, de cordiale sympathie et de religieux dévouement (2).

S. G. Mgr Sevin, ancien év. de Châlons-sur-Marne, archev. élu de Lyon.

Châlons, 3 décembre 1912.

L'évêque de Châlons s'est associé cordialement aux prières du R. P. Emmanuel. Il s'associe de même à son grand deuil. Il lui dit son admiration pour le puissant ouvrier qui a créé la plus colossale des œuvres de presse et qui s'en est servi — avec quel humour ! — pour opposer, sur tous les points de la France à la fois, le radicalisme de la vérité au radicalisme de l'erreur, et il lui fait la promesse de porter tous les jours son souvenir au saint autel (3).

4° Evêques.

S. G. Mgr Touchet, év. d'Orléans.

Rome, le 5 décembre 1912.

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

C'est à Rome, où je suis venu faire ma visite *ad limina*, que m'a rejoint votre dépêche douloureuse. Je

(1) *Hommages*, pp. 14-15.

(1) *Hommages*, pp. 15-17.
(2) *Ibid.*, pp. 24-25.
(3) *Ibid.*, p. 28.

vous prie d'agréer mes condoléances et de croire que mes prières ne manqueront point à l'âme très chère que vous me recommandez. Si je m'étais trouvé à Orléans, j'aurais voulu assister aux obsèques de ce courageux serviteur de l'Eglise, de la France et du droit.

Veuillez agréer, mon Révérend et cher Père, l'hommage de mes profonds et cordiaux respects (1).

S. G. Mgr Rumeau, év. d'Angers.

Angers, le 6 janvier 1913.

Mon Très Révérend et cher Père,

Je vous remercie de votre bon souvenir et je vous prie d'agréer en retour mes meilleurs souhaits, les plus pieux, les plus sympathiques, les plus étendus, pour vous et pour votre grande famille religieuse, à laquelle l'Eglise de France est redevable de tant de bien, principalement à cause de ces deux œuvres gigantesques qui furent un trait de génie au service de l'apostolat et qui demeurent le grand honneur de l'Assomption : la *Bonne Presse* et les *Pèlerinages*.

Je vous renouvelle mes bien vives condoléances pour le deuil qui vous a frappé dans votre plus chère affection. Vous avez dû être bien consolé en voyant que cette mort avait causé en France un deuil public, et plus encore en recueillant de la bouche de notre bien-aimé, de notre saint Pie X, des paroles si réconfortantes.

Angers, vous le savez, je pense, a eu à cœur de prendre sa modeste part dans cette manifestation universelle de regrets et de prières. Nous avons eu une messe chantée à la cathédrale, dont l'initiative a été prise par l'œuvre de la Bonne Presse. Je me suis fait une obligation d'y assister.

Je vous prie d'agréer, mon Très Révérend et cher Père, l'hommage de mon religieux et tout dévoué respect.

† Joseph, *évêque d'Angers*. (2)

S. G. Mgr Gibier, év. de Versailles.

Versailles, le 3 décembre 1912.

Mon Révérend Père,

Je m'unis de tout cœur à votre deuil. Et dès demain je dirai la sainte messe pour l'âme de votre vénérable frère.

Le fondateur de la *Croix* a bien mérité les prières de tous les catholiques, et les évêques en particulier ne sauraient oublier les services qu'il a rendus à l'Eglise de France.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur (3).

S. G. Mgr Péchenard, év. de Soissons.

Soissons, le 5 décembre 1912.

Mon vénéré Père,

C'est de tout cœur que je m'unis à vous et à toute votre famille religieuse pour pleurer la mort et porter le deuil de votre vénérable frère. Le R. P. Vincent Bailly m'apparut toujours comme le type accompli du prêtre apostolique que réclament les temps actuels. Par la création de la Bonne Presse il a contribué plus que personne au réveil de la foi, et il restera comme l'un des plus grands artisans du mouvement des esprits dont nous sommes témoins. Qu'il repose à l'ombre de la *Croix*, c'est son droit, et ce doit être votre suprême consolation !

Je vous prie d'agréer, cher et vénéré Père, l'hommage de mes très respectueuses condoléances (4).

---

(1) *Hommages*, p. 32.
(2) *Ibid.*, pp. 36-37.
(3) *Ibid.*, p. 43.
(4) *Ibid.*, p. 48.

S. G. Mgr Monestès, év. de Dijon.

Dijon, le 15 janvier 1913.

Mon Révérendissime Père,

... Permettez-moi de vous redire combien je me suis uni de tout cœur à ceux qui vous témoignèrent leur sincère sympathie dans votre grand deuil.

C'était particulièrement le deuil d'une famille d'âmes. A des degrés divers, en ces dernières générations, nous avons tous puisé au contact des grands cœurs, comme celui qui vient de s'éteindre, la flamme d'amour pour les saintes causes, pour l'Eglise et notre cher pays. On ne le proclame pas sans cesse, mais on vit de ces leçons publiques, de ces exemples, et à l'occasion on le confesse. La révélation de ces sentiments vous est venue de tous côtés, et elle a dû adoucir votre douleur...

Veuillez agréer, avec mes meilleurs vœux, l'expression des sentiments avec lesquels je suis, mon Révérendissime Père, votre bien respectueusement dévoué *in Christo* (1).

S. G. Mgr de la Porte, év. du Mans.

Le Mans, le 3 décembre 1912,
saint François Xavier.

Mon Révérend Père,

J'apprends avec peine la mort de votre vénéré frère, qui a été au XIXe siècle un des meilleurs serviteurs en France de la sainte Eglise. Quels magnifiques exemples il nous a donnés pendant toute sa carrière et jusqu'à ses derniers jours, de vie religieuse, de fidélité au Saint-Siège, de dévouement à la cause catholique !

J'avais l'honneur de le rencontrer aux réunions du Bureau central, 82, rue de l'Université, et nous aimions tous à contempler ses traits si fins, si distingués, si aimables, à entendre sa bonne et douce voix abondante en sages et énergiques conseils.

Je prie avec vous pour le repos de son âme, et aussi pour vous, mon très cher Père, ainsi que pour tous les vôtres, affligés par ce grand deuil, et je vous bénis bien cordialement en Notre-Seigneur (2).

S. G. Mgr Charost, év. élu de Miletopolis et auxiliaire de Cambrai à Lille.

Rennes, le 23 mars 1913,
jour de Pâques de l'année constantinienne.

J'ai gardé un trop cher souvenir du T. R. P. Bailly pour ne pas vous exprimer la part très sensible que je prends à votre affliction. La mort du P. Vincent de Paul est un deuil non seulement pour sa Congrégation, mais pour le clergé de France, où sa popularité était égale à la vénération qu'il inspirait à tous.

Je pus l'observer de près, durant les six semaines de notre pèlerinage de Terre Sainte en 1902. Le P. Vincent de Paul Bailly en fut l'âme. A bord, sa parole et sa personne, toutes deux si alertes, si communicatives, relevées de l'esprit le plus aimable et le plus fin, d'un mot, si françaises, faisaient accourir vers le mât au moment des « avis » ceux-là mêmes qui, comme moi, languissaient sous le mal de mer. En Palestine, il m'apparut comme un apôtre, nous guidant par des chemins connus sur les pas divins, évoquant dans leur cadre, qui lui était familier, la vie et les paroles du Sauveur.

Nous le sentions frappé au cœur en face de sa chère Congrégation, dépouillée et livrée à la mort légale. Mais sa haute taille se redressait derrière la croix que seize de nos pèlerins portaient dans les rues de Jérusalem, et son visage pâli s'éclairait des lueurs ardentes de sa foi. Au fond des ténèbres du Golgotha, il voyait luire la Résur-

---

(1) *Hommages*, pp. 54-55.
(2) *Ibid.*, p. 58.

rection. Il était soutenu par elle, et sa voix fut grave et recueillie comme le *Fiat* de Gethsémani, quand, dans le réfectoire de Notre-Dame de France, il nous annonça la constitution du ministère Combes.

La même lumière vous fait traverser l'heure de ténèbres qui passe. *Fulget crucis mysterium.* Votre grand fondateur et vos derniers supérieurs ont mis dans leur vie et dans leur Congrégation la croix. Le triomphe est promis en elle aux chefs d'Ordres plus encore qu'aux chefs d'empires. Les hommes s'obstinent à en faire un instrument de mort, et Dieu continue d'en faire une puissance de vie.

Daignez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes très respectueux et religieux sentiments (1).

3° L'homme d'action et l'homme d'œuvres

Le « Comité catholique » (1871).

En février 1871, le P. d'Alzon convoqua ses religieux à Nîmes, et des réunions qui se tinrent alors sortit l'idée de fonder la *Ligue pour la défense de l'Eglise*, révélée au public par un article du P. Picard, paru au début de la nouvelle série de la *Revue de l'enseignement* (mai 1871).

Ce projet fut réalisé par la fondation de l'association qui prit le nom de *Comité catholique* (2).

(1) *Hommages*, pp. 59-60.

(2) Dans un rapport inédit, daté de mai 1873, le P. Vincent de Paul donne sur ce Comité et ses premières initiatives des détails fort intéressants que nous reproduisons en partie :

« La Ligue catholique débuta autrement que nous n'avions prévu dans les généralités de Nîmes.

» Le premier but que nous nous étions tracé : restaurer les intérêts de Dieu dans l'ordre social, élever la voix et chasser les démons muets qui défendent de proclamer les commandements de Dieu dans l'ordre politique ; ce premier but fut atteint par une association venue spontanément à la lumière : le *Comité catholique*.

» Le Comité commença au cœur de la Révolution. (On arrachait à cette reine son langage même, elle avait rendu odieux les mots : *Comité de Salut public. Comité Central* ; ils vont être purifiés.)

» Donc le « Comité catholique » commença par proposer à la population avinée et souillée de débauches et d'orgies une liste de candidats catholiques pour les élections.

» On se souvient encore là-bas de ces affiches nouvelles qui offraient aux regards hébétés des sages les mots étranges pour eux : *Candidats catholiques*.

» Les libéraux s'indignaient : feu M. Cochin, qu'on avait inscrit, fit effacer bruyamment son nom.

» — On se présente aux élections *quoique* catholiques, disaient-ils.

» — Non, répondions-nous : *parce que* catholiques !

» Entre *quoique* et *parce que* l'entente fut impossible, et il fut décidé que nous compromettions tout.

» Cette décision libérale sauve toujours les œuvres catholiques ; le Comité pleinement affranchi continua l'éducation catholico-politique du pays avec la plénitude de la vérité.

» Vers cette époque, le Comité catholique se composait de cinq ou six membres, dont deux Augustins de l'Assomption, et l'on y regrettait le P. d'Alzon.

» Vainement l'infatigable M. Pagès fit-il appel à toutes les communautés, leur dignité les retenait, et l'Assomption seule, *poussée* par la Ligue, demeurait et *poussait* à son tour les laïcs à l'audace.

» Je dis *poussée* par la Ligue, ce n'est pas une figure.

» Nous portions tout fraîchement la résolution de former des *Comités d'action*, des *associations catholiques*, même des *réunions politiques* ; il fallait ou bien faillir à toutes nos bonnes intentions ou nous laisser faire par elles.

» C'est sous cette impression que le P. Picard proposa au Comité catholique de franchir les murs étroits de Paris et de convoquer l'*Assemblée nationale des délégués de France*, à huis clos, dans une forme restreinte (enfin quelque chose comme la réunion de Nîmes de l'année précédente).

» On traita le P. Picard de timide, on résolut de convoquer mieux que cela. Mais tout étant préparé pour lancer un grand Congrès de toutes les choses catholiques, l'archevêque mit le *veto* et notre proposition fut *seule* adoptée : la première Assemblée catholique, ainsi restreinte, eut lieu en 1871.

» Le P. d'Alzon y tint une place considérable et son rapport sur l'Enseignement supérieur détermina un autre Congrès [celui de l'Enseignement chrétien, le 2 septembre 1872].

» La seconde Assemblée, en 1873, plus nombreuse, constatait la fondation de 100 Comités catholiques en France (dont un à Nîmes). Tous les députés catholiques y assistaient et 80 d'entre eux ont signé une adresse au Saint-Père, avec l'affirmation solennelle et pratique du *Syllabus*. Plusieurs ne se doutaient pas que, par les soins de l'Assomption, la rédaction de ce document avait été secrètement confiée au rédacteur en chef de l'*Univers*, et qu'ils avaient signé un vigoureux article de Louis Veuillot.

» Le résultat de ces premières grandes assises catholiques fut de détruire les consciences doubles, qui ont un compartiment pour le bon Dieu, un compartiment pour la politique et quelquefois beaucoup d'autres compartiments...

» Qu'il nous suffise de remarquer que notre programme de Ligue catholique, offert successivement à petite dose et sans préméditation par le P. d'Alzon, par tous ses religieux, a été absolument, intégralement adopté... dans toute la France.

» Ce n'est pas un succès à constater, c'est une responsabilité lourde à porter. »

Ce Comité manifesta pour la première fois son action en suscitant pour les élections de 1871 des candidats catholiques, puis en convoquant, un peu plus tard, une assemblée catholique où fut décidée la tenue d'un Congrès de l'enseignement chrétien, à la suite d'un rapport du P. d'Alzon sur l'enseignement supérieur. Ce Congrès de l'enseignement se tint à Paris le 2 septembre 1872 ; plus de cent maîtres chrétiens y prirent part. Le P. Bailly y occupa une place importante et en fut le principal organisateur. Il en fut de même pour le suivant.

Fondation de l' « Union des œuvres ouvrières » (1871).

Dès 1868, le P. d'Alzon avait donné à ses fils comme mot d'ordre de s'occuper activement des ouvriers et des œuvres ouvrières. Fidèle à cette consigne, le P. Bailly ne ménagea pas ses efforts pour les promouvoir. D'ailleurs, n'avait-il pas été, de 1857 à 1860, secrétaire général des Conférences de Saint-Vincent de Paul et membre du Conseil central, et en même temps président du patronage de Sainte-Mélanie ?

Sur les débuts de l'*Union des œuvres ouvrières*, nous possédons un rapport inédit de 1873, où le P. Vincent de Paul lui-même raconte la fondation de cette œuvre et que nous reproduisons ci-après :

Diverses réunions de directeurs d'œuvres avaient eu lieu, çà et là, sans ordre, sans convocation régulière : on s'était trouvé 15, puis 20. A Nevers, où, en 1871, la *Revue d'Angers* (1) appela les directeurs d'œuvres, on se trouva 60.

(1) Il s'agit de la *Revue des Associations catholiques pour la classe ouvrière*, qui se publiait à Angers sous la direction d'Henry Jouin. Cette revue soutenait et propageait le mouvement d'union entre les directeurs d'œuvres, et avait provoqué quelques assemblées sporadiques, auxquelles fait allusion ici le P. Vincent de Paul. Le P. d'Alzon participa à plusieurs, notamment, croyons-nous, à celle de Versailles, qui se tint pendant les premiers jours de la guerre de 1870, car une supplique

Le P. Picard eut la charité de m'y envoyer pour me reposer et passer quatre jours avec le P. Halluin.

Je déclare que cela me parut fort ennuyeux. Désabusé comme je suis des agréments des voyages, je pris en grippe la nuit qu'il fallait subir en wagon, et je tombai sans grand zèle, assisté de notre cher Père toujours zélé, je tombai, dis-je, au milieu de la confusion la plus complète, au Grand Séminaire de Nevers.

On avait fait un programme immense comme l'océan, vague comme les nuages du ciel, et, trois jours durant sur quatre, on discuta sur ce qu'on ferait. Le plus clair est qu'on causait amicalement à table, où, encore, on discutait si l'on ferait oui ou non la lecture ; mais peu à peu on se connaissait.

Le mot d'Union fut jeté. Je saisis pour ma part cette idée, et à propos de je ne sais quelle discussion qui se consommait, je fus d'avis, et je ne fus pas le seul, d'avoir une tête, un Bureau de l'Union, autrement toutes nos discussions n'auraient aucun résultat, faute d'un pouvoir exécutif.

Le susdit Bureau paraissant ne pouvoir se constituer qu'à Paris, on décréta, pour former une Commission sans discuter ses membres, de nommer tous les Parisiens.

Se déclara Parisien qui voulut et l'on s'assembla en classe de philosophie du Séminaire. Là, discussion pour nommer le président de la Commission, et à défaut d'autre procédure, on décida de prendre celui qui était le plus au milieu de la table : on mesura, j'étais central. [...]

Le *président du milieu* indiqua avec insistance Mgr de Ségur, l'obtint pour président.

Mgr de Ségur, par certains côtés, est religieux de l'Assomption, en sorte que le président et le vice-président du Bureau central étaient de la Congrégation.

A Poitiers, où nous convoquâmes le premier grand Congrès, le R. P. d'Alzon vint et y occupa une grande et heureuse place. Je ne sais si notre Père, en venant, prévoyait toute l'importance de ce mouvement, mais le Congrès de Poitiers consacra l'Union, ratifia à perpétuité l'élection du Bureau central, et, à Nantes, toute question de personnes écartée, l'Union s'épanouit dans toute sa beauté.

Qu'y a-t-on fait ?

Quand mille directeurs ou représentants d'œuvres ouvrières font le sacrifice d'un long voyage pour se grouper en un Congrès, on a le droit de dire à ceux qui ne croient pas au mouvement en faveur des ouvriers qu'ils sont aveugles.

Le gouvernement lui-même l'a compris ; les préfets, à Nantes, à Vannes, ont voulu faire partie de la réunion, le général, l'intendant et les autres.

Partout donc on a soif de lumière, et les fatigues ne coûtent rien aux bons désirs de salut social qui roulent dans les esprits...

Cette œuvre qui eut les prémices de son apostolat lui resta toujours très chère. Le P. Emile Anizan (*Union*, janvier 1913) a consacré au P. Bailly, après sa mort, un article très documenté auquel nous empruntons ces lignes :

On ajouta bientôt à son titre de secrétaire du Bureau central celui de vice-président de l'*Union*, et ce fut alors qu'à diverses reprises il dut suppléer Mgr de Ségur. Au Congrès de Reims, il présenta l'*Union* au cardinal Langénieux et prit place au Bureau de plusieurs Commissions.

Mais la Providence le destinait à la grande œuvre de la presse, et il dut, pour suivre cette impulsion qui devait être si féconde, abandonner à d'autres mains le travail intense que lui donnait le secrétariat de notre Bureau central.

Il resta cependant attaché et dévoué à l'*Union*. Ces dernières années même, il avait repris avec joie sa place au Bureau central dont il suivait les réunions. Il prit une part active au Congrès de Valence et y soutint avec une ardeur toute juvénile la cause de la Communion fréquente dans le peuple.

Les œuvres de la presse, et spécialement celle du journal populaire catholique, restèrent cependant sa préoccupation et sa spécialité. Il eût voulu la voir plus soudée à toutes les œuvres populaires. Aussi, lors de nos réunions de mars de 1911, que sa santé ne lui permit pas de suivre entièrement, adressa-t-il ses félicitations enthousiastes et l'expression de sa joie à celui qui y avait traité la question qui lui tenait au cœur : « La presse et les œuvres ».

Dieu sait le bien que le P. Vincent de Paul Bailly a semé dans les classes populaires de France par ses grandes œuvres de presse et par ses pèlerinages de prière et de pénitence.

A l'Œuvre de l'*Union* il a consacré les prémices de son apostolat populaire. Il y a du reste puisé en partie, et c'est notre honneur, des inspirations pour son action future. Il lui a toujours conservé, en tous les cas, ses plus touchantes sympathies, et l'une des meilleures joies de ses dernières années, quand la persécution des impies s'acharna à lui infliger de douloureux loisirs, fut de s'associer de nouveau à son action. L'*Union* n'oubliera jamais ce qu'il a fait pour elle, et il restera toujours au premier rang dans le nécrologe de ses fondateurs et de ses plus fidèles amis.

adressée à tous les évêques de France, le 6 août 1870, par les hommes d'œuvres et les notabilités ecclésiastiques de ce Congrès, porte sa signature. Ce document peut être considéré comme le véritable acte de naissance de l'*Union des Œuvres ouvrières*, qui fut définitivement décidée au Congrès de Nevers en 1871. Le P. Vincent de Paul y eut une part principale. Il fut secrétaire du *Bureau central* jusqu'en 1879.

L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers (1872).

Une autre œuvre sollicita bientôt le concours du P. Bailly, celle des cercles catholiques d'ouvriers, fondée au début de 1872 par MM. Albert de Mun et de La Tour du Pin. Dans ce même rapport que nous avons cité déjà, le P. Vincent de Paul écrivait ces quelques lignes :

[...] Un autre mouvement en faveur des ouvriers a eu lieu, en dehors du Bureau central [de l'Union], par MM. les officiers de l'œuvre des Cercles ; mais, malgré d'immenses ressources, ils reconnaissent qu'il leur manque quelque chose, et dernièrement ils sont venus nous trouver, avec ce langage franc, loyal, que je rappelle dans l'intimité :

— Il nous faut appuyer sur une Congrégation. Nous remarquons que tout le mouvement catholique sort de votre Congrégation. Nous venons vous supplier de nous adopter, comme les autres œuvres que vous avez lancées.

Je m'efforçai, pour décharger la maison de Paris, de les envoyer aux Pères Dominicains, aux Capucins, aux Jésuites.

— Non, affirmèrent-ils, le mouvement sort d'ici.

Voici en quels termes le Bulletin officiel de cette œuvre, qu'on a crue hostile à l'Assomption, parlait peu auparavant de nous :

La citation manque dans le manuscrit, mais en consultant le *Bulletin des Cercles catholiques d'ouvriers*, on trouve dans le numéro 7 d'octobre 1872 un article où il est question des *Comités catholiques* et qui semble bien être celui dont parle ici le P. Bailly. Nous le reproduisons *in extenso* :

Relations de l'Œuvre avec les Comités catholiques et avec l'Union des Associations catholiques ouvrières.

Le 20 octobre dernier, le *Comité catholique* de Paris adressait à tous ses correspondants de province une circulaire dont nous reproduisons les lignes suivantes :

« L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers appelle aussi la sollicitude des Comités catholiques en vue de son rapide développement.

» Les fondateurs recommandent comme devant leur être le plus utile le mode de concours suivant :

» 1° Se mettre, avant toutes choses, en rapport avec le Comité fondateur qui siège à Paris, place du Louvre, n° 3.

» 2° Muni des indications spéciales du Comité fondateur, former un Comité local, analogue au Comité fondateur ;

» 3° Et, en dernier lieu, remettre à ce Comité local le soin de créer les Cercles.

» L'expérience a démontré que ce mode successif assurait le progrès de l'Œuvre, dans son expansion la plus large et la plus favorable aux intérêts catholiques. »

***

Le 1er novembre courant, le Bureau central de l'Union des associations catholiques ouvrières faisait publier, en tête de la Revue qu'il a choisie pour organe, la lettre suivante de son éminent président, Mgr de Ségur :

« Plusieurs des directeurs d'œuvres qui font partie de notre *Union* nous ont demandé des renseignements empreints d'une certaine inquiétude au sujet des rapports de l'Œuvre générale de l'*Union* avec l'excellente Œuvre des *Cercles catholiques d'ouvriers.*

» Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de leur répondre par l'organe officiel du Bureau central, et par conséquent de l'*Union*, et nous sommes heureux de pouvoir complètement les satisfaire.

» L'Œuvre des Cercles, fondée et propagée avec un zèle si admirable par Messieurs de Mun et de La Tour du Pin (1), est une des nombreuses œuvres ouvrières qui ont répondu à l'appel du Bureau central. Comme toutes les autres œuvres *unies*, celle-là garde son autonomie pleine et entière, la responsabilité de sa direction particulière, de ses publications passées, présentes et à venir. Si ses zélés propagateurs entrent en rapports directs par leur *Comité central* avec d'autres œuvres, soit unies, soit encore étrangères à notre grande *Union*, ils usent en cela d'un droit qui appartient à tous les gens de bien ; mais le *Bureau central* de l'*Union* n'y est pour rien.

» Cela ne veut pas dire que le *Bureau central* blâme le moins du monde cette activité, loin de là ; cela veut dire seulement que la direction de l'*Union des associations catholiques ouvrières* ne doit jamais être confondue avec le *Comité central* des *Cercles*, pas plus qu'une mère de famille ne doit être confondue avec aucune de ses filles, quelque brillante que puisse être l'une d'elles.

» Le Livret-Diplôme de l'Œuvre des *Cercles* a été approuvé dans son ensemble par le Congrès de Poitiers ; et s'il n'est pas officiellement et surtout exclusivement le Livret de l'*Union* elle-même, il peut jusqu'à nouvel ordre — et on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas toujours — servir de signe et de trait d'union entre les chers ouvriers de nos œuvres.

» Prenons garde aux méfiances qui divisent, mais demeurons bien cordialement unis dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans l'amour de notre sainte *Union.*

» † L.-G. de Ségur.

» *président du* Bureau central. »

(1) Délégués par le Comité de l'Œuvre au Congrès de Poitiers. (Note de la rédaction du *Bulletin.*)

La publicité donnée simultanément à ces témoignages de sympathie pour l'Œuvre des Cercles par leurs éminents auteurs (d'une part le R. P. d'Alzon, M. Baudon, etc., d'autre part Mgr de Ségur) nous fait, dès aujourd'hui, un devoir de rendre également publique l'expression de notre reconnaissance, et pour cela de bien faire connaître aux lecteurs du *Bulletin* quelles sont exactement les deux réunions catholiques auxquelles s'adresse cette reconnaissance.

Les *Comités catholiques* sont des groupes qui se sont constitués à Paris d'abord, puis dans une centaine de villes de France, pour veiller plus particulièrement dans l'ordre politique à tous les intérêts catholiques.

Soutenir la bonne presse, contenir la mauvaise, aider les bonnes institutions dans les causes contentieuses, répandre les publications et recueillir les pétitions utiles à la cause catholique, etc., enfin favoriser les œuvres sans toutefois en entreprendre directement aucune.

C'est dans cet esprit qu'a été, comme on le voit, conçue la circulaire du Comité catholique de Paris ; mais la restriction renfermée dans le principe des Comités catholiques (de n'entreprendre en tant que comité aucune œuvre particulière) n'empêche pas leurs membres de se montrer déjà en tous lieux les plus dévoués soutiens de l'Œuvre des Cercles.

Au reste, la même remarque s'applique aux sociétaires de Saint-Vincent de Paul, de Saint-François de Sales, etc. ; tant il est vrai d'appliquer aux luttes chrétiennes ce mot de l'un de nos maréchaux parlant de ses anciens soldats : « J'ai toujours vu les mêmes se faire tuer à toutes les batailles. »

Dans ce même esprit de sollicitude générale et d'abstention de toute inféodation particulière qui préside à l'action des *Comités catholiques*, s'est formé et fonctionne le *Bureau central de l'Union des associations catholiques ouvrières*, mais sur un terrain beaucoup plus restreint par sa spécialité.

Ce terrain, on pourrait le définir d'un mot sinon absolument exact, mais sensiblement typique, en l'appelant celui des *œuvres de jeunesse :*

Patronages de Saint-Vincent de Paul, patronages des Frères de la Doctrine chrétienne, patronages créés par des initiatives individuelles ecclésiastiques ou laïques, Sociétés de patrons chrétiens, etc., telles sont les œuvres, au nombre de trois cents, dont l'union en esprit est le but du Bureau central des associations catholiques ouvrières, tel qu'il a été constitué par les directeurs d'œuvres de jeunesse réunis en congrès à Nevers, puis à Poitiers.

Bien que nos frères aînés, les beaux Cercles catholiques du Midi, ne nous en aient pas donné l'exemple, nous nous sommes empressés de faire entrer nos Cercles d'ouvriers dans l'*Union* des associations catholiques ouvrières. Celle-ci nous y a accueillis, comme nous l'avons dit en rendant compte du Congrès de Poitiers, en recommandant nos principes et notre *organisation générale* pour la création de nouveaux Cercles ; en faisant appel pour l'enseignement à notre *Conseil de Jésus-Ouvrier*, enfin en adoptant notre *Livret-Diplôme* comme signe de l'union de ses membres ouvriers.

Si nous avons recherché une union plus intime avec les patronages que ne l'ont fait les grands Cercles du Midi, c'est que nous trouvions bien dans la puissance de ceux-ci notre *desideratum*, mais dans la continuation des bienfaits de l'association chrétienne envers les jeunes apprentis des patronages notre premier devoir.

En donnant ici notre point de départ et notre futur point d'arrivée, nous ne laissons que trop apercevoir combien est vaste la lande qui nous reste à peupler, et combien nous pouvons y opérer sans y rencontrer, hélas ! même l'émulation. Sans doute quelques généreux pionniers (en tête desquels nous citerons avec respect et affection M. l'abbé Peigné, de Nantes) nous ont précédés sur ce terrain de transition, qui, recueillant l'ou-

vrier adulte, doit à tout le cours de sa vie conserver des abris à sa foi et à ses mœurs. Mais ces tentatives isolées sont trop rares, et nous serviront de point d'attache pour étendre sur notre pays le réseau de nos Comités fondateurs, s'il plaît à Dieu de continuer à se servir de nous pour cette tâche au-dessus de nos forces.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cet exposé de nos relations avec les « Comités catholiques » et avec l' « Union des associations catholiques ouvrières » qu'en indiquant ici le siège de ces institutions à Paris, pour éviter entre elles et notre Comité les confusions que produit souvent, outre une certaine synonymie, l'identité de nos tendances dans des modes d'application pourtant bien distincts :

« Le *Comité catholique* de Paris siège au numéro 47 de la rue de l'Université ;

» *Le Bureau central des associations catholiques ouvrières* siège au numéro 33 de la rue de Verneuil, à Paris ;

» *Notre Comité central pour la fondation des Cercles catholiques d'ouvriers à Paris et en province* a reçu l'hospitalité dans le presbytère de Saint-Germain l'Auxerrois, au numéro 3 de la place du Louvre.

» Pour conclure :

» Que ceux de nos amis qui s'intéressent au mouvement catholique — c'est-à-dire tous nos amis — s'inscrivent dans les *Comités catholiques ;*

» Que ceux d'entre eux qui sont directeurs d'*œuvres de jeunesse* adhèrent, s'ils ne l'ont déjà fait, à l'*Union* de ces Œuvres ;

» Et que ceux qui veulent, de plus, entrer avec toutes leurs forces vives dans la lutte sociale, rallient ou créent en union avec nous des Comités fondateurs pour l'Œuvre générale des Cercles catholiques d'ouvriers. »

T. C. (1).

Fondation du « Conseil de Jésus-ouvrier » (juin 1873). Le P. Bailly en fait partie.

Le *Bulletin des Cercles catholiques d'ouvriers*, dans son numéro 3 de juin 1872, contenait la note suivante : « Le Conseil de Jésus-Ouvrier vient d'être constitué par le concours empressé de religieux éminents et de savants distingués qui ont bien voulu répondre à l'appel du Comité. »

Dans son numéro de juillet, le même *Bulletin* publiait la liste des membres du Conseil. En tête figure cette mention : Le R. P. Bailly de Surcy, des Augustins de l'Assomption. Voici d'ailleurs le document :

Conseil de Jésus-Ouvrier.

Depuis sa fondation aux premiers jours de cette année, l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers semblait, aux yeux d'hommes éclairés et prudents, manquer de cette direction ecclésiastique que saint Grégoire recommandait dans son admirable définition de l'édifice hiérarchique de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Eglise.

En vain les premiers serviteurs de l'œuvre proclamaient leur foi religieuse et sociale, en vain ils ne s'avançaient que soutenus par la bénédiction pontificale dans une voie d'invariable et constante obédience à l'autorité ecclésiastique : l'absence au Comité fondateur de l'habit religieux inspirait de légitimes inquiétudes — et ces inquiétudes, eux-mêmes les partageaient presque, — ou du moins ils se sentaient plus petits encore devant la grandeur de leur but, plus chargés sous le poids de leur nécessaire audace.

Pionniers d'une œuvre d'un caractère nouveau, ils ont vu l'action providentielle encourager leurs premiers pas, et aussitôt ils ont songé à assurer ces pas, non en se déchargeant de la responsabilité de leur commune entreprise, mais en créant, avec des sommités du clergé, des Ordres et de la science chrétienne, un conseil nouveau qu'ils ont mis sous le vocable de Jésus-Ouvrier.

Ce Conseil de Jésus-Ouvrier accepte pour mission :

1° D'organiser des conférences religieuses, littéraires et scientifiques, pour les ouvriers ;

2° De provoquer des réunions d'ecclésiastiques et de laïques en vue d'étudier les questions ouvrières ;

3° De fonder et de conserver une bibliothèque spéciale à cet ordre d'études ;

4° De créer et de diriger une revue catholique des questions ouvrières.

Le Conseil de Jésus-Ouvrier, dans lequel ont pris siège quelques membres du Comité fondateur de l'œuvre pour assurer à cette œuvre l'unité d'action de ses divers organes, se compose aujourd'hui de MM. :

Le R. P. Bailly de Surcy, des Augustins de l'Assomption ;
L'abbé Brettes, du Chapitre de Sainte-Geneviève ;
Le R. P. Clair, de la Compagnie de Jésus ;
Le R. P. Dulong de Rosnay, des Maristes ;
Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire ;
Le R. P. Monsabré, des Dominicains ;
Le R. P. Stanislas, des Capucins ;
Le R. P. de Varax, des Frères de Saint-Vincent de Paul ;
Dupaigne, professeur au collège Stanislas ;
Gautier, professeur à l'Ecole des Chartes ;
Laverdant, publiciste ;
Maignen, directeur du Cercle Montparnasse ;
Comte A. de Mun, capitaine de cavalerie ;
Vicomte de Sesmaisons, officier supérieur d'état-major ;
Comte de La Tour du Pin Chambly, capitaine d'état-major.

Le Conseil de Jésus-Ouvrier s'est donné pour première tâche d'arrêter les doctrines sociales à l'apostolat desquelles il est préposé pour les chaires et pour les tribunes que lui ouvrira le Comité central des Cercles catholiques d'ouvriers.

Il a reçu pour président M. Léon Gautier, membre du Comité, qui centralisera, pour les soumettre au Conseil, toutes les communications utiles des catholiques dévoués à la classe ouvrière.

La Tour du Pin Chambly.

N'est-il pas permis de penser que cette première création du Comité fondateur des cercles contient vraiment le germe de ce qui a été réalisé récemment à Genève et à Tours ?

Il suffira, pour s'en rendre compte, de se reporter

---

(1) Le rapport du P. Bailly que nous citions plus haut se termine par cette phrase : « L'opinion de MM. de Mun et de La Tour du Pin sur l'Assomption a ce prix particulier que nous les avons combattus à Poitiers : le P. d'Alzon les a attaqués et je l'ai fait moi-même dans la *Revue de l'enseignement* ». Rendant compte du Congrès, le *Bulletin des Cercles catholiques d'ouvriers* d'août 1872 fait allusion à cette discussion, en ces termes, sous la signature T. C. : « L'accueil fait à la jeune phalange fut la plus cordiale, la plus chrétienne des bienvenues, et le premier vote du Congrès porta à sa vice-présidence notre doyen d'âge et notre modèle, le colonel Lion, président de notre Comité de Lyon. Au lendemain de ce vote constitutif, le Congrès éclairé dans ses voies et confirmé dans ses espérances par l'admirable parole de chacun de ses évêques, entrait dans l'étude de son vaste programme, se partageait en commissions, se réunissait pour acclamer les rapports ; parfois aussi se scindait sur une conclusion ; — c'est ainsi que se produisirent, avec une courtoisie chevaleresque et une grâce chrétienne, deux passes d'armes entre deux de nos rapporteurs, MM. Martin et A. de Mun, du Comité fondateur, et des adversaires tels que M. Chobert, le délégué épiscopal de Nancy, et le R. P. d'Alzon, vicaire général du siège de Nîmes. »

ux deux monographies que contient la *Documentation Catholique* (t. 27, col. 219-237) sur deux fondations récentes : l'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier (1) et l'Ordre de Jésus-Ouvrier (2).

En tout cas, ce document prouve que le P. Bailly fut un membre actif de l'œuvre dès ses débuts. Aux séances du Comité qui se tinrent à Paris du 19 au 24 mai 1873, il représenta le Comité fondateur des Cercles à la 6e Commission du Congrès, celle de l'Enseignement secondaire et supérieur, ainsi qu'il appert d'une communication insérée dans le *Bulletin des Cercles catholiques d'ouvriers* de mai 1873 et dont nous reproduisons l'extrait suivant :

Dans cette pensée, le Comité de l'œuvre s'est fait représenter par une forte délégation près du Comité catholique. D'après le programme de ce Comité, neuf Commissions, présidées presque toutes par des hommes considérables, quelques-unes par des membres de l'Assemblée nationale, devaient étudier une série de questions se rattachant aux différents intérêts catholiques. Notre œuvre a été représentée par un de ses membres dans chacune de ces Commissions, et voici la liste de nos différents représentants :

1re Commission : Œuvres pontificales. *Délégué* : vicomte Mayol de Lupé.

2e Commission : Œuvres en général. *Délégué* : M. de La Bégassière.

3e Commission : Economie charitable. *Délégué* : comte de Ludre.

4e Commission : Publicité. *Délégué* : comte de Rougé.

5e Commission : Contentieux et législation. *Délégué* : baron Carra de Vaux.

6e Commission : Enseignement secondaire et supérieur. Délégué : R. P. Bailly.

7e Commission : Enseignement primaire. *Délégué* : M. Dupaigne.

8e Commission : Œuvre du dimanche. *Délégué* : M. Arton.

9e Commission : Art chrétien. *Délégué* : M. de Barthélemy.

Ces représentants ont assisté à toutes les réunions préliminaires des Commissions dans lesquelles étaient discutés les rapports destinés aux séances publiques de l'Assemblée.

L'Œuvre des Cercles et l'Association Notre-Dame de Salut.

Dans ses rapports aux assemblées générales de l'Association de Notre-Dame de Salut, il ne manque pas de recommander les cercles et de les mentionner parmi les œuvres ouvrières à qui doivent aller une part des ressources recueillies par l'Association.

(1) En voici le but (*D. C.*, t. 27, col. 225) : « L'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier, érigée en pieuse union primaire par un bref de Benoît XV en date du 8 avril 1921, transférée ensuite à Rome et constituée sous la dépendance du Rme Maître général des Frères Prêcheurs en vertu d'un autre bref de S. S. Pie XI du 11 juillet 1928, se propose de travailler à la conversion et à la sanctification du monde du travail par les mérites et les leçons de la vie cachée et ouvrière de Jésus à Nazareth. Elle s'adresse donc au monde du travail dans son ensemble ou dans ses groupements et sous-groupements ; elle sera l'œuvre paroissiale, l'œuvre non paroissiale ou l'œuvre professionnelle, selon qu'elle sera destinée à tel ou tel milieu, présentant sans doute des aspects différents, mais restant, sous ce triple rouage, l'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier une et indivisible. »

(2) Citons ces quelques lignes sur le but poursuivi par l'Ordre de Jésus-Ouvrier : « Il s'agit de fournir à nos Syndicats, à la C. F. T. C., à la J. O. C., aux unions professionnelles catholiques, en même temps qu'un idéal religieux répondant aux désirs des âmes les plus nobles, des apôtres complètement *donnés* à l'apostolat populaire. »

« Venir au secours [des] institutions ouvrières, disait-il le 6 février 1873, élevées à l'ombre de la foi, qu'on appelle aujourd'hui patronages, cercles, Secours mutuels, etc., et qui forment les pierres avec lesquelles on réédifiera une société chrétienne, voilà notre principale ambition. » (1)

Dans son rapport du 12 mars 1874, le P. Bailly se fait un plaisir de conter aux dames de Notre-Dame de Salut sur les cercles deux faits fort intéressants que nous lui empruntons :

Notre Comité de Nîmes, sous une inspiration pleine d'originalité, a résolu de convertir les cabarets en lieux de bonne propagande. Pour calmer l'effervescence qui se développe trop fréquemment dans ces vieux sanctuaires de Bacchus, il nous a demandé non pas à mettre de l'eau dans le vin, mais quelques gouttes de l'élixir d'or qui permissent aux honnêtes cabaretiers de vendre le vin à meilleur marché.

Cette mesure extraordinaire est justifiée par ce que les théologiens appellent un *principe réflexe.*

Les cabaretiers, honorés d'une plus vaste clientèle par la bonne mesure, s'engagent à élever leurs établissements au rang de *cercles catholiques* d'un ordre spécial, et à développer une action moralisatrice.

S'introduire dans les cabarets des hameaux et y faire la loi, n'est-ce pas prendre très heureusement le diable dans ses filets ? Cependant l'opération est dangereuse ; pour nous, elle aura été tout exceptionnelle.

A Toulon, c'est un ancien apprenti de Paris devenu religieux et directeur de cercle qui nous rappelle « qu'il doit sa vocation aux belles quilles des patronages de Paris, et que les défenseurs du gouvernement de la « démence » nationale ont usé leurs loisirs, nombreux à Toulon, à détruire tous les jeux de ses patronnés ». Nous avons restitué à l'ancien et aimable apprenti parisien toutes les quilles disparues. Il nous répond qu'il veut faire de tous ses apprentis des associés du Salut (2).

Pour les années 1874-1875, la liste des œuvres secourues comprend 44 cercles, non seulement de Paris, mais d'un grand nombre d'autres villes comme Aix, Albi, Abbeville, Carpentras, Besançon, Bordeaux, Cambrai Clermont, Grenoble, La Ciotat, Fougères, Dinan, Dôle, Aurillac, Valence, Montélimar, Tournon, etc.

Quand, plus tard, ses multiples occupations ne lui permirent plus de donner son concours actif à cette œuvre, il n'en resta pas moins un de ses amis et un de ceux qui lui témoignèrent la plus efficace sympathie.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Origène, par le chanoine G. Bardy. — Un vol. in-16 de 312 pages. Prix, 20 francs. Gabalda, Paris. 1931.

« Origène est une de ces figures sympathiques et puissantes qui arrêtent volontiers l'attention des érudits et des penseurs. Successeur de Clément comme directeur du didascalée d'Alexandrie, il a exercé une influence plus profonde que son maître, non seulement à cause de l'ardeur communicative de ses sentiments, mais aussi à cause de l'étendue de ses connaissances et de la prodigieuse activité qu'il déploya durant toute sa carrière. Vie agitée que la sienne. Il connut les persécutions du

(1) Cf. *Assemblées générales de 1873 à 1913*, p. 25.
(2) *Ibid.*, pp. 67-68.

dedans non moins que celles du dehors. Ces dernières sont celles qu'il semble avoir le moins appréhendées. Sous l'empereur Dèce, il subit avec courage un cruel martyre, auquel il survécut, mais pour peu de temps. Sa force d'âme était venue confirmer dans la foi la multitude des disciples qu'il avait instruits.

» Le travail que nous signalons n'est pas le premier de ceux que M. Bardy a consacrés à Origène. Entre sa deuxième thèse de doctorat ès lettres et de nombreux articles de revues, il publiait dernièrement, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, un article d'ensemble sur la théologie du grand écrivain : il s'y appesantissait d'ailleurs principalement sur ses vues relatives au dogme. Dans le présent volume, ce sont ses idées morales qu'il expose, ou plutôt qu'il lui laisse exposer, puisque la « collection des moralistes chrétiens » donne avant tout des textes.

» Le plan suivi par M. Bardy est, dans les grandes lignes, celui de son volume précédent sur *Clément d'Alexandrie* : d'abord les principes, puis les règles de la vie chrétienne ordinaire, enfin celles qui conduisent à la vie parfaite ; Clément disait : la vie gnostique.

» Un très grand nombre d'écrits d'Origène ont été mis à contribution pour ce florilège ; mais on se doute bien que M. Bardy a recouru avant tout aux commentaires de la Bible. On remarquera avec curiosité les beaux développements qu'ont inspirés à Origène des ouvrages de l'Ancien Testament, dont on recherche assez peu, d'ordinaire, le sens spirituel, tels que les Nombres, Josué et les Juges. Toutefois, les autres ouvrages d'Origène n'ont pas été négligés ; si les citations du *Peri Arkon* sont assez rares, il n'en est pas de même du *Contra Celsum*, dont M. Bardy fait ressortir l'importance dans son introduction, et de l'*Exhortation au martyre*, auquel il a emprunté avec raison les magnifiques pages qui terminent son volume.

» On sait qu'Origène, très nourri des livres des philosophes, n'a pas évité certaines erreurs ; il croit à la préexistence des âmes et il n'estime pas que la vie présente soit la dernière épreuve ; M. Bardy ne manque pas de rappeler qu'Origène se sépare, en cela, de la doctrine de l'Eglise. Si, d'ailleurs, il a cité des passages où ces erreurs s'affichent, ce n'est pas seulement pour démontrer le bien fondé de certaines critiques faites à Origène ; c'est aussi que, dans les textes qu'il voulait reproduire, se trouvaient énoncées, côte à côte, ces idées fort peu chrétiennes et des exhortations morales qui le sont tout à fait.

» On lira avec plaisir la comparaison que M. Bardy institue, dans son introduction, entre Origène et Clément d'Alexandrie. Ce dernier est une nature plus calme ; sa prédication est parfois piquante, mais sans malice ; il moralise en souriant. Origène a plus de gravité et de fougue ; il parle plus qu'il n'écrit, semble-t-il, et il a le souffle oratoire. Autant il a d'éloquence pour montrer à Celse dans la vertu des chrétiens une convaincante démonstration de leur foi, autant il fulmine contre les défauts de ses coreligionnaires ; ceci, d'ailleurs, n'est pas sans inconvénients. Pour concilier ces endroits divers, il faut supposer qu'Origène généralise à tort et que la moralité courante des fidèles se tenait à distance des extrêmes, tant du vice que de l'héroïsme. Mais Origène est tout à la pensée qu'il exprime, et ce défaut de son esprit, on le retrouve aussi, parfois, dans son exégèse ; il lui est moins facile qu'à un autre de montrer l'accord des textes, parce que ses premiers commentaires tendent à en majorer la portée. N'exagérons rien d'ailleurs. Il y a, dans Origène, des pages admirables qui justifient parfaitement les éloges que les Cappadociens lui ont décernés ; elles font voir sa belle âme, ardente, généreuse, un peu naïve, toute pénétrée de l'amour du Christ. Remercions M. Bardy d'avoir fait de ces trésors un choix judicieux et de les avoir mis, par une traduction élégante, à la portée d'un grand nombre de lecteurs. — L. Mahieu » (*Facultés catholiques de Lille*, déc. 1931.)

La communauté des Puissances. D'une communauté inorganique à une communauté organique, par le R. P. Yves de La Brière. Un vol. in-8° de 390 pages. Beauchesne, Paris. 1932.

« Le R. P. de La Brière groupe dans ce volume l'étude d'un certain nombre de questions de droit international qui l'ont occupé depuis longtemps, tant dans son enseignement que dans ses publications ; citons entre autres : le principe des nationalités, la conception théologique de la juste guerre et de la juste paix, le concept de souveraineté et la Société des Nations, la protection des minorités, le statut temporel actuel de la Papauté. Tous ces sujets, qu'il connaît à fond, lui ont paru pouvoir se grouper en un ensemble qui montre l'évolution de la communauté internationale à partir de l'état inorganique, disons avec lui anarchique, où l'a laissée la disparition de la chrétienté médiévale, vers l'organisation qui s'élabore depuis la fin de la guerre. C'est là une contribution importante à l'illustration de l'évolution qui paraît bien le trait dominant du droit international. On trouvera sur chacune de ces questions des renseignements précis et clairs, des opinions puisées aux meilleures sources, et parfois à des sources pas assez connues comme le P. Taparelli d'Azeglio, avec des indications bibliographiques qui font du volume un excellent instrument de travail pour ceux qui veulent étudier, à un point de vue particulier, une question donnée. Tous ces faits sont interprétés et critiqués à la lumière de la formation théologique, historique et juridique de l'auteur, et ce point de vue complexe, extrêmement réaliste, place les faits dans leur cadre véritable qui échappe à bien des études plus poussées du seul côté philosophique ou juridique. — H. B. » (*Fiches du mois*, oct. 1932, p. 367.)

Institutiones canonicae iuxta novum Codicem iuris pro scholis vel ad usum privatum synthetice redactae, par le R. P. J. B. Raus, C. SS. R. — Un vol. 23 × 16 cm. de XLIII-808 pages. Prix, 54 francs. Vitte, Lyon. 1932.

[...] « Les *Institutiones canonicae* ne sont pas un commentaire des canons du Code, mais un manuel procédant par synthèse. Dans la présente édition, l'ordre du Code a été mieux suivi, ce qui est un grand avantage. Pour répondre aux désirs de plusieurs recenseurs, le P. Raus a accordé 150 pages à la doctrine canonique des sacrements qu'il n'avait pas exposée dans la première édition. Des parties anciennes ont été refondues ; évidemment, on a tenu compte des dernières décisions et des nouvelles publications. La disposition typographique elle-même a été heureusement perfectionnée. Bref, c'est un nouvel ouvrage, non seulement plus considérable par le nombre des pages, mais encore plus complet, mieux au point, promettant de rendre les plus grands services au clergé. » [...] (*Revue ecclésiastique de Metz*, sept. 1932, p. 359.)

Architecture gothique, par E. Bruley. — Un vol. 19 × 12 cm. de 220 pages. Prix, 12 francs. Bloud et Gay, Paris. 1932.

Georges Fonsegrive, par Paul Archambault. — Un vol. 14,5 × 19 cm. de 150 pages. Prix, 12 francs. Bloud et Gay, Paris. 1932.

L'enfance du Christ et sa vie cachée, par l'abbé Félix Klein. — Un vol. 22 × 16 cm. de 56 pages, 100 illustrations. Prix, 5 francs. Bloud et Gay, Paris. 1932.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. Faigle.